DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12686 – 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine

– MARDI 12 NOVEMBRE 1985

LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE ET LES RAPPORTS EST-OUEST

L'Espagne et l'OTAN

Les adversaires de l'alliance atlantique ont décidément le vent en poupe en Espagne. Ils l'ont prouvé dimanche 10 novembre en mobilisant plusieurs centaines de milliers de manifestants dans les principales villes du pays pour demander le retrait de l'Espagne de l'OTAN et le démantèlement des quatre bases américaines installées sur son territoire.

« OTAN no, bases fuera » (dehors) : ils étaient au moins cent mille, suivant les estimations des observateurs, à scander ce slogan pendant près de quatre heures dans le centre de Madrid. Le cortège, formé surtout de jeunes, a défilé dans une ambiance bon enfant. Les manifestants n'ont pas cessé de s'en prendre au président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qui, lorsqu'il était dans l'opposition, était lui aussi descendu dans la rue pour s'opposer à l'entrée de l'Espagne dans l'alliance.

Les mouvements pacifistes entendent maintenant poursuivre leur offensive alors que le gouvernement s'apprête à annoncer, vraisemblablement à la mi-décembre, la date du référendum sur cette question qui embarrasse de plus en plus le parti au pouvoir. Malgré les pressions de l'opposition de droite et de certains pays de l'alliance, M. Gonzalez a en effet réaffirmé qu'il maintiendrait sa promesse électorale de consulter la population à ce propos.

Reste que ce référendum, conçu au départ par les socialistes comme un moyen pour faire sortir l'Espagne de l'alliance, a désormais pour objectif de l'y maintenir ! Le gouvernement éprouve beaucoup de difficultés à faire accepter ce revirement à son propre électorat, et les sondages continuent à donner aux partisans du retrait une confortable majorité. Le dernier en date, publié il y a une semaine par le journal « El Pais », leur attribuait 46 % des intentions de vote, contre 19 % aux tenants de l'OTAN et 35 % d'indécis.

Pour inverser la tendance, les socialistes ont multiplié les déclarations vantant les mérites de l'alliance. « Rester dans l'OTAN me paraît à la fois évident et raisonnable », a affirmé samedi M. Gonzalez. Le gouvernement tente aussi de lier étroitement le maintien dans l'alliance à l'adhésion à la CEE, qui sera effective le 1er janvier prochain : on ne peut participer à la construction de l'Europe sans collaborer également à sa défense, ont déjà fait remarquer plusieurs ministres.

Pour convaincre l'opinion, M. Gonzalez espère en outre obtenir, en échange du maintien dans l'OTAN, une réduction de la présence militaire américaine. Mais l'administration Reagan se fait tirer l'oreille. Suite à la demande pressante des Espagnols, des représentants des deux pays se sont finalement entretenus de cette question du 23 au 25 octobre à Madrid. Mais, si les Espagnols ont qualifié de « négociations » cette première prise de contact, il ne s'agissait, pour la partie américaine, que d'une simple « conversation exploratoire ».

***Dans ces conditions*, la bataille du référendum représente pour le gouvernement une véritable gageure. Pour l'emporter. M. Gonzalez aura bien besoin de l'appui de l'opposition conservatrice ; après une longue hésitation, le président de l'Alliance populaire, M. Manuel Fraga, a finalement annoncé qu'il demanderait à ses partisans de participer au référendum et de voter en faveur du oui. Mais c'est là une situation incommode pour M. Gonzalez, qui, à quelques mois des élections générales, dépend de la sorte du bon vouloir de l'opposition pour faire adopter une décision politique capitale à laquelle la grande majorité de son électorat reste hostile.**

M. Reagan souhaite rencontrer M. Gorbatchev chaque année

Tandis que M. Reagan, à une semaine de sa rencontre avec M. Gorbatchev, voit dans celle-ci le point de départ d'une série de sommets, qu'il souhaite annuels, les Soviétiques ont fait un petit geste. Le message que le président américain a radiodiffusé le 9 novembre à l'intention des Soviétiques a pu être capté sans brouillage sur au moins deux fréquences à Moscou et une à Leningrad. Tass a néanmoins qualifié ce discours de « verbiage pour la paix ».

De notre correspondant

Washington. – M. Reagan a indiqué dans un entretien publié samedi 9 novembre par l'hebdomadaire *US News and World Report* qu'il proposerait à M. Gorbatchev, lors de leurs prochains entretiens de Genève, l'institution de réunions annuelles au sommet qui devraient se tenir alternativement sur le sol de chacune des deux superpuissances. Le président américain et ses principaux collaborateurs multiplient parallèlement, dans leurs diverses et nombreuses déclarations, les contradictions de ton et de détails – pas toujours secondaires – sur ce qu'on peut attendre des conversations des 19 et 20 novembre.

Le seul point commun ressortant nettement de cette presque cacaphonie est qu'il ne faut pas s'attendre que cette rencontre soviéto-américaine, la première à ce niveau depuis six ans, débouche dans l'immédiat sur grand-chose de concret. Celle-ci devrait marquer l'ouverture d'une nouvelle période dans les relations entre Washington et Moscou – celle de la longue recherche d'une stabilité à moyen terme après six années de profonde tension – plutôt qu'annoncer des accords ou décisions spectaculaires.

Immédiatement après que M. Robert McFarlane, le conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, eut annoncé, ce même samedi, que la publication d'un communiqué commun à l'issue du sommet était *« improbable »* et correspondrait mal à la nature de cette réunion, un haut fonctionnaire expliquait d'ailleurs que M. Reagan n'en attendait, au mieux, que *« les débuts d'un* modus vivendi ».

« Ces deux pays en sont à commencer quelque chose [et non pas] *à achever quelque chose »*, a ajouté ce haut fonctionnaire qui s'exprimait sous condition d'anonymat, et qui s'attend par ailleurs que le Kremlin fasse bientôt un geste en faveur d'un dissident *« de renom »* afin de s'assurer une publicité favorable. *« Ce qui peut se passer de meilleur* [à Genève], a-t-il ajouté, *serait qu'il y ait un échange très direct au cours duquel chaque dirigeant dira clairement à l'autre la position de son pays, comment il voit son rôle dans le monde, ce qui l'inquiète chez l'autre et pourquoi nous devrions nous entendre. »*

Donné par un homme du proche entourage de M. Reagan, cet éclairage contraste significativement avec la tonalité plus optimiste des propos tenus par le président lui-même à *US News*. Le sommet sera un succès, y déclare-t-il, *« si nous élaborons un plan pour la poursuite de négociations »* et *« éliminons assez de défiance pour que les deux nations voient que le détail du contrôle des armements devrait désormais être confié à nos négociateurs de Genève »*. Le président indique également qu'il est disposé à continuer à respecter les dispositions du traité Salt 2 qui n'a jamais été ratifié par le Congrès et dont la durée d'application expire en décembre prochain.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 2.)

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Le PS s'affiche à gauche...

La convention nationale du PS, qui s'est réunie les samedi 9 et dimanche 10 novembre à Paris, a mis au point les listes socialistes pour les élections législatives et régionales. Conduite par MM. Poperen et Debarge, cette mise au point suscite localement des remous.

Les débats ont permis de constater que MM. Rocard et Jospin s'accordent pour axer la campagne du PS sur l'identité de gauche des socialistes.

« La droite est plus à droite que jamais. Ne soyons pas moins à gauche. » Dimanche 10 novembre, au second jour de la Convention nationale réunie par le Parti socialiste, l'auteur de cet appel, M. Lionel Jospin, avait déjà été comblé. Plus à gauche que M. Michel Rocard, qui s'était exprimé la veille, cela ne pouvait s'imaginer. M. Pierre Mauroy en aurait avalé son militantisme ouvrier par la racine. *« A ce train-là, je vais me retrouver à la droite du parti »*, confiait-il, émerveillé.

M. Jean-Pierre Chevènement, dans ces conditions, éprouve de plus en plus de mal à incarner ce que l'on appelait naguère, exagérément sans doute, aile gauche du PS. Au point que ses mises en garde sont tombées à plat. Nul au Parti socialiste ne pouvait plus se sentir concerné par ces fortes paroles : *« Le flou de la pensée et le vague des sentiments, les demi-teintes qui conduisent aux demi-mesures, les concessions faites à l'adversaire avant même de l'affronter, c'est le prélude à une déroute d'autant plus inéluctable qu'elle aura été consommée dans les esprits avant de l'être dans les faits. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 5.)

...et le RPR courtise l'électorat populaire

En réunissant dimanche 10 novembre ses premières « assises nationales du travail » au parc floral de Vincennes, le RPR a voulu démontrer qu'il était à la fois un mouvement populaire et qu'il avait des préoccupations sociales.

La première preuve a été apportée avec l'abondance des militants présents (de quinze à vingt mille) avec la multiplication des stands qui donnait à ce meeting les allures d'une fête et d'une foire exposition, avec la diversité du public. Le RPR a annoncé en effet mille sections d'entreprises regroupant plus de quatre vingt mille adhérents et vingt-cinq sections professionnelles recouvrant soixante professions et comptant près de vingt mille membres.

Cette activité de la délégation nationale à l'action ouvrière et professionnelle a pour objet de diffuser dans le monde des entreprises le programme du RPR après y avoir recueilli les revendications des sympathisants du mouvement sur leur lieu de travail et dans leur vie professionnelle. Elles se défendent de vouloir concurrencer les syndicats. Leurs membres sont d'ailleurs fréquemment syndiqués, surtout à FO, à la CGC, à la CFTC, plus rarement à la CFDT.

ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 5.)

GARRY KASPAROV, CHAMPION DU MONDE D'ÉCHECS

L'envol de l'aigle

En remportant, le samedi 9 novembre à Moscou, de façon éblouissante la vingt-quatrième et dernière partie du match, ce qui a porté le score final à 13-11 en sa faveur, Garry Kasparov est devenu, à vingt-deux ans, le plus jeune champion du monde d'échecs. Il a détrôné Anatoly Karpov, tenant du titre depuis dix ans.

Justice est faite et, rareté dans l'Histoire, le crime a profité à la victime. Quand, le 15 février 1985, Anatoly Karpov, « épuisé », comme il le reconnaîtra lui-même plus tard, fait appel à son ami, le Philippin Florencio Campomanès, président de la FIDE (Fédération internationale des échecs), pour qu'il annule le premier match contre Garry Kasparov, il pense, bien évidemment, à sauver son titre. Pour son déshonneur, ce sera chose faite. Mais il pense aussi que, dans un nouveau match limité à vingt-quatre parties et une fois physiquement rétabli, il n'aura aucun mal à dominer le même adversaire, contre lequel il a mené 5-0 après vingt-sept parties et qui était encore mené 5-3 après quarante-huit parties (1).

Neuf mois plus tard, c'est Kasparov, la victime, qui triomphait avec 5 victoires, 3 défaites et 16 nulles. Son entraîneur, le grand maître, Iossif Dorfman, donne l'explication : *« Le meilleur entraîneur de Kasparov a été Karpov. »*

Surpris la première fois par le jeu glacé et caché – « un iceberg », dit Spassky – de Karpov, le nouveau champion du monde en a tiré profit. Aussi brillant, mais moins brouillon, aussi audacieux mais moins téméraire, il a surtout approfondi ses recherches sur les ouvertures, portant celles sur la défense sicilienne, par exemple, à un degré jamais atteint. Ayant appris que, contre Karpov, il ne faut pas se précipiter mais patiemment repérer sa proie, quand il ne faut pas renoncer, il a ajouté, à ses qualités de visionnaire, la patience. L'aiglon est devenu aigle et a pris son envol.

Comme il y avait en face de lui un oiseau de belle envergure tout de même, ce deuxième match a été l'un des plus beaux combats *qu'on pouvait imaginer : huit parties positives*, soit une sur trois et sur les seize parties nulles, une ou deux seulement qui furent paisibles. Battu dès la première partie, passé en tête après la cinquième, distancé après la vingt et unième, Karpov est revenu à un point de son rival en gagnant la vingt-deuxième partie, maintenant jusqu'au bout l'incertitude. Mais l'aigle de Bakou tenait déjà dans ses serres la couronne royale. Il ne l'a pas lâchée.

Pourtant, rien n'est terminé. Il reste le match revanche dans trois ou quatre mois. Paradoxe : s'il a été exigé par Karpov, il n'est pas moins attendu par les supporters de Kasparov, qui voient là, pour leur idole, l'occasion de régler une dernière question, celle du nombre de victoires, puisque après soixante-douze parties jouées entre les deux géants, c'est toujours l'égalité : huit victoires chacun. Kasparov ne devrait pas les décevoir.

Mais combien de victoires lui faudra-t-il pour être salué avec un peu plus d'enthousiasme par... son propre parti ? Dimanche, la *Pravda*, organe officiel du parti communiste d'URSS, n'a donné qu'en dernière page le coup par coup de la vingt-quatrième partie sous le titre : *« Nouveau champion du monde. »* Le nom de Kasparov sent-il encore trop le soufre ? Quant à la Fédération soviétique d'échecs, durement étrillée avant le match par le nouveau champion du monde, elle a fait savoir que l'*« important était que le titre reste en URSS »*. Une trouvaille objective, sans doute.

Finalement, le plus malin a été M. Camponanès, bête noire de Kasparov. Avant de lui passer autour du cou, dimanche, l'énorme et symbolique couronne de lauriers, le président de la FIDE, évoquant l'annulation du premier match, a déclaré : *« Par accident ou à dessein, nous avons produit le plus grand match de ces cinquante dernières années. »* Pour une fois, il avait dit la vérité.

BRUNO DE CAMAS.

(Lire nos informations page 10.)

(1) Dans le premier match, le nombre de parties était illimité, le vainqueur étant celui qui marquerait, le premier, six points. Les nulles n'étaient pas prises en compte.

étranger

Belgique

APRÈS LE HOLD-UP SANGLANT D'ALOST

L'énigme des «tueurs fous» du Brabant

De notre correspondant

Bruxelles. — Huit morts et neuf blessés, dont deux grièvement, pour 250 000 francs belges. Moins de 40 000 francs français ! Comparée au carnage qu'ils ont laissé derrière eux, la somme dérisoire que trois gangsters ont emportée samedi soir 9 novembre d'un supermarché d'Alost, petite ville flamande à 20 kilomètres de Bruxelles, oblige à se poser la question : ces gens ne sont-ils là que pour tuer ?

Arrivés en Golf GTI au moment même — ce qui prouverait la préparation minutieuse du coup — où les gendarmes chargés d'assurer la surveillance du magasin étaient remplacés par les policiers locaux, les trois hommes, le visage recouvert de bas nylon, ont ouvert le feu dès leur descente de voiture. Toujours en tirant, ils se sont précipités dans le supermarché, se sont emparés d'une caisse et sont repartis en continuant à tirer. Le tout en moins de trois minutes. Les policiers, présents et paralysés, n'ont pu intervenir.

Fin septembre, deux supermarchés de la même chaîne (Delhaize) avaient été attaqués et, avec la même sauvagerie, huit personnes avaient été tuées pour un butin presque aussi dérisoire, moins de 100 000 francs français. A Nivelles, en septembre 1983, trois personnes avaient péri pour quelques paquets de café ! Au total, depuis 1982, près de trente personnes ont ainsi trouvé la mort. Tout indique que la même bande de gangsters, appelés ici les « tueurs fous du Brabant wallon » soit responsable de ce bilan sanglant.

Des tirs précis

Qui sont-ils ? Tous les responsables belges de la sécurité avouent leur impuissance, ne serait-ce qu'à cerner le profil de ces gangsters. Les « vrais » truands ne tuent pas ainsi pour le plaisir et surtout pas pour des sommes aussi ridicules. Les « vrais » fous agissent en général seuls et ne sont pas aussi organisés et aussi bien préparés. Ainsi, les enquêteurs ont toujours été frappés par la précision des tirs. Alors toutes les hypothèses sont maintenant émises : racket contre la chaîne de supermarchés, intervention de services secrets étrangers, complot d'extrême droite...

Après la série d'attentats — quatre en moins de quarante-huit heures contre les principales banques du pays — par les Cellules communistes combattantes (CCC), une question se pose surtout : existe-t-il un lien entre les terroristes des CCC et les « tueurs fous » ? Les précautions prisent jusqu'à présent par les premiers — ils prennent soin de toujours prévenir avant que leurs bombes n'explosent — contrastent avec l'aveuglement meurtrier des seconds. Le ministre de la justice, M. Jean Gol, a déclaré dimanche que *« personne ne pouvait établir de lien »* entre les deux groupes. Il a pourtant estimé *« vraisemblable »* que le hold-up, fructueux celui-là, puisqu'il a rapporté 1 million de francs à ses auteurs, — commis le lundi 4 novembre contre un fourgon postal à Verviers (deux postiers avaient été tués) a un rapport avec les activités des terroristes.

Même le Luxembourg n'est pas épargné par cette vague de violence puisque samedi, à 22 heures, deux bombes ont explosé dans l'aéroport de Luxembourg, ne faisant aucune victime mais près de 100 millions de francs belges (15 millions de francs français) de dégâts. L'attentat, qui n'a pas été revendiqué, est le douzième en six mois dans le grand duché.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Suisse

INQUIÉTUDE SUR LE SORT DE DIVERS RÉFUGIÉS EXPULSÉS

Le gouvernement helvétique a catégoriquement démenti les informations publiées par le journal *la Suisse* selon lesquelles six des cinquante-neuf Zaïrois expulsés de la Confédération le 3 novembre *avaient été tués par les services de sécurité de leur pays à leur arrivée* à Kinshasa. Un porte-parole du département fédéral de la justice à précisé que les femmes et les enfants expulsés avaient rejoint leur famille au Zaïre et que les hommes étaient *« retenus dans les environs de Kinshasa »*. Le gouvernement zaïrois avait adressé vendredi une note de protestation à Berne à la suite des informations publiées dans la presse suisse.

M. Musey Nisa, l'un des dirigeants du Comité de coordination de l'opposition zaïroise en exil, a cependant maintenu auprès de l'Agence France-Presse ces informations qu'il affirme détenir de *« sources absolument sûres »*.

Notre correspondante à Genève, Isabelle Vichniac, nous indique d'autre part que l'expulsion, le 8 novembre, d'un ressortissant turc, M. Hussein Firtima, a provoqué des manifestations de protestation à Genève. M. Firtima, qui vivait en Suisse avec ses deux enfants depuis le 1er avril 1982, avait demandé l'asile politique. Le Mouvement de coordination genevoise pour la défense du droit d'asile, la Ligue suisse des droits de l'homme, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, ont fait part de leur préoccupation à Berne. Quant aux communautés religieuses, elles ont fait savoir qu'elles apporteraient leur soutien sans réserve aux personnes et organismes qui hébergent des réfugiés dans des conditions que les autorités jugent illégales.

LES ÉLECTIONS AU GRAND CONSEIL DE GENÈVE

Echec du candidat de l'extrême droite

De notre correspondante

Genève. — Les Genevois se sont réveillés le 11 novembre en se demandant si le succès de l'extrême droite enregistré aux élections du 13 octobre au Grand Conseil (législatif) de leur canton (*le Monde* du 15 octobre) avait été autre chose qu'un feu de paille allumé par des grincheux. M. Arnold Schlaepfer, le candidat du parti d'extrême droite Vigilance, non seulement n'a pas été élu au Conseil d'Etat (le gouvernement du canton de Genève), mais n'a même pas obtenu le quorum nécessaire pour un éventuel deuxième tour — désormais inutile. Les autres perdants sont le candidat du Parti du travail (communiste), M. Jean Spielmann, l'écologiste Laurent Rebeaud et l'un des deux membres radicaux sortants, M. Alain Borner.

Le vainqueur incontestable de cette élection (qui se fait, elle aussi, au suffrage direct) est le socialiste Christian Grobet, qui a recueilli le plus grand nombre de voix. Il est suivi par MM. Robert Ducret (radical), Bernard Ziegler (socialiste), Jacques Vernet (libéral), deux jeunes démocrates-chrétiens, MM. Jean-Philippe Maitre et Dominique Föllmi, et un autre libéral, M. Pierre Wellhauser. *La participation au scrutin a été de 44,46 %, relativement forte* pour Genève.

Deux remarques s'imposent : l'électorat s'est montré plus sagement traditionaliste quand il s'est agi de voter pour des hommes de gouvernement et non plus pour des partis; d'autre part, la presse qui, dans sa grande majorité, s'était montrée très préoccupée par le succès des Vigilants, en octobre, annonce leur défaite de manière très discrète.

ISABELLE VICHNIAC.

Italie

Plusieurs centaines de milliers de lycéens ont manifesté contre les mauvaises conditions de travail

De notre correspondant

Rome. — *Des centaines de milliers de lycéens ont manifesté* le samedi 9 novembre à Rome et dans plus d'une centaine d'autres villes italiennes. La vague de protestation est partie, au *début d'octobre*, de Milan. *Trois semaines après la rentrée scolaire, environ mille deux cents élèves* du lycée artistique nº 2 attendaient encore de suivre leur premier cours : leur établissement avait, en effet, été déclaré *« inapte au servie »* en raison de sa vétusté, et les solutions de remplacement proposées par les services compétents achoppaient toutes sur des blocages administratifs ou sur la mauvaise volonté des uns et des autres.

Les petits groupes politisés, en mal de clientèle depuis la retombée de l'agitation de la fin des années 70, comprirent rapidement qu'une occasion se présentait là de se « refaire ». Sans atteindre les extrêmes du lycée artistique nº 2, les conditions du travail scolaire sont, en effet, déplorables dans la plupart des établissements publics. Le problème le plus notoire est celui connu ici sous l'appellation de *« double » ou de « triple tour » : faute d'un nombre* de classes suffisant, les élèves doivent se contenter de venir deux ou trois heures en cours chaque jour, puis de céder la place à un ou parfois deux autres groupes de camarades.

Parmi les protestataires les plus actifs, figurent les gauchistes de Démocratie prolétarienne, la Jeunesse communiste et un mouvement chrétien dénommé Communion et libération.

Deux manifestations avaient eu lieu en octobre à Milan. Tandis que la presse de droite spéculait sur *« un nouveau 68 »* (ou 77, de tels mouvements revenant de façon récurrente tous les sept ou huit ans en Italie), de nouveaux mots d'ordre faisaient leur apparition comme le *« refus du projet de budget 1986 »*, inspirés par le PC ou la Démocratie prolétarienne. Ce budget prévoit, en effet, une augmentation sensible des droits d'inscription scolaires et universitaires. Des manifestations devraient à nouveau avoir lieu dans toute la Péninsule le 16 novembre.

JEAN-PIERRE CLERC.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

« LE MONDE » PUBLICITÉ SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
TÉL. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,20 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LA FIN DE LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Début de la guérison ou cautère sur une jambe de bois ?

La vingt-troisième conférence générale de l'UNESCO s'est achevée samedi 9 novembre, avec trois jours d'avance sur le calendrier prévu (*le Monde* daté 10-11 novembre), sans qu'ait été levée la menace du retrait de la Grande-Bretagne le 31 décembre, un an après les Etats-Unis. La réunion a cependant permis d'aboutir à un apaisement au moins provisoire et le contentieux entre les Occidentaux et l'UNESCO ne s'est pas aggravé. Ce lundi 11 novembre, le directeur général M. Amadou Mahtar M'Bow, devait tenir une conférence de presse, et un nouveau président du conseil exécutif être désigné. M. Ivo Margan (Yougoslavie) était considéré comme le meilleur candidat de compromis, surtout depuis qu'il a reçu l'appui tacite de Moscou.

De notre envoyé spécial

Sofia. — Etrange impression que celle produite, samedi 9 novembre dans la grande salle du palais de la culture Ludmilla-Jivkova, par la fin de la conférence générale de l'UNESCO qui siégeait depuis le 8 octobre. Après tant de jours et de nuits de travaux, réunions, discours, propositions et scrutins, on aurait imaginé un peu plus de chaleur dans l'« au revoir ». On avait surtout le sentiment que les délégués, à quelque pays qu'ils appartinsent, étaient surtout harassés, ce qui d'ailleurs se conçoit, et pressés de prendre le premier avion pour leurs capitales respectives. Mais il y avait aussi sans doute, dans la brièveté des congratulations d'usage, le souci de n'afficher aucune satisfaction excessive à un moment où l'avenir de l'organisation reste incertain.

Pourtant, si l'on n'a pas le sentiment que les questions de fond *aient été réglées à Sofia (ni même parfois abordées), la conférence générale de l'UNESCO a pu se séparer sur un* bilan qui n'est pas totalement négligeable.

D'abord aucun incident majeur, aucune rupture spectaculaire n'a eu lieu durant ces longues semaines. Qu'on en soit à s'en féliciter est certes révélateur de ce qu'était devenu le climat de l'organisation ces derniers mois, mais enfin un tel résultat n'était pas acquis d'avance. Il peut notamment être attribué aux pays de l'Est, qui ont manifestement compris qu'ils avaient, eux aussi, à terme, tout à perdre au départ des Occidentaux, c'est-à-dire au naufrage de *l'UNESCO*. Tandis que le pays hôte, la Bulgarie, assurait une logistique impeccable, *les Soviétiques s'employaient, de leur côté, à désamorcer quelques* bombes à retardement. Y compris en laissant filtrer que M. M'Bow trouverait *Moscou sur son chemin* s'il briguait *un troisième mandat* dans deux ans...

Le programme revu à la loupe

Mais cet apaisement est aussi très largement l'œuvre de deux hommes qui auront été les vedettes de cette conférence : MM. Abellatif Rahal (Algérie) et Hector Winter (Jamaïque). L'un et l'autre ont mis d'évidentes qualités de diplomatie au service des travaux. Même s'ils apparaissent peu parmi les auteurs officiels des résolutions, *ils* ont été présents dans tous les « coups », arrondissant volontiers les angles au soulagement des Soviétiques *et de bon nombre d'Occidentaux, et avec la bénédiction* des Chinois.

D'une manière générale, le mot d'ordre de la conférence aurait pu se résumer ainsi : ne donnons aucune raison supplémentaire aux Britanniques de confirmer leur intention de retrait. Les participants pourront à tout le moins faire valoir que leurs décisions, acquises selon la procédure du consensus ou à l'unanimité, ont donc reçu l'approbation du représentant britannique, M. Gordon. Le jeu consistait d'ailleurs, à l'évidence, à l'entraîner dans cette voie, et l'intéressé a dû consulter sans cesse le Foreign Office pour être sûr de ne pas aller trop loin.

A-t-on pour autant donné aux Américains de bonnes raisons de revenir, et aux Britanniques (qui pourraient être suivis de quelques autres) de ne pas partir ? En l'état actuel des choses, rien n'est moins sûr. Le programme a été revu à la loupe, ce qui était quasiment une première pour l'UNESCO. Mais la concentration autour de quelques grandes options simples, que semblait imposer la réduction drastique des ressources de l'organisation (les Etats-Unis fournissaient à eux seuls un quart du budget), reste à faire.

Cela dit, une évolution se manifeste parmi ceux des Occidentaux qui songeaient hier encore à emboîter le pas des Britanniques, à supposer que ces derniers confirment leur retrait. On peut désormais croire que *quelque chose va changer*, et que le *« système M'Bow »*, tant controversé, a vécu.

Peut-être s'est-il passé à Sofia ce qui s'est produit à New-York à l'occasion de la session du quarantième anniversaire des Nations unies : si exaspérants que soient les défauts du système, il s'impose à la communauté internationale comme un grand progrès. Mais c'est ici que les analyses divergent : faut-il pour sauver la grande ambition de 1945 crever l'abcès ou simplement administrer quelques remèdes apaisants ? Aux optimistes, la conférence générale de Sofia apparaîtra comme le début de la guérison. Et aux pessimistes, comme l'application d'un cautère sur une jambe de bois.

BERNARD BRIGOULEIX.

LES RAPPORTS EST-OUEST

M. Reagan souhaite rencontrer M. Gorbatchev chaque année

(Suite de la première page.)

Le Pentagone doit en principe remettre cette semaine à la Maison Blanche un rapport sur les violations soviétiques de ce traité, lesquelles constituent l'un des grands arguments du courant hostile, au sein de l'administration, au principe *même* du contrôle des armements.

La veille, vendredi, M. Reagan n'en avait pas moins déclaré devant une délégation d'élus républicains qu'il était *« sans illusions sur les intentions soviétiques »* et qu'une *« véritable amélioration »* des rapports entre les deux super-puissances demanderait des progrès dans la solution des conflits régionaux tels que l'Afghanistan, ainsi que sur les questions de droits de l'homme — un dossier qu'il a pourtant à peine effleuré dans le discours radiodiffusé qu'il a prononcé samedi à l'intention principalement des citoyens soviétiques.

Vendredi encore, le président (républicain) de la commission sénatoriale des affaires étrangères avait parlé de la *« possibilité »* que des *« idées »* admises par les deux parties soient énoncées dans un communiqué et que des *« priorités »* soient définies à l'intention des négociateurs qui sont face à face à Genève depuis onze mois. Le conseiller spécial de la Maison Blanche pour le contrôle des armements, M. Paul Nitze, avait quant à lui parlé de la mise au point de *« lignes directrices »* — une hypothèse que n'a pas exclue non plus M. Shultz dimanche. Le secrétaire d'Etat a en effet noté avec son habituelle placidité que M. McFarlane avait qualifié d'*« improbable »*, mais non exclue, la publication d'un communiqué, et que cela par conséquent *« reste à voir »*.

Tous ces ratés tiennent beaucoup à l'inquiétude ressentie dans les milieux dirigeants américains depuis l'entretien que M. Shultz a eu, mardi dernier à Moscou, avec M. Gorbatchev, qui se serait montré particulièrement virulent et agressif dans ses appréciations de la politique américaine. Cet état d'esprit du secrétaire général semble avoir conduit pas mal de gens, à Washington, à penser qu'il fallait hausser le ton : pour ne pas paraître intimidé d'une part, pour faire comprendre à M. Gorbatchev d'autre part qu'il risquait de s'attirer des réponses à la hauteur de la part de M. Reagan et que les dangers de dérapage seraient alors réels.

Plus profondément, le problème est que l'ébauche de compromis qui permettrait de laisser « rouler la balle » n'a pas été encore trouvée. Dans ses grandes lignes, ce compromis devrait porter sur la définition des essais que Washington veut pouvoir effectuer dans le cadre des recherches sur la « guerre des étoiles ». Or on en est toujours loin, puisque M. Gorbatchev aurait, la semaine dernière à Moscou, fait marche arrière sur l'accord qu'il avait donné en septembre dans ses déclarations à *Time* pour la poursuite des recherches américaines en laboratoire.

Un message à la population soviétique

Dans son allocution de samedi, simultanément traduite en de très nombreuses langues, dont, bien sûr, le russe et d'autres langues de l'URSS, M. Reagan a d'ailleurs réaffirmé avec une absolue tranquillité qu'il poursuivrait *« le programme de recherches et d'essais sur les technologies de défense stratégique »*. Le président a insisté sur le fait que l'URSS s'était lancée avant les Etats-Unis dans de telles recherches, et que la mise en place de systèmes défensifs permettrait de parvenir à une élimination graduelle et négociée des armes nucléaires.

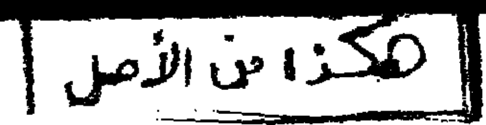
L'ensemble du discours était par ailleurs extrêmement modéré. Se présentant comme *« un époux, un père et un grand-père »* rêvant de paix pour sa famille, M. Reagan a déclaré à l'adresse de ses auditeurs soviétiques que l'Amérique *« ne menace pas votre pays et ne le fera jamais »*. La Maison Blanche, qui avait publiquement souhaité que le message de M. Reagan ne soit pas brouillé, a relevé, en s'en félicitant, que ce souhait avait été en partie entendu par le Kremlin.

Il est vrai que, au moment où *M. Reagan s'exprimait* au micro de la Voix de l'Amérique, les douanes américaines laissaient sortir des eaux territoriales des Etats-Unis le *Maréchal-Konev*, ce navire céréalier duquel par deux fois, fin octobre, un jeune marin ukrainien avait tenté de s'échapper pour choisir la liberté. Lorsque les autorités américaines lui avaient enfin donné la possibilité d'être entendu, il avait déjà suffisamment été drogué et menacé pour ne plus demander qu'à rentrer dans son pays.

En d'autres temps, le gouvernement de M. Reagan aurait probablement *accepté de bloquer le navire à quai jusqu'à ce que le jeune marin puisse répondre* à la convocation que lui avait adressée la commission des *affaires agricoles du Sénat*. Cette commission est *présidée* par l'une des figures les *plus* connues de l'extrême droite *républicaine*, le sénateur Helms, qui a dénoncé là *une volonté de* la Maison Blanche de *ne créer* aucun obstacle au *sommet*. Le sénateur n'avait, en l'occurrence, *certainement pas tort*.

BERNARD GUETTA.

● *Visite d'Etat de M. Diouf à Paris, le 25 novembre.* — Le chef de l'Etat sénégalais, M. Abdou Diouf, effectuera une visite d'Etat en France du 25 au 27 novembre prochain. La France a, d'autre part, ouvert un crédit de 111 millions de francs (5,55 milliards de francs CFA) au Sénégal pour le financement partiel d'un projet d'irrigation dans la région de Matam (nord du pays). Cette convention de financement de la Caisse centrale de coopération économique (CCCE), prévoit un remboursement en vingt ans — dont cinq ans de différé d'amortissement — et à un taux de 3,75 %. — *(AFP, AP.)*



A TRAVERS LE MONDE

VATICAN

Constat de « convergences » avec M. Roland Dumas

Rome. – *« Je ne vous surprendrai pas en vous disant qu'il n'y a pas de problèmes entre le Vatican et Paris. »* M. Roland Dumas, *ministre des relations extérieures, était* visiblement satisfait à l'issue de sa première visite au Saint-Siège le samedi 9 novembre. En 1983-1984, la querelle hexagonale sur l'enseignement privé avait pu provoquer quelques froncements de sourcils à Rome. Cette fois, il n'y a eu, tant avec Jean-Paul II qu'avec son « premier ministre », le cardinal Casaroli, *que constat de « convergences ».* Les entretiens ont porté notamment sur le Proche-Orient (en particulier sur la question des communautés chrétiennes au Liban et en Syrie) et la Palestine (à propos de laquelle on a reconnu *« la nécessité de prendre en compte les intérêts des Palestiniens et la réalité de l'OLP »),* ainsi que sur les pays de l'Est.

Le Vatican, a encore déclaré M. Dumas, fait sur la question de l'initiative de défense stratégique du président Reagan une analyse « assez fine » : elle n'est posée *« ni en termes moraux ni en termes catégoriques..., quelque chose entre un scepticisme raisonné et une approbation nuancée ».* Convergence *enfin sur* la *question* de la dette du tiers-monde. Le Saint-Siège, a expliqué M. Dumas, estime que faute de solution sur ce sujet on *« aboutirait à des situations inconnues, à des réactions en chaîne pouvant aller jusqu'à déclencher une grave crise de l'économie mondiale ». – (Corresp.)*

PÉROU

Le retour des « Tupac Amaru »

Lima. – Après trois mois de trêve, le MRTA (Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru) a repris ses opérations armées. Le mouvement de guérilla urbaine a revendiqué, samedi 9 novembre, l'attaque à la dynamite et au pistolet-mitrailleur de l'ambassade des *Etats-Unis à Lima. Les guérilleros ont agi à bord* de deux voitures. De l'une, ils ont lancé des bâtons de dynamite contre la porte principale de l'ambassade et, de l'autre, ils ont mitraillé toute la façade sans faire de victimes. Au cours de ces cinq derniers jours, des commandos du MRTA ont occupé les locaux du quotidien *El Nacional* de Lima, ont fait exploser une voiture piégée devant une succursale de la Citibank, attaqué à la dynamite un club pour les policiers et un commissariat du Rimac, un quartier pauvre de la capitale. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

La trêve rompue

Colombo. – L'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement et les cinq principaux mouvements séparatistes tamouls, décrété en juin et reconduit en octobre, n'est plus respecté. Au cours de trois jours d'opérations de « ratissage » contre la guérilla tamoule, l'armée a tué trente-trois rebelles dans le nord-est de l'île, a annoncé, *dimanche 10 novembre, un porte-parole de Colombo.*

La riposte de la guérilla ne s'est pas fait attendre : dans le même secteur, un autobus a sauté dimanche sur une mine et six personnes ont été tuées. Ce regain de violence ne facilite pas la tâche de l'Inde, médiateur entre les deux parties. Les pourparlers de paix ont été suspendus par la guérilla, qui réclame le respect intégral de la trêve. – *(Reuter.)*

IRLANDE DU NORD

Un sommet Tatcher-FitzGerald cette semaine ?

Belfast. – Selon des milieux informés, le prochain sommet anglo-irlandais se tiendrait le vendredi 15 novembre soit en Irlande du Nord soit dans la République (la date et le lieu de ces rencontres entre premiers ministres britannique et irlandais sont traditionnellement *gardés secrets pour des raisons de sécurité). Ce sommet sera* d'une importance particulière puisque Mme Tatcher et M. FitzGerald doivent signer un accord dont une des clauses principales prévoit la création d'une commission comprenant des représentants des deux pays et chargée de surveiller l'administration de l'Irlande du Nord. *Cette commission et son secrétariat, qui siégeront* à Belfast, s'occuperont de tous les aspects de la vie économique et sociale mais tout particulièrement des questions de sécurité. Cet accord est le fruit de douze mois de négociations parfois difficiles entre hauts fonctionnaires de Londres et de Dublin. – *(Corresp.)*

ITALIE

Fin de l'instruction du procès de la Mafia sicilienne

Palerme. – Les juges courageux de Palerme ont déféré, vendredi 8 novembre devant les tribunaux, quatre cent soixante-quinze personnes représentant le Gotha de la Mafia, au terme d'une année d'enquête suscitée par les révélations du « parrain repenti » Tommaso Buscetta.

Huit mille six cent trente-six pages signées une à une par le chef du parquet de Palerme, M. Giovanni Caponnetto, constituent le rapport d'instruction. Ce document unique dans les annales judiciaires, véritable « J'accuse » contre les clans les plus sanguinaires de Sicile, est complété par cent soixante mille pages d'annexes réunies en vingt-deux volumes, dont dix-neuf constitués de contrôles bancaires.

Le vaste procès, qui doit débuter en février prochain, devra faire la lumière sur les crimes de la Mafia : trafic de drogue, corruption et plus de quatre-vingt-dix meurtres. Ceux de chefs de clan et de leurs hommes de main, mais aussi et surtout les *« cadaveri eccelenti » («* cadavres exquis ») : juges, carabiniers, fonctionnaires et policiers qui ont payé de leur vie leur sens du devoir. En tête de liste figure le général Alberto Dalla Chiesa, dont l'assassinat, le 3 septembre 1982 à Palerme, avait frappé l'Italie de stupeur. – *(AFP.)*

TCHÉCOSLOVAQUIE

Condamnations pour trafic de devises

Prague. – Trois personnes ont été condamnées à des peines de deux à six ans de prison et à des amendes après la découverte, à Bratislava (Slovaquie occidentale), d'un trafic de devises portant sur au moins 300 000 dollars, a rapporté samedi 9 novembre la presse locale. *Selon la Pravda* de Bratislava, *un réceptionniste de* l'hôtel Devin, M. Miroslav Hauerland, achetait des devises (dollars, deutschemarks, schillings autrichiens...) à des clients de l'hôtel et les revendait à ses deux complices, M. Bohumil Polehna et Mme Maria Goedoerova, qui eux-mêmes les écoulaient sur le marché local.

Ce trafic reposait sur l'importante différence entre les cours officiel et clandestin des devises en Tchécoslovaquie : au taux officiel, les banques donnent 11,50 couronnes pour un dollar ou *6,40 « couronnes-devises »* (portant la mention « tuzex »), mais, au marché noir, certains sont disposés à payer jusqu'à trente couronnes pour un dollar.

Cette affaire s'ajoute à la liste déjà longue des condamnations pour trafic de devises en Tchécoslovaquie. L'été dernier, 53 personnes avaient été condamnées pour un gigantesque trafic portant sur au moins 850 000 dollars. – *(AFP.)*

Tunisie

LA CRISE SYNDICALE

Le bureau exécutif de l'UGTT poursuit sans M. Achour le dialogue avec le gouvernement

De notre correspondant

Tunis. – C'est une partie serrée que viennent d'engager le ministre du travail, M. Nourredine Hached, et les membres du bureau exécutif de l'UGTT pour tenter de sortir de la crise sociale que connaît la Tunisie.

Le premier pas, d'autant plus difficile qu'il intervenait peu après l'« isolement » du secrétaire général, M. Habib Achour, a été franchi avec succès lors de la longue réunion que le ministre a tenue, samedi 9 novembre, avec les syndicalistes (*le Monde* daté 10-11 novembre). Un long chemin reste à parcourir avant qu'une normalisation complète intervienne dans les relations entre le gouvernement et l'UGTT, et que la sérénité règne à nouveau dans les rangs de la centrale ouvrière.

Quoi qu'il en soit, la reprise du dialogue (interrompu après l'échec des négociations salariales de mai dernier) a incontestablement permis de désamorcer un processus de tension sociale qui n'avait fait que croître depuis près de six mois.

Le communiqué conjoint publié à l'issue de la rencontre de samedi précise que les deux parties *« ont affirmé leur souci de faire en sorte que les rapports gouvernement-UGTT se caractérisent par le dialogue franc et responsable pour servir l'intérêt de la nation et préserver les droits des travailleurs ».*

Ainsi se trouve délimité le cadre des tractations à venir. Reste à définir le contenu, et c'est là que les choses risquent de devenir plus délicates.

Une quarantaine de libérations

Même si l'on s'accorde de part et d'autre à considérer que le maintien au secrétariat général de la centrale de M. Habib Achour constituait un obstacle, les dirigeants syndicaux ne peuvent accepter sa *« déconnexion »*, pour employer l'expression des milieux gouvernementaux, sans contrepartie.

Aussi, dans un premier temps, demandent-ils l'évacuation des locaux de l'UGTT, occupés ces dernières semaines par des *« comités provisoires »*, auxquels ils dénient toute légitimité ; la reprise en main des affaires syndicales par les structures régionales et professionnelles évincées ; la libération de tous les syndicalistes arrêtés, dont le nombre n'a jamais été précisé (1) ; la réintégration de tous ceux qui ont été licenciés ou suspendus de leurs fonctions pour fait de grève. La levée de la mesure qui frappe M. Achour a été également, au moins pour le principe, évoquée. Mais, pour autant qu'on sache, sans qu'elle soit présentée comme une condition préalable à la poursuite des discussions.

Le communiqué conjoint ne mentionne pas spécifiquement le cas de M. Achour.

Etant plus que tout autre attaché à la préservation de l'organisation ouvrière, œuvre de son père, M. Nourredine Hached a joué, semble-t-il, un rôle déterminant dans la détente qui se dessine et qui s'est concrétisée, dès ce week-end, par la libération d'une quarantaine de syndicalistes. Nombre de responsables de l'UGTT le savent, et n'oublient pas non plus qu'il fut en 1981 l'un des principaux artisans du congrès de Gafsa, qui assura l'autonomie de la centrale.

Même fort de ce préjugé favorable et, parallèlement, de l'appui du premier ministre, M. Mohammed Mzali, M. Hached aura la tâche ardue. En effet, il n'est pas évident que l'action qu'il vient d'engager agrée totalement à l'ensemble de la classe dirigeante, au sein de laquelle existent des nostalgiques d'une organisation syndicale docile.

La position du bureau exécutif de l'UGTT n'est pas non plus très confortable. Ses membres devront s'employer à faire admettre aux différents *éléments de la centrale* encore hésitants que l'éviction de M. Achour était devenue inévitable.

Ils devront probablement faire face à la contestation des courants les plus radicaux, gauchistes ou intégristes, qui se sont renforcés à la faveur de la crise.

En attendant, les adjoints de M. Achour viennent de remporter un premier succès : dimanche, au terme de sept heures de délibérations, ils ont obtenu à l'unanimité le feu vert du bureau exécutif élargi, groupant à leurs côtés les secrétaires généraux des unions régionales, pour poursuivre les négociations avec le gouvernement.

Le communiqué publié à l'issue de la réunion proteste sans plus contre la mesure d'isolement *« inadmissible, arbitraire et contraire aux droits de l'homme »* qui frappe M. Achour, alors qu'il n'a officiellement fait l'objet d'aucune accusation précise.

MICHEL DEURÉ.

(1) La Fédération internationale des journalistes vient de protester contre l'arrestation de cinq journalistes fin octobre (*le Monde* daté 10-11 novembre). Au ministère de l'information, on précise que ces cinq personnes ne possèdent pas la carte de journaliste professionnel.

République sud-africaine

M. OPPENHEIMER PROPOSE UN PLAN DE SUPPRESSION PROGRESSIVE DE L'APARTHEID

Johannesburg *(AP)*. – L'homme d'affaires sud-africain Harry Oppenheimer a présenté, vendredi 8 novembre, un plan pour la suppression progressive de l'apartheid devant la chambre de commerce de Johannesburg.

L'ancien président de l'Anglo-American et de la De Beers, âgé de soixante-dix-sept ans, propose quatre mesures immédiates : permettre aux gens de toutes races d'ouvrir des commerces dans le centre des villes, une mesure que le gouvernement de Pretoria a déjà évoquée, mais toujours remise à plus tard ; autoriser les Noirs à être propriétaires de leur terre sans restriction de lieu et de durée ; abolir les laissez-passer que doivent obligatoirement porter sur eux les Noirs et qui leur permettent de se rendre d'une région à l'autre ; ne plus déplacer autoritairement les Noirs d'une région à une autre.

En présentant ce projet, M. Oppenheimer a dit : *« Il n'est pas suffisant de modifier les lois, il faut également changer le cœur des Sud-Africains. »* L'industriel a affirmé que Pretoria devait donner la citoyenneté sud-africaine à tous ceux à qui elle est refusée et avoir un seul ministère de l'éducation.

Algérie

L'AGITATION EN KABYLIE

Jour de grève sans heurts à Tizi-Ouzou

De notre envoyé spécial

Tizi-Ouzou. – De toute évidence, le mot d'ordre de grève parti de l'université, mercredi 6 *novembre*, a été bien suivi dimanche dans toute la ville de Tizi-Ouzou, en effervescence depuis une semaine *(le Monde* du 5 novembre). Vers midi, les rues pleines de badauds n'offraient au regard que des magasins aux rideaux de fer tirés. Seuls les services publics et les entreprises d'État fonctionnaient (1). L'unique restaurant privé ouvert était placé sous la protection de « guetteurs », qui glissaient à l'oreille du passant : *« C'est ouvert, montez ! »* Policiers et groupes d'étudiants s'étaient succédé dans la matinée pour donner des conseils contradictoires aux propriétaires.

La discrétion des forces de l'ordre

Bon gré mal gré, la consigne de grève a été suivie. La discrétion des forces de l'ordre a sans doute évité que les rues, anormalement animées pour un jour de semaine, ne s'embrasent. La tension perceptible au centre-ville n'avait pas dégénéré en fin de journée.

De toute façon, la concentration de matériel anti-émeutes aux abords du commissariat central, où nous avons été contraints de nous présenter dans la soirée, attestait que les forces de police ne risquaient pas d'être débordées.

Il n'y a donc pas eu répétition de ce qui s'était produit le dimanche précédent, marqué par de violents affrontements.

Les responsables étudiants et les autorités souhaitaient visiblement que tout se déroulât dans le calme.

Les membres du comité de *grève, rencontrés à l'université* nous ont dit avoir été reçus par le wali à plusieurs reprises et lui avoir exposé leurs revendications.

Celles-ci sont clairement exposées dans une « Déclaration des travailleurs, étudiants, lycéens et chômeurs réunis à *l'université de Tizi- Ouzou »*, le 3 novembre : réouverture des lycées fermés et réintégration de tous les exclus ; levée des sanctions et départ des « forces de répression ».

FREDERIC FRITSCHER.

(1) Le jour du repos en Algérie est le vendredi.

● *Un activiste intégriste a été tué et deux autres capturés.* – la semaine dernière dans la région de Hatatba, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest d'Alger, a annoncé, samedi 9 novembre, l'agence officielle APS.

Ces trois personnes faisaient partie du groupe qui avait attaqué la caserne de police de la Soumaa, près de Blida, en août, et tué cinq gendarmes lors d'une fusillade le 21 octobre près de Larba, dans la même région. – *(AFP.)*

politique

La convention nationale du Parti

Consacrée à la constitution définitive des listes électorales du PS pour *1986* et à *l'élaboration du programme socialiste pour la même* échéance, la *convention nationale* du PS, *réunie* à Paris les samedi 9 et dimanche 10 novembre, a réussi à « boucler » les listes législatives et régionales, après quelque vingt-cinq heures de travaux.

Les ministres en quête d'un siège de député ont tous obtenu satisfaction, même si ce n'est pas dans le département qu'ils souhaitaient. M. Jack Lang, ministre de la culture, mènera la liste du Loir-et-Cher. Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, sera en deuxième position dans le Calvados ; M. Henri Nallet, *ministre de l'agriculture*, tête de liste dans l'Yonne. M. Alain Calmat, *ministre délégué* à la jeunesse et aux sports, est premier dans le Cher, et Mme Huguette Bouchardeau deuxième dans le Doubs.

En l'absence – pour le moment – d'un accord avec le MRG, le PS a fait connaître les sièges qu'il offre aux radicaux de gauche. M. François Doubin, président du MRG, sera lui-même tête de liste dans l'Orne. M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, conduira la liste socialiste de Charente-Maritime. M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat chargé des universités, est troisième dans le Val-de-Marne. M. Jean Rigal conduira la liste du PS dans l'Aveyron ; M. Alain Bonnet sera deuxième en Dordogne. Le MRG dispose encore de la deuxième place dans l'Ain et des deux têtes de liste en Haute-Corse et en Corse du Sud, qui devraient revenir respectivement à MM. Emile Zuccarelli et Nicolas Alfonsi. Dans les Hautes-Pyrénées, socialistes et radicaux de gauche iront au combat sur des listes séparées. Deux cas restent litigieux : le Tarn-et-Garonne et le Lot. Les socialistes considèrent qu'ils ne peuvent donner la tête de liste du Tarn-et-Garonne à M. Jean-Michel Baylet qu'à condition que le MRG renonce à demander aussi la tête de liste dans le Lot, que le PS voudrait attribuer à M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat chargé de l'énergie. Le PS est d'accord pour que le MRG mène dix-huit listes autonomes, dans ces départements où cela ne lui nuira pas.

MM. Lionel Jospin et Jean Poperen, respectivement premier secré-

Le guichet des réclamations

« Accord partout. Terminé. » Il est 15 h 56 à la pendule du troisième sous-sol de l'Assemblée nationale, en ce froid dimanche, quand surgit, au milieu des journalistes qui prennent leur mal en patience, la silhouette massive de M. Marcel Debarge, le visage livide sous la lumière brutale des projecteurs de télévision, les yeux creusés de fatigue, après quelque *vingt-cinq heures de négociations* pratiquement ininterrompues.

Il n'était pas encore midi, la veille, quand le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne, s'était précipité hors de la salle où la convention siégeait depuis moins de deux heures, pour annoncer : *« Le premier intervenant rocardien, Gérard Lindeperg, s'est montré très conciliant. Il dit que la volonté d'aboutir permettra de surmonter les inévitables difficultés, et qu'elles sont moins réelles que ce qu'on pouvait craindre ! »* On savait que M. Jospin serait ferme : à chacun son dû. Aux rocardiens leurs 28,5 % *sur* les listes régionales. Et leur compte pour les législatives. Si les amis de M. Rocard arrivaient dans les mêmes dispositions, tous les espoirs étaient permis...

Il aurait fallu comprendre alors, comme l'a dit plus tard M. Rocard – qui n'a pas été ministre de l'agriculture pour rien, – qu'*« une hirondelle ne fait pas le printemps, qu'il soit ensoleillé ou pluvieux »*. De fait, en séance plénière, on ouvrait le guichet des réclamations. Un rocardien plus mauvais coucheur que son prédécesseur demandait, encore une fois, *« le respect des minorités »*. La minorité, en l'occurrence, c'est M. Pierre Bourguignon qui aurait voulu passer de la sixième place (non éligible), sur la liste législative de Seine-Maritime à la troisième, qui lui permettait de ne pas avoir à déménager son bureau de député sortant.

Une fois de plus, M. Guy Poirier, premier secrétaire fédéral de la Manche, explique que sa fédération est ouverte à tous, sauf à M. Stirn, qui, malheureusement, insiste beaucoup. Mme Yvette Roudy se fait quelques ennemis de plus, en dénonçant, comme d'habitude, les « petits apparatchicks » qui, selon elle, prospèrent dans les provinces à l'ombre des calicots socialistes.

Après ces quelques hors-d'œuvre, les négociateurs s'installent dans le cinquième bureau de l'Assemblée nationale pour entrer dans le vif du sujet. C'est le début de l'après-midi. Personne ne sait encore que les lampions de la fête ne s'éteindront qu'après plus de vingt-quatre heures de palabres.

Pour le moment, les délégués, réunis, eux, en séance plénière, s'intéressent à la plate-forme socialiste. *M. Michel Rocard* rattrape son « loupé » de Toulouse. Des voltigeurs pleins de zèle se partagent, vite fait, bien fait, la petit classe des journalistes, qui déchiffrent le discours, pour s'assurer que chacun a bien compris que « démocratie et solidarité », c'est quand même autrement à gauche que « moderniser et rassembler ». M. Michel Sapin, député sortant de l'Indre, candidat quelque part – à ce moment-là, personne sait plus très bien où – explique qu'*« il s'agit de donner un sens socialiste aux mesures gouvernementales »*.

Le message a été reçu fort et clair. Dans l'entourage du premier secrétaire, on accueille *« très favorablement »* le discours de l'ancien ministre. M. Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis, membre du courant A (mitterrandiste), approuve : *« Rocard a fait le discours qu'on attendait de lui. »* M. Jean-Pierre Chevènement – qui dans la *foulée de son* « Heure de vérité » d'Antenne 2, s'emploie avec succès à rafraîchir son « look » vestimentaire – est plus circonspect. *« Démocratie et solidarité, bien sûr,* dit-il en substance. *Mais c'est un peu intemporel. L'essentiel aujourd'hui, c'est de continuer la modernisation de la France, et pour cela, il faut absolument refuser le libéralisme. »* Le ministre n'est visiblement pas très sûr que M. Rocard en soit aussi convaincu que lui. Un peu plus tard, M. Mauroy trouve que M. Rocard s'inscrit dans un mouvement de bascule qui ramène progressivement le parti à gauche. *« Le PS retrouve son identité »*, lance l'ancien *premier ministre*, qui s'en va rejoindre ses camarades en commission des résolutions.

« On coupe des têtes et vite ! »

C'est déjà l'heure du dîner. Une longue nuit commence. D'étonnantes files d'attente se forment dans les couloirs du Palais-Bourbon. *« Cela tient de la maternité et de l'oral d'agrégation »*, lance un socialiste. Candidats à la candidature, délégués des fédérations, attendent en effet leur tour de comparaître devant le « tribunal » : assis sur une chaise face aux dirigeants socialistes réunis autour d'une table en fer à cheval, le malheureux candidat défend son dossier, sous le regard, qu'on imagine terrible, de M. Jean Poperen, numéro deux du PS et responsable des élections.

M. Mauroy, en tout cas, pique une colère lorsqu'il apprend que, au terme d'un long vol au-dessus d'un nid de fédérations hostiles, Mme Huguette Bouchardeau devrait atterrir sur sa liste. Le maire de Lille appelle chez eux les dirigeants nordistes, qui déboulent en pleine nuit à l'Assemblée. La démonstration de force sera efficace. Mme Bouchardeau ira finalement dans le Doubs.

Au matin, les barbes ont bleui. Tout le monde marche au café. *« Il y a des ministres qui ont fait un tour de France dans la nuit »*, ricane un délégué. A 10 heures, les rumeurs les plus contradictoires courent encore sur le sort des uns et des autres. La fatigue aidant, les plaisanteries incongrues se multiplient. *« Au moins,* lance un ministre, *on applique notre programme : on coupe des têtes, et vite ! »*

A 11 heures, la séance plénière reprend, pour écouter M. Jospin. M. André Billardon, qui préside et presse chacun de s'asseoir, lance : *« Tout le monde trouve un siège. »* Quelques-uns trouvent encore la force de rire. On se sépare de nouveau, pour peu de temps, assure M. Jospin, qui suggère de ne pas déjeuner pendant la suspension de séance. *« Tant qu'on aura pas déjeuné,* dit-il, *ont sera encore dans la matinée. »* Les plus futés vont déjeuner quand même. Ouvert exceptionnellement ce dimanche, le café Le Bourbon, en face de l'Assemblée, fait des affaires d'or. On annonce la reprise de la séance à 13 h 15, puis 15 heures. Ce sera 16 heures.

La voix fatiguée, M. Poperen fait son rapport. M. Jospin, le visage fermé, écoute les délégués présenter leurs doléances après l'accord final. Le délégué de l'Orne, qui vient d'apprendre que M. François Doubin, président du MRG, sera tête de liste chez lui, lance : *« Le siège était difficile à gagner. Maintenant, il est perdu. »* Pour la Manche, M. Godefroy, maire de Cherbourg, demande *« comment expliquer le combat gauche-droite avec Stirn ? »* M. Poperen répond à tout le monde, sur l'élargissement des listes : *« Si on ne prend pas ce genre de pari, on reste entre soi, et petit à petit, on se rabougrit, on s'étiole. »* Dans la salle, quelques têtes tombent sur les poitrines. Il est 17 h 15. M. Claude Estier lève la dernière séance.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

M. Rocard : « Nous avons dépoussiéré notre drapeau ; c'est le moment de le déployer ! »

Dans le discours qu'il a prononcé samedi 9 novembre devant la convention nationale réunie à huis clos, M. Rocard a affirmé qu'au congrès de Toulouse le PS a su *« débarrasser ses ambitions d'une bonne part d'illusions »*. Il a ensuite notamment déclaré : *« L'enjeu est de reconquérir la confiance d'une majorité des électeurs actuellement hésitants. La recherche systématique de l'affrontement nous perdrait, tandis que la persuasion est la condition de notre redressement. Or j'ai la conviction, surtout après Toulouse, que notre meilleur argument électoral, c'est ce que nous sommes plus que ce que nous promettons. Ce sont nos valeurs et notre éthique beaucoup plus que notre bilan. C'est dans l'ordre de l'éthique, de la morale politique, que la France aujourd'hui inquiète cherche à la fois sa cohésion, son enthousiasme et les fondements de son avenir. »*

M. Rocard a décrit ensuite les deux fondements de l'identité socialiste : *« la démocratie et la solidarité »*. Il a précisé : *« C'est au nom de la démocratie que doit être affirmée et respectée la vocation de l'Etat à fixer les règles du jeu (...)*

On ne peut accepter l'accumulation des laissés-pour-compte. Cette solidarité, il faut l'encourager et, quand c'est nécessaire, l'organiser. Après tout, la fonction redistributrice de l'État, qu'est-ce d'autre que la mise en œuvre de la solidarité ? Mais la puissance publique a aussi ses limites. Elle ne peut faire dépasser aux prélèvements obligatoires le seuil du tolérable. Elle n'est pas toujours la mieux armée pour donner à un effort de solidarité, qui peut être local ou ponctuel, sa pleine efficacité. Aussi faut-il qu'un maximum d'initiatives viennent de la société et que les acteurs les assument. »

Après avoir demandé aux socialistes *« volonté et vérité »* dans la mise en œuvre de leur politique, M. Rocard a indiqué : *« L'évolution des sociétés n'est pas régulière. Il est des temps forts, faits de changements institutionnels profonds ou de vigoureuses vagues de réformes, précédés de lentes maturations et suivis de longues périodes de digestion ou d'accoutumance. Mais, quelles que soient les périodes, les valeurs qui nous ont fait socialistes doivent nous guider. La nécessité réformatrice a fait place à celle de l'accoutumance. Dans toute la société, à l'action entraînante de l'État succède une germination à la fois prometteuse et inquiétante. Seule l'éthique est alors discriminante et c'est d'elle que la France a besoin pour se comprendre elle-même et discerner les voies de son avenir (...). Mais, à mon sens, devant les réalités d'aujourd'hui, c'est dans les domaines culturel, social et international que vont apparaître avec le plus de netteté les choix qui nous opposent à la droite...)*

» Culturel : la droite, c'est une évidente méfiance devant la création artistique, une volonté très claire de mettre les institutions et les acteurs culturels sous le contrôle direct des élus ; enfin, une volonté de consacrer l'essentiel des budgets aux institutions de prestige et au patrimoine en sacrifiant massivement l'animation, la création et la diffusion. Cela promet, si ces gens gagnent, un avenir bien sombre aux artistes et aux créateurs.

» Social : le cœur de notre démarche est d'instaurer un système de régulation sociale qui ne fait dépendre l'évolution de la société ni du seul marché ni du seul Etat, mais d'une négociation ouverte et contractuelle. Il faut envisager aussi un droit à l'expérimentation sociale qui permette de suspendre certains interdits réglementaires sous obligation d'observation et d'évaluation. »

Après avoir évoqué le domaine international, M. Rocard a abordé le problème de l'immigration. Il considère que cette question *« n'est déjà plus celle de l'immigration, mais celle d'une société multiculturelle »*. Il a plaidé pour une *« dialectique intégration-respect des différences »*.

M. Rocard a conclu : *« Nous avons dépoussiéré notre drapeau : c'est le moment de le déployer haut et fort ! »*

M. Jospin : il n'est pas souhaitable que nous soyons moins à gauche

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a déclaré, dimanche matin 10 novembre, que la conclusion du processus de désignation des candidats socialistes est *« une grande réussite politique »* et souligné que le PS est le premier parti à présenter non pas ses têtes de listes, mais l'intégralité de celles-ci.

M. Jospin a affirmé avoir toujours pensé que l'adaptation du PS à ce nouveau mode de scrutin, qu'il souhaitait, serait *« une épreuve et un défi »*. Pour lui, ce processus a été *« maîtrisé »*, et l'unité du parti est préservée.

Il a ajouté : *« L'unité du parti, je l'ai sentie, non pas vraiment directement menacée, mais en question (...), il fallait faire preuve de beaucoup de sagesse.*

A propos de ses relations avec M. Rocard, M. Jospin a dit : *« Je suis très content d'être en meilleurs termes avec Michel Rocard (...). J'essaie de faire vivre la synthèse, mais je ne suis au bout d'aucun axe. En matière de roue, je me verrais plutôt comme le moyeu, avec des relations excellentes (...) avec chacun de ses rayons. Je ne suis pas un pion qu'on place ou qu'on déplace (...). Je suis le premier dirigeant de ce parti, le premier secrétaire de tous les socialistes où qu'ils soient. Je décide moi-même (...) sous l'œil des militants de l'endroit où je me situe, de la façon dont j'agis. Je serai toujours conduit par une pensée politique, jamais par des arrière-pensées. »*

A propos du programme socialiste, M. Jospin a souligné qu'il s'est senti *« rejoint »* par les interventions de MM. Chevènement et Rocard, dans son souci d'*« inscrire nos propositions, clairement, dans l'identité des socialistes »*. Il a ajouté : *« Nous sommes au gouvernement et espérons y rester. Il est donc normal de ne pas faire un programmme exhaustif. Une partie de notre programme, ce sont nos actes qui l'établissent et qui le fondent. C'est à la droite, à l'opposition de montrer qu'elle pourrait faire mieux et de dire comment. »*

Pour M. Jospin, la plate-forme socialiste doit faire ressortir *« la continuité »* de la politique menée et aussi l'idée que *« continuer avec les socialistes au-delà de 1986, c'est aussi se préserver du programme de la droite. C'est dire halte aux démolisseurs (...). Il y a encore du chemin à faire avec nous si on rejette les modèles archaïques de la droite »*.

« La campagne doit être conduite, a-t-il dit, *sur des bases claires. » « Il y a,* a continué M. Jospin, *un projet de la gauche porté par les socialistes, et il y a un projet de la droite qui survit aux contradictions de ses leaders. »*

« La droite, a conclu M. Jospin, *est plus à droite que jamais, et il n'est pas souhaitable que nous soyons moins à gauche. »* Mais le projet socialiste doit être *« tourné vers le peuple, réaliste, et ouvert »*.

Le programme : un « keynésianisme européen »

« A travers le débat sur le programme, c'est le débat sur l'identité des socialistes, face aux défis du monde moderne et aux défis des années qui viennent. » La formule est de M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS. Un peu emphatique certes ; mais unis dans une motion de *« synthèse »*, globalement sortis – semble-t-il – sans traumatismes inguérissables de l'épreuve de la constitution des listes électorales, les socialistes peuvent réfléchir ensemble, de façon presque sereine, aux perspectives qu'ils peuvent offrir aux Français pour l'après-86, même si l'application de leur programme, dans l'état actuel de l'opinion, relève de l'hypothèse d'école.

Chargé des études au secrétariat national du PS, et, à ce titre, responsable de l'élaboration du programme socialiste, M. Dominique Strauss-Kahn a défini devant la convention, samedi 9 novembre, les axes principaux des débats à partir du document de travail soumis au bureau exécutif du parti, puis à la convention nationale (*le Monde* des 8 et 9 novembre).

● LA CROISSANCE. – Pour M. Dominique Strauss-Kahn, les socialistes doivent se donner *« tous les moyens de la croissance la plus forte possible »* tout en sachant qu'une croissance de 3 % par an, qui ne pourra être obtenue au mieux avant la mi-86, ne suffira pas à réduire le chômage. Dès lors, estime M. Strauss-Kahn, et quels que soient les efforts accomplis dans toutes les directions, promettre la réduction du nombre de chômeurs de un million en deux ans relève du *« phantasme d'opposant »*. Réponse à la droite, – sous forme du refus, dans la plate-forme du PS, de toute *« gesticulation »*, mais aussi réponse à quelques socialistes qui avaient souhaité que le PS s'engage sur un objectif chiffré de baisse du chômage.

● LES PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES. – M. Strauss-Kahn a souligné que les socialistes doivent être conscients que les mesures d'ordre social prévues dans leur programme (notamment l'institution d'un revenu minimum garanti) excluent la poursuite de la baisse des prélèvements obligatoires, un redéploiement de l'aide sociale devant permettre une stabilisation, et éviter une reprise de la hausse de ces prélèvements (lire l'article de Guy Herzlich). M. Gérard Fuchs, membre adjoint du secrétariat national chargé des études (rocardien), a précisé qu'il souhaiterait que le programme inclut l'idée que *« si la stabilisation des prélèvements obligatoires est indispensable, leur diminution ne saurait représenter un objectif en soi »*.

● LE SECTEUR PUBLIC. – Les socialistes doivent, estime M. Strauss-Kahn, convaincre l'opinion que *« l'idée d'entreprises nationales n'est pas une idée des années 50 »*, même si *« la nationalisation d'immenses ensembles industriels »* n'est plus à l'ordre du jour. Puisque les PME sont les plus dynamiques, il s'agit maintenant de stimuler leur croissance, tout en faisant fonctionner le secteur public de façon elle-même dynamique, M. Strauss-Kahn serait tenté par *« la création de PME publiques. »*

● LA LÉGISLATION DU TRAVAIL – LES CONVENTIONS COLLECTIVES. – Si les socialistes s'opposent à la flexibilité du travail telle que la conçoit le patronat – c'est le « droit du travail caoutchouc », – ils doivent accepter une certaine « mobilité » du cadre légal et conventionnel existant, afin de « prendre le tapis roulant » de l'évolution technologique et économique. Deux exemples : l'introduction des nouvelles technologies rendra obsolète, à terme, estime M. Strauss-Kahn, l'avancement à l'ancienneté, car ces technologies évolutives rendent l'expérience moins importante et valorisent un savoir immédiatement utilisable. Quant au travail à domicile, auquel notre droit n'est pas adapté, il peut connaître, estime M. Strauss-Kahn, un nouveau développement, lié notamment à l'extension de la micro-informatique.

● L'EUROPE. – un *« keynésianisme à l'échelle européenne »* n'aurait pas les inconvénients d'une relance purement nationale (qui, compte tenu des structures de l'économie française, se traduirait par un déficit de nos échanges) puisque *« le déséquilibre ne pourrait exister qu'à l'égard de l'extérieur de la CEE »*. Mais, sauf à retrouver au niveau de la Communauté cet écueil, les Européens devraient accepter l'idée de renforcer leur protection face aux Etats-Unis et au Japon afin que l'Europe cesse d'être *« une passoire extraordinaire »*. Fervent partisan, lui aussi, de la lutte contre le déclin de l'Europe, M. Jean-Pierre Chevènement a pourtant exprimé, dans les couloirs de la convention, son scepticisme, sur la possibilité d'un *« keynésianisme européen »*, compte tenu de l'attitude des partenaires de la France.

● LES LIBERTÉS. – Il s'agit là de *« maintenir ferme le cap qui est celui des socialistes »*.

L'un des deux groupes de la commission des résolutions a engagé la réflexion sur le document de travail présenté par M. Strauss-Kahn, afin de dégager une quinzaine de thèmes prioritaires (qui fourniront la matière d'une *« version courte »* du programme, mieux écrite, plus percutante, et destinée à un large public) après en avoir modifié certains aspects. Ainsi, M. Strauss-Kahn, qui rendait compte des travaux de la commission, a-t-il notamment indiqué que le texte doit être, pour répondre aux souhaits exprimés, plus *« offensif »* sur les entreprises nationales, qui devront être *« un élément de la croissance »*. La commission a aussi inscrit, parmi les priorités que devra dégager le texte, *« un effort collectif au niveau de l'Etat pour assurer le financement des organismes de logements sociaux »* (1).

M. Strauss-Kahn a encore précisé que l'angle de la *« démocratie et* [du] *progrès social »*, pour organiser le document l'avait emporté, au sein de la commission, sur celui de l'idée de République.

J.-L. A.

(1) *Les autres thèmes prioritaires retenus sont* la croissance, la formation, l'institution d'un revenu minimum, la mutualisation des coûts de la mutation, le financement de la protection sociale, les *prélèvements obligatoires*, les financements des logements sociaux, les nationalisations, les relations du travail, les libertés, la décentralisation, l'immigration, la *culture* et la science, l'Europe.

Protection sociale : le revirement

En proposant d'instaurer un revenu minimum garanti et une prise en charge collective des risques nés des mutations économiques, le Parti socialiste a affiché à nouveau ses couleurs : il a opté résolument pour le développement de la protection sociale collective. Les deux propositions ne sont d'ailleurs pas totalement indépendantes : dans l'esprit de bon nombre de socialistes, la pauvreté provient, pour l'essentiel, du chômage de longue durée.

Le P.S. a ainsi repris l'initiative dans un domaine où la prudence tient lieu aujourd'hui de règle de conduite. Il rompt avec la primauté accordée à l'économique sur le social, et avec le discours libéral ambiant qui vise d'abord à alléger les charges des entreprises.

Toutefois, il ne sacrifie pas les exigences de la modernisation économique, et affirme même vouloir la faciliter. *« Il s'agit d'éviter à la fois les drames et l'échec des mutations »*, dit M. Dominique Strauss Kahn, pour qui *« supprimer une partie des garanties de l'Etat-providence, comme le propose l'opposition, n'est pas le moyen de faire prendre des risques aux Français »*.

Les deux propositions du PS ont un coût. Lequel ? Pour le revenu minimum, et le complément de ressources assurant ce revenu minimum, tout dépend du niveau choisi. M. Jean-Claude Boulard, président de la communauté urbaine du Mans, l'évalue (1) à 14 milliards de francs avec une allocation de 1 200 francs au maximum.

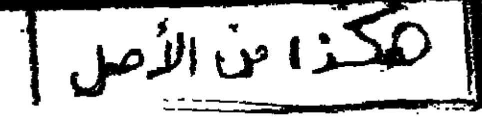
On peut viser plus bas. Mais, dans tous les cas, il faudrait trouver plusieurs milliards, même si une partie du financement peut être fournie par un redéploiement de l'aide apportée par les bureaux d'aide sociale des collectivités locales.

Il en va de même pour la prise en charge des mutations économiques. Celle-ci revient à étendre le régime des *« pôles de conversion »* actuels, en élargissant les aides (au déménagement, à la formation, etc), en les attribuant plus tôt et de façon systématique. Tout dépend encore du seuil fixé pour qu'une zone ou un bassin d'emplois obtienne ces aides.

Les deux propositions n'apparaissent donc guère compatibles avec la baisse des prélèvements obligatoires décidée par le gouvernement. A moins qu'elle ne s'accompagne d'une certaine redistribution de la protection sociale, si l'on considère que les mutations économiques constituent le risque national majeur.

GUY HERZLICH.

(1) *Dans La Croix* daté 10-11 novembre.



socialiste

taire et numéro deux du PS ont rappelé que leur parti *« ne saurait comprendre »* que l'acceptation par les socialistes de ces divers points ne soit pas suivie d'un accord. M. Jospin a souligné : *« ne pas faire l'accord nous coûterait un peu cher, (...) mais aboutirait (...) à la quasi-disparition parlementaire du MRG ».*

La convention nationale a mandaté le bureau exécutif du PS pour rédiger un texte d'une quinzaine de pages, à partir du document présenté par M. Strauss-Kahn, membre du secrétariat national chargé des études, et des orientations dégagées par les travaux de la commission des résolutions sur ce texte.

Le PS s'affiche à gauche

(Suite de la première page.)

Nul n'était visé certainement, car on ne peut pas croire que le ministre de l'éducation nationale ait pu songer un instant au chef du gouvernement.

M. Laurent Fabius, absent, son *nom n'a d'ailleurs guère été cité.* Le premier ministre, malgré son succès médiatique au congrès de Toulouse, n'est pas, semble-t-il, considéré au Parti socialiste comme la meilleure référence de gauche, ni même comme celle du renouveau du socialisme. Le couple de l'année, comme l'a dit le ministre du travail, M. Michel Delebarre (proche de M. Mauroy) dimanche soir au « Grand Jury RTL- *le Monde,* c'est *« modernisation économique et modernisation sociale ».* Or M. Fabius paraît plus obsédé par la première que par la seconde.

Le premier ministre a confirmé, lors de son face-à-face télévisé avec M. Chirac, qu'il laisse le champ libre à qui veut conduire une campagne droite-gauche de type classique. Concerné au premier chef, M. Jospin, qui revendiquait cet honneur lors de ses débats publics avec M. Fabius au mois de juin, estime qu'il n'est point besoin d'artifice pour agir aujourd'hui conformément à la tradition. *Outre que les contraintes d'une* campagne électorale permettent un discours plus simplificateur que celles de la gestion gouvernementale, le premier secrétaire du PS ne manque pas d'arguments pour fonder son analyse. Tout sépare la droite de la gauche, estime-t-il, sur l'information (privatisée ou libéralisée), le secteur public industriel et banquaire, l'immigratrion (établir une discrimination ou intégrer les étrangers), la *fiscalité* (*réforme* « pour les riches » ou pour les moins favorisés), la conception de l'Etat, la sécurité, voire – malgré des zones apparentes de consensus – la politique internationale *(« alignement sur les Etats-Unis ou indépendance »).*

A cette sorte de définition pointilliste du socialisme par l'illustration concrète, M. Rocard en superpose une autre, théorisée, de l'ordre de l'éthique, qu'il organise autour de deux valeurs à ses yeux fondamentales : la démocratie et la solidarité.

Dans ces deux visions, il faut faire la part de deux personnalités différentes et de deux démarches originales ; mais elles sont complémentaires. Mêlées, elles reviennent à *considérer que* le clivage entre la droite et la gauche est essentiellement d'ordre social et culturel. Ces deux thèmes-là seront au centre de la bataille législative de 1986, du moins le PS, l'espère-t-il.

En regard, la démarche obstinée de M. Chevènement a quelque chose de surréaliste. Dire aujourd'hui, *grosso modo,* que la République est en danger et qu'il y a donc urgence à la sauver, c'est nier le droit de chacun à donner un contenu différent, voire antagoniste aux principes – « liberté, égalité, fraternité » – qui la fondent. Alors *même que* point par point, les analyses des données du combat droite-gauche développées par M. Chevènement rejoignent celles de MM. Jospin et Rocard et aspirent à autant de réalisme.

MM. Jospin et Rocard apparaissent aujourd'hui comme les hommes forts du Parti socialiste. Prompts à occuper l'espace laissé libre par M. Fabius, leur démarche est aujourd'hui *commune,* pour le temps d'une bataille législative au moins.

M. Rocard a largement contribué à *« dépoussiérer »,* comme il dit, *« le drapeau »* des socialistes en le débarrassant de quelques scories dogmatiques, en économie notamment; bref il a œuvré à la «social-démocratisation» du PS. Il considère donc que le moment est venu de déployer ce drapeau *« haut et fort ».* M. Jospin n'en attendait pas moins : son rapprochement avec M. Rocard n'a d'autre objet que de préserver l'unité du parti, mise à mal par la proportionnelle. Il correspond aussi à une nécessité : le congrès de Toulouse a marqué la fin de la suprématie des « mitterrandistes » sur le PS, car ils ont cessé d'y représenter la majorité absolue. Comment M. Jospin pourrait-il conforter son autorité autrement qu'en s'appuyant sur les autres, en cherchant à fédérer *autour de lui* « Pierre, Jean-Pierre, Michel »... C'est pourquoi il souligne que ses alliés se rapprochent de lui, et non pas l'inverse, *qu'il est aujourd'hui* le « patron » et qu'il entend bien le rester après les élections.

M. Rocard, de son côté, sait que M. Jospin est le maître du jeu, qu'il est le point de passage obligé pour l'investiture du prochain candidat socialiste à l'élection *présidentielle.* L'entente Jospin-Rocard est donc scellée. Elle se traduit par l'élaboration d'un programme qui confirme la *volonté de modernisation* du socialisme, et par un même argumentaire électoral.

JEAN-YVES LHOMEAU.

LES ASSISES NATIONALES RPR DU TRAVAIL

Les cinq points de la politique sociale

M. Chirac a énuméré, dimanche 10 novembre, aux «assises nationales du travail», les cinq points de sa politique sociale :

● RENDRE PLUS SOUPLE LA GESTION SOCIALE DES ENTREPRISES

Les règles *qui concernent* l'embauche et le licenciement aboutissent à un effet contraire à celui recherché : les entrepreneurs hésitent à recruter, alors que la priorité du moment est à la création d'emplois.

On dit quelquefois : vous voulez revenir sur les droits acquis. C'est absolument faux. Nous désirons assurer aux salariés la vraie sécurité – celle qui résulte du dynamisme des entreprises, de leur possibilité de créer des emplois, – et non la protection fragile des réglementations et des décrets.

Il faut rendre aux entreprises la liberté de gérer leurs effectifs, en supprimant notamment l'autorisation administrative de licenciement, sauf en cas d'aide publique. Il faut que le recours aux contrats à durée déterminée, reconductibles dans les limites de trois années, devienne un moyen d'embauche qui ne soit plus exceptionnel ni soumis à des cas précis d'utilisation. Il faut suspendre pour la durée de la législature les effets liés au franchissement des seuils de dix, onze et cinquante salariés. Il faut définir dès le début de cette même législature des règles simplifiées du droit du travail applicables aux petites et moyennes entreprises et qui réduisent le formalisme excessif auquel elles sont soumises. Il faut, enfin, dès 1986, mettre en œuvre un vaste plan en faveur de l'emploi des jeunes, qui sont les premières victimes du chômage, avec, en particulier, une exonération partielle et temporaire des charges sociales sur les salaires.

● DÉVELOPPER LA NÉGOCIATION COLLECTIVE

Le développement de la négociation collective dans l'entreprise ne doit pas entraîner l'affaiblissement de la négociation de branche ou interprofessionnelle. Celle-ci est d'autant plus indispensable que des accords nationaux resteront nécessaires pour éviter les écarts excessifs entre entreprises. Une véritable concertation sera établie à ce sujet entre les partenaires sociaux.

● APPEL AUX PARTENAIRES SOCIAUX

Nous sommes pour des syndicats responsables, indépendants, apportant leur contribution à la recherche de solutions contre la crise et non pour des syndicats qui tirent leur pouvoir des privilèges qui leur ont *été octroyés.*

Nous espérons une évolution du syndicalisme parce que nous le jugeons nécessaire à l'équilibre social.

Nous ne mettrons pas en cause la présomption de représentativité des organisations qui la détiennent déjà, mais nous chercherons à travers la négociation contractuelle à actualiser les conditions d'accès à la représentativité du syndicalisme d'entreprise, pour que les règles de la démocratie soient respectées et que les syndicats tirent désormais leur pouvoir de leur légitimité auprès de la base et non de la décision du législateur.

● INTÉRESSER LES SALARIÉS AU FONCTIONNEMENT DE L'ENTREPRISE

La participation est toujours une idée d'actualité. Cette action peut prendre trois formes. Sur leur lieu de travail, les salariés doivent pouvoir s'exprimer et doivent être mieux informés, chaque fois que c'est possible, des projets de développement. Ils doivent également être mieux associés aux résultats. Enfin, dans toutes les entreprises qui le souhaitent, et par décision des assemblées générales, des représentants des salariés pourront siéger dans les conseils d'administration. Il ne s'agira pas d'édicter une règle, mais de prévoir une possibilité. Et il faut cesser, au nom de l'égalitarisme, de pratiquer une politique anticadres. Le temps de la généralisation de la participation et de l'intéressement est désormais venu.

● SAUVER LE SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE

Il ne s'agit pas de remettre en cause notre système de protection sociale, mais de conserver un niveau de protection que nos adversaires n'ont pas été capables de sauvegarder. Pour garantir ce niveau, nous devons mettre en place des systèmes de complémentarité à côté – et je dirai en plus – des régimes de répartition. Si nous n'incitons pas les uns et les autres à épargner pour leurs *retraites, ces dernières seront* réduites de plus de 30 % d'ici à trente années. Si nous ne permettons pas, à côté des régimes généraux ou spéciaux de sécurité sociale, l'intervention d'autres intervenants, le système d'égalité de tous devant la médecine sera durablement menacé. Si nous ne consentons pas les efforts d'économie nécessaires, nous ne pourrons pas réduire effectivement le niveau des prélèvements obligatoires, pas plus que nous ne pourrons *engager la politique familiale qu'*appelle notre inquiétante évolution démographique et les exigences de la solidarité nationale.

M. Chirac avait commencé en disant : *« Le système ancien doit céder progressivement la place à de nouveaux modes d'organisation des rapports sociaux, de nouvelles politiques sociales et un nouveau droit du travail. »*

Il a conclu ainsi : *« Les socialistes n'étant plus porteurs du moindre projet d'avenir n'ont pas de politique sociale audacieuse à proposer. Nous ne souhaitons ni restauration ni revanche, mais un renouveau pour la France. Nous refusons toutes les formes d'intolérance, ainsi que les querelles théologiques et l'esprit de parti qui ont caractérisé les réformes depuis 1981. Nous avons un objectif : le renouveau social ; une méthode : le dialogue et la négociation. »*

L'électorat populaire courtisé

(Suite de la première page.)

Le RPR veut aussi souligner par ce moyen – ce que n'ont pas manqué de faire les intervenants – qu'il était le seul parti de l'opposition à posséder des racines aussi populaires et le seul entre tous à avoir un recrutement aussi varié.

La preuve des préoccupations sociales du RPR a été apportée par les soixante orateurs qui se sont succédé à la tribune pour parler de la situation des branches qu'ils représentaient. La synthèse en a été établie tout à tour par MM. Noir, député du Rhône, *Poncelet, sénateur des Vosges,* Gérard Leban, délégué aux professions, Jean Tiberi, député de Paris, Alain Juppé, secrétaire national au redressement économique et social, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et enfin Jacques Chirac. Ce dernier a surtout souligné le caractère *« crédible, généreux et réaliste »* de l'« alternance sociale » que son parti propose pour 1986.

Souhaitant *« de nouveaux modes d'organisation des rapports sociaux »*, le maire de Paris, s'est formellement défendu de *« vouloir revenir sur les droits acquis »*, et notamment *de vouloir* porter atteinte à la protection sociale. Il a cependant rappelé son hostilité à l'autorisation administrative préalable de licenciement et sa faveur pour la « participation ». Le RPR a indiscutablement puisé un nouvel optimisme dans les plus récentes déclarations télévisées de ses dirigeants : M. Jacques Toubon à « L'heure de vérité » et sutout M. Chirac face à M. Fabius. Tous les orateurs ont fait allusion à ce dernier débat pour y trouver un encouragement supplémentaire que les auditeurs ont bien volontiers partagé.

ANDRÉ PASSERON.

CINQ MILLE MILITANTS DE L'ACI AU BOURGET

Le bourgeois chrétien n'est plus ce qu'il était

Au parc des expositions du Bourget, les 9, 10 et 11 novembre, se sont réunis cinq mille militants de l'Action catholique des milieux indépendants (ACI). La dernière rencontre nationale du mouvement remontait à plus de quinze ans. L'ampleur de ce rassemblement est typique de la volonté d'identification chrétienne plus forte qui anime aujourd'hui les mouvements d'Eglise.

Quand Marie-Louise Monnet – la sœur de Jean Monnet – fonde l'ACI il y a une quarantaine d'années, son intuition est que la bourgeoisie a besoin d'être «évangélisée» que les ouvriers. C'est l'époque où l'Eglise découvre, avec le zèle du néophyte, la classe ouvrière, et où les aristocrates et les bourgeois qui peuplent les églises y font figure de mal-aimés.

Pendant longtemps, l'ACI a été marquée par les conditions de cette naissance et par la mentalité des milieux indépendants chrétiens, où dominent le sens de la réussite et du devoir, les valeurs de la morale et la conformité sociale, l'obéissance à l'Eglise.

C'est toute une époque, comme l'a montré le rassemblement du Bourget, qu'il convient d'oublier. Certes, l'âge moyen des militants chrétiens indépendants est avancé. Et ceux-ci se classent toujours en «nuances sociales» qui, mises de plus en plus sous le boisseau, n'en gardent pas moins un léger parfum d'exotisme : il y a l'*« aristocratie »*, les *« classes moyennes »* (artisans, commerçants, professions libérales), dont l'influence grandit, la *« bourgeoisie traditionnelle »* (les responsables d'entreprise) et la *« bourgeoisie de promotion »* (cadres, enseignants).

Inquiétude et échecs

Le vrai changement est ailleurs. Il tient à l'évolution du milieu, autant qu'à la mutation réalisée par le mouvement lui-même. Le patron ou l'ingénieur chrétien, content de son sort et volontiers donneur de leçons, s'est mué en cadre inquiet de sa situation et perturbé par le non-conformisme de ses enfants.

Au Bourget, dans la mini-assemblée de dimanche consacrée au thème «Réussir aujourd'hui», l'évocation des échecs professionnels *l'a emporté sur le reste. « Chômage, garantie de ressources, préretraite,* lance un participant, *c'est maintenant un vocabulaire que nous savons, nous aussi, décliner ».* Ce qui fait dire à Michel Bernard, président de l'ACI, que *« les gens parlent aujourd'hui de leur échec plus qu'il y a cinq ou six ans. La culpabilisation a fait place au désir de parler ».*

« Etre bien dans sa peau »

La loi du silence est brisée aussi sur le plan familial où l'on n'hésite plus à employer les mots de *« peur »*, de *« démission »*, face à des enfants qui ne se reconnaissent plus dans les valeurs transmises par leurs parents.

La véritable mutation de ce milieu chrétien indépendant est là, dans cette attention accordée aux *« lieux de vie »* (la profession, la famille, la vie de loisirs), plus qu'aux classes sociales et aux critères de réussite. L'harmonie qui faisait hier la vie du bourgeois à l'aise dans l'Eglise a éclaté et le militant chrétien cherche dans son équipe et son mouvement (l'ACI touche, au total, douze mille militants en France) son unité personnelle. La mini-assemblée portant dimanche sur le thème « Être bien dans sa peau » a compté le plus de participants. Et on y a entendu une femme s'écrier : *« J'en ai marre des mots de sacrifice, de culpabilité et de scrupule. »*

Le milieu indépendant change et les chrétiens qui sont dedans aussi. *« Nous sommes plus sensibles,* dit Michel Bernard, *à l'écoute du temps, à l'évolution des mentalités et de la société, mais nous ne voulons pas nous constituer dans une espèce de ghetto chrétien. »* Les militants présents au Bourget étaient des hommes et des femmes souvent engagés dans les syndicats, les associations, les municipalités. Cette attention renouvelée et élargie au monde traduit la révolution sans bruit effectuée par un mouvement d'Eglise qui n'a plus de complexe à être ce qu'il est.

HENRI TINCQ.

M. GISCARD D'ESTAING EN AUVERGNE

« L'expérience libérale peut commencer »

De notre envoyée spéciale

Clermont-Ferrand. – Au cœur de l'Auvergne, M. Valéry Giscard d'Estaing a présidé, le samedi 9 novembre, la deuxième et peut-être la dernière des conventions libérales régionales qu'il souhaitait organiser en province avant de commencer, à la mi-janvier dans son département du Puy-de-Dôme et dans sa région, les campagnes législatives et régionales. Il semble en effet vouloir renoncer à tenir une autre réunion à Bordeaux ou l'union *de l'opposition a eu du mal à se réaliser* et à Lille, où l'UDF et le RPR iront à la bataille séparément.

Bien que l'ancien président de la République ait dû admettre que l'objectif de deux tiers de listes communes, en faveur duquel il s'est battu, paraît *« difficile à atteindre »*, il n'en continue pas moins à plaider pour l'union. *« Pensons à la durée, pensons à l'avenir, pensons au long effort commun »*, a-t-il répété à Clermont-Ferrand en expliquant qu'il ne fallait pas *« raisonner en termes de victoire électorale »* car *« le soir du 16 mars 1986 passera comme l'éclair ».*

« Nous aurons ensuite à travailler ensemble au redressement de la France », a-t-il insisté en expliquant que si l'opposition ne parvenait pas à *« oublier les intérêts des partis, les rivalités des hommes, les compétitions d'appareils, elle s'y perdrait toute entière (...). La désunion signifie inévitablement l'échec ».* S'adressant à ceux qui restent hostiles à la cohabitation, il a ajouté :

« Aucune famille politique ne pourra, en mars 1986, assumer seule les tâches de gouvernement. Et aucune ne devra se dérober. Le pays qui aura voté pour ses candidats ne le comprendrait pas. »

Il y a quelques semaines, à Marseille, M. Giscard d'Estaing avait suggéré de sceller cette union de l'opposition par l'adoption d'un sigle commun : UPR (Union pour le redressement). Cette fois, en présence des présidents des conseils généraux de la Haute-Loire (M. Jacques Barrot, CDS), de l'Allier (M. Jean Cluzel, CDS), et du Cantal (M. Pierre Raynal, RPR) ainsi que du secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, il a souhaité que *« les chefs de l'opposition fassent ensemble cette promesse »* de *« travailler tous ensemble, unis et solidaires, au redressement de la France ». « Vous verrez aussitôt le pays réagir, se mobiliser comme aux grands moments de son histoire et passer partout le souffle tonifiant de l'espoir. »*

M. Toubon, qui pourtant, tout au long de cet après-midi, n'a pas ménagé ses applaudissements, n'a pas réagi à ce passage du discours de l'ancien chef de l'Etat. Simple distraction : n'avait-il pas manifesté sa bonne volonté quelques instants auparavant en assurant à M. Giscard d'Estaing que l'union l'emporterait dans l'Allier, contrairement à ce que pouvaient laisser croire les dernières décisions des états-majors parisiens (*le Monde* daté 10-11 novembre). M. Giscard d'Estaing s'est montré très confiant dans l'aptitude de l'opposition à *« préparer l'avenir ».* Elle n'y a jamais, selon lui, apporté *« autant de sérieux, autant de soin, sans esprit de chapelle, sans dogmatisme, avec le seul souci du bien public ».* Fort de son expérience – *« J'ai vécu deux redressements en 1958 et en 1969 »*, – il a assuré que *« le redressement de 1986 est un des mieux préparés » ;* bref, que *« l'expérience libérale peut commencer »*, l'opposition est *« prête ».*

Une partie de ses experts et de ses *dirigeants, en tout cas,* continuent d'y réfléchir lors de cette deuxième convention régionale, avant d'entendre l'ancien chef de l'Etat résumer les objectifs qui lui paraissent prioritaires : *« libérer l'énergie créatrice des entreprises et accroître leurs ressources ; quitter le chemin de la stagnation et reprendre celui de la croissance ; libérer l'économie du cancer de la réglementation ; donner la préférence systématique au travail ».* Un programme qui, dans ses développements, est plus proche de celui de M. Barre que de celui de M. Chirac – *« Notre dette et notre déficit extérieurs nous interdisent aujourd'hui toute relance »* – mais qui suppose une action durable pour produire ses effets. *« Le redressement demandera plusieurs années. Ce n'est pas une course de vitesse qu'il faut gagner, c'est une course de fond »*, a souligné M. Giscard d'Estaing. Sur ce point, il n'est pas démenti par M. Barre. Reste que les stratégies des deux hommes demeurent différentes, voire incompatibles...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Une élection cantonale

ARDENNES : canton de Carignan (1er tour).

Inscr., 7 584 ; vot., 4 763 ; suffr. expr., 4 606. MM. Marchet, un. opp., 2 235 ; Rambourg, PS, 1 273 ; Pierret, PC, 781 ; Aubert, FN, 317. *IL Y A BALLOTTAGE.*

[Cette élection partielle fait suite au décès, en septembre dernier, de Henri Vin (RPR). Ancien député, vice-président du conseil général des Ardennes, maire de Margut pendant vingt-quatre ans, Henri Vin avait été élu pour la première fois conseiller général de ce canton en 1970, sous l'étiquette républicain indépendant. Battu en 1976 par un socialiste, il avait *retrouvé son siège en 1982, sous l'étiquette* RPR cette fois, en devançant le maire socialiste de Carignan M. Michel Rambourg. En mars 1982, Henri Vin (candidat unique de l'opposition) avait été élu dès le premier tour, avec 50,39 % des suffrages. Il aura manqué 1,5 point à M. Michel Marchet, également seul candidat de l'opposition, pour rééditer la même performance. Il se trouve néanmoins en ballottage favorable. Né à *Vouviers dans les Ardennes,* directeur d'une entreprise locale, M. Michel Marchet est aussi premier vice-président de la CPAM des Hauts-de-Seine et administrateur de la CPAM d'Ile-de-France.

Le Parti socialiste, représenté à nouveau par M. Michel Rambourg, maire de Carignan, voit ses résultats s'effriter sensiblement par rapport à ceux de 1982. Il avait alors réalisé un score de 31,72 % *contre 27,63 % cette fois-ci.* Avec 16,95 % des suffrages, M. Alphonse Pierret, déjà candidat du Parti communiste en 1982, ne perd, lui, qu'un petit point par rapport à cette consultation (17,88 % en 1982). Des chiffres qui doivent être néanmoins pondérés au regard de la médiocre participation (62,80 % de votants contre 74,56 % en 1982). On notera le score moyen du candidat du Front national, M. Jean Aubert, qui avait pourtant reçu lors d'un meeting de campagne le soutien de M. Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général de ce parti.

En 1982, les résultats avaient été les *suivants : ins., 7699 ; vot., 5741 ;* suff. ex., 5576. MM. Vin, RPR, 2810 ; Rambourg, PS, 1769 ; Pierret, PC, 997.]

● *Pas de débat Marchais-Le Pen.* – Le président du Front national s'étant déclaré prêt à débattre avec M. Georges Marchais (selon un sondage publié par *Télé 7 jours,* le 4 novembre, ce serait la confrontation télévisée souhaitée par le plus grand nombre des Français), le bureau de presse du Parti communiste a fait savoir que *« le PCF ne participera à aucun débat avec Le Pen ».*

société

SPORTS

BOXE

Le salarié du ring

Boxeur salarié, au service d'une entreprise de travail temporaire, c'est en quelque sorte le monde à l'envers. C'est pourtant le choix fait récemment par le triple champion d'Europe Antoine Montero, qui brigua à deux reprises le titre mondial de la catégorie des poids mouches, et qui fut vaincu successivement à Nîmes en 1984 par le Mexicain Gabriel Bernal, et en mai 1985 par l'Argentin Santos Laciar.

Le PDG de la société grenobloise RMO, Marc Braillon, qui vient de constituer sa propre équipe cycliste après avoir tenté de racheter les « Renault », et qui a récemment dépensé 3 millions de francs pour voir figurer les trois lettres de son entreprise sur les manches de joueurs de première et deuxième division, s'offre désormais les services d'un boxeur professionnel de vingt-neuf ans. Antoine Montero recevra un salaire mensuel d'environ 35 000 F pour une durée de deux ans.

En contrepartie, il n'empochera plus de bourse de combat, son employeur se contentant de lui verser des primes de matches. Celui-ci devrait enfin lui assurer, à l'issue de sa carrière de boxeur, une reconversion au sein de l'entreprise RMO. Le premier salarié de l'histoire de la boxe française estime que son « contrat-modèle » avec RMO constitue *« une formule d'avenir, la boxe française ayant besoin de nouvelles structures »* pour faciliter l'éclosion de boxeurs de haut niveau. *« Ce type de contrat peut sauver la boxe en France »*, a indiqué Montero, avant de monter sur le ring de Grenoble pour affronter un adversaire gallois, Peter Harris, devant un parterre de convives attablés pour déguster, face aux deux coqs... des cuisses de poulets bouillis.

Antoine Montero a bénéficié de la part des juges arbitres d'un verdict de complaisance qui a été accueilli par les huées du public. Une victoire qui présume mal des ambitions du champion haut-savoyard, et de son « patron » Marc Braillon qui espèrent — le premier, disputer, le second organiser début décembre une demi-finale du championnat du monde des poids coqs, version IBF (International Boxing Fédération)... dans les neiges de Val-d'Isère.

CLAUDE FRANCILLON.

GYMNASTIQUE

L'hégémonie des Soviétiques

Montréal, qui avait vu la révélation de Nadia Comaneci lors des Jeux olympiques de 1976, a vécu, du 4 au 10 novembre, le retour au sommet des gymnastes soviétiques. Ces derniers, grands absents des Jeux de Los Angeles, ont vite rétabli leur hégémonie par équipes en devançant les Roumaines dans le concours féminin et les Chinois dans l'épreuve masculine.

Au concours général masculin, les absences du Japonais Koji Gushiken, champion olympique, et du Soviétique Dimitri Bilozertchev, champion du monde et d'Europe, laissaient espérer une révélation. C'est au contraire le Soviétique Youri Korolev, déjà sacré en 1981 à Moscou, qui a réussi le premier doublé en s'imposant devant son compatriote Vladimir Artemov. Korolev a complété sa collection de médailles d'or en l'emportant au saut de cheval et aux anneaux (avec le Chinois Li Ning), tandis que son compatriote Valentin Moguilny gagnait aux arçons et aux barres parallèles (*ex æquo* avec l'Allemand de l'Est Sylvio Kroll). Le Chinois Tong Fei, le plus spectaculaire de tous les gymnastes présents, était récompensé par les médailles d'or au sol et à la barre fixe.

En l'absence de Mary-Lou Retton, la championne olympique, préoccupée à l'heure actuelle par l'exploitation commerciale de son succès, le concours général féminin pouvait permettre la réhabilitation des artistes au détriment des acrobates de poche. Une chute d'entrée à la poutre de l'expérimentée roumaine Ecatérina Szabo semblait d'ailleurs ouvrir la voie d'un deuxième sacre pour la longiligne Natalia Yurchenko (1,56 m pour 45 kg), stoppée à son tour par une chute aux barres asymétriques. Les deux puces soviétiques Elena Shoushounova (1,48 m pour 40 kg) et Oksana Oméliantchik sautaient sur l'occasion pour partager leur première médaille d'or. Les gymnastes de poche confirmaient d'ailleurs leur suprématie dans les finales par appareils avec Shoushounova au saut de cheval, Oméliantchik au sol, l'Allemagne de l'Est Gabrielle Fahnrich aux barres asymétriques et la Roumaine Daniela Silivas à la poutre.

Avec deux équipes très rajeunies chez les hommes et décimées par les blessures chez les jeunes filles, les Français n'avaient pas de grandes ambitions à Montréal, où ils ont pris respectivement la dixième et la dix-huitième place par nations. Les Français ont toutefois obtenu mieux qu'une consolation avec la médaille d'argent de Laurent Barbieri au saut de cheval.

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BASKET-BALL

Des « pros » pour encadrer des « pros »

Classique du Championnat de France de basket-ball, le match Stade français-Villeurbanne devait se dérouler au palais omnisports de Paris-Bercy, mais le vendredi 8 novembre la salle n'était pas libre. Heureux contretemps. L'affiche n'a attiré qu'un millier de spectateurs sur les gradins du stade Pierre-de-Coubertin. Vice-président du Stade français, M. Pierre Vasseur ne peut que constater la désaffection du public parisien. *« Même les abonnés ne viennent plus »*, dit-il, évoquant avec nostalgie la rencontre Stade français-Limoges de l'an dernier, qui, *« bien que télévisée en direct, avait réuni plus de dix mille personnes à Bercy, un samedi après-midi 29 décembre »*.

Les données ont changé. Candidate déclarée au titre de championne de France en début de saison, l'équipe parisienne était lanterne rouge du classement au moment d'aborder le dernier match aller de la première phase de la compétition. Son adversaire du jour caracolait en tête grâce à dix victoires en dix rencontres. De quoi faire un complexe. D'ailleurs, les Parisiens ont débuté le match avec la peur au ventre, concédant 11 points sans en rendre un seul dans les quatre premières minutes.

Après les départs (pour raisons économiques) de Larrouquis (Antibes), Vébobe (Caen) et Boisson (Saint-Etienne), Villeurbanne semblait amoindrie. Or l'équipe est déjà presque qualifiée pour la phase finale.

Avec un effectif stable — les retours de Cazalon (Avignon) et Dancy (Caen) compensant l'exil monégasque de Garnier, — le Stade français était ambitieux. Cependant, il collectionne les revers. Les Villeurbannais ne cherchent pas à comprendre. Les Parisiens, si. On se retourne inévitablement contre Kenny Grant, l'ancien entraîneur du Mans et de l'équipe de Suède, arrivé à Paris à l'inter-saison, que l'on suspecte d'être *« trop gentil »* avec les joueurs.

Depuis une dizaine de jours, il n'est plus seul sur le banc de l'entraîneur. A la demande de dirigeants aux abois, Joe Jaunay, soixante-six ans, joue les revenants au poste de manager général. *« Le bateau coule. Je suis stadiste de cœur depuis 1962. J'ai accepté »*, dit-il, précisant : *« Actuellement, il n'y a aucun problème entre Grant et moi. »* Période d'observation : *« J'ai cru déceler un premier défaut*, explique Joe Jaunay, *c'est le manque de condition physique. Les joueurs ont besoin de courir. Je m'en occupe tous les matins, tandis que Grant assure l'entraînement technique l'après-midi. »* Tout en avouant que *« si j'avais assuré moi-même le recrutement, l'équipe ne serait pas celle-là »*, le nouveau manager parisien compte *« donner plus de dynamisme aux joueurs »*.

L'invincible vaincu

La victoire (87-81), arrachée avec beaucoup de volonté, face à une équipe villeurbannaise manquant singulièrement de conviction, est une première satisfaction. Surtout pour M. Pierre Vasseur, qui rayonnait, à l'issue du match : *« Nous avons vaincu l'invincible, preuve que l'écart n'est pas si grand entre le premier et le dernier. Il nous faudra gagner neuf des onze matches restant à disputer pour être dans les six premiers. »* Les dirigeants rêvent encore de qualification. L'objectif de Joe Jaunay est *« d'éviter la relégation »*...

En poste à titre bénévole, le manager parisien n'est pas seulement venu pour le fameux choc psychologique. Il dispose de l'équipe au moins jusqu'au 9 février, et souhaite *« concourir à la mise en place au sein du club d'une structure plus hiérarchisée. Les joueurs sont des professionnels. Ils doivent être encadrés par des professionnels. »* Une ambition que confirme avec prudence M. Vasseur : *« Nous voulons parfaire l'organigramme au niveau des définitions de fonctions. »* Une ambition qui va dans le sens de l'histoire du basket-ball français, sur la voie du professionnalisme.

Réunie à l'heure où Villeurbanne et le Stade français en décousaient sur le plancher de Coubertin, la commission de haut niveau de la Fédération française de basket-ball (FFBB) se transformait en « commission exécutive de haut niveau », aux pouvoirs accrus, et dont l'autonomie par rapport à la FFBB en fait un équivalent de la Ligue nationale de football au sein de la FFF.

La création d'une telle structure pourrait rendre bientôt officielle l'existence d'un secteur professionnel et clarifierait ainsi la position des clubs employant des joueurs salariés, actuellement contraints de cotiser à l'URSSAF, dans le cadre de l'affiliation des employés au régime général de la Sécurité sociale (*le Monde* du 24 septembre).

La fin d'une certaine hypocrisie ne signifiera pas pour autant la fin des soucis financiers pour les clubs. Ainsi, le Stade français est toujours à la recherche d'un sponsor. Il est aussi en quête d'un nouveau public, plus jeune, par le biais de soirées sport-spectacle dans lesquelles le basket côtoierait les variétés. *« Nous comptons inviter un groupe de rock pour l'un de nos prochains matches »*, confie M. Vasseur. Une façon de ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

Coluche fait un four

De notre correspondant

Quimper. — En Bretagne, les Quimpérois sont connus pour leur humour, leur gaieté et leur tolérance. Il n'empêche qu'ils n'ont pas apprécié la participation de Coluche à la journée organisée par le Conseil national de la prévention de la délinquance (CNPD). D'autant que ce déplacement avait lieu en application d'une peine de soixante heures de travail d'intérêt général infligée à l'artiste pour avoir copieusement insulté un policier. Scandalisés, les élus locaux se sont dérobés pour la plupart, cependant que l'homme de la rue choisissait d'ignorer purement et simplement l'ancien candidat à la présidence de la République. Lors des diverses manifestations — la signature d'une convention avec la ville et le baptême du catamaran *Stop Galère* destiné à accueillir des jeunes en difficulté, — ce dernier ne draina jamais plus d'une centaine de badauds.

Pour attirer l'attention sur le CNPD, dont il est le président, M. Gilbert Bonnemaison, député socialiste de Seine-Saint-Denis, n'a pas hésité à passer outre à l'opposition de toute une ville. Mme Geneviève Garros, ancienne secrétaire de la fédération départementale du Parti socialiste, jugeait l'initiative *« indécente »*, tandis que le sénateur et maire, Marc Bécam, rattaché au RPR et vice-président du même CNPD, faisait savoir qu'il avait été placé devant le fait accompli.

Qu'un confortable voyage en avion dans une ville située au cœur d'une région touristique et saluée récemment par François Mitterrand comme l'une des plus belles de France pût être considéré comme une sanction a, il est vrai, quelque chose de particulièrement choquant pour ses édiles. Quant au célèbre amuseur, privé de public, et prié de ne pas faire d'esclandre, il s'est, contrairement à son habitude, montré très peu bavard. *« Oui, j'ai fait de brefs séjours en prison dans ma jeunesse »*, confia-t-il toutefois aux journalistes avant de s'exclamer, hilare : *« Mais où c'est qui sont les chapeaux ronds ? »* Ce fut pratiquement tout.

Verra-t-on brusquement demain grossir parmi les condamnés les rangs des candidats aux peines dites de substitution ? Rien ne permet de le dire.

JEAN LE NAOUR.

INCULPÉS DE PROXÉNÉTISME

Dix concierges de grands hôtels sont placés sous mandat de dépot

Dix concierges ou gardiens de nuit de trois grands hôtels parisiens, qui avaient créé un réseau pour procurer à leurs clients des prostituées de luxe, viennent d'être placés sous mandat de dépôt par M. Yves Corneloup, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, après avoir été inculpés de proxénétisme aggravé.

Ces dix personnes avaient été déférées, vendredi 8 novembre, au parquet de Paris. Il s'agit de : Jean Sapoko, cinquante-trois ans, Bernard Buium, cinquante et un ans, Bruno Forestier, cinquante-trois ans, Laurent Montagne, trente-trois ans, André Perret, quarante-neuf ans, Roger Perrault, quarante-sept ans, Pedro Texeira, trente-quatre ans, Raymond Peschaut, vingt-six ans, Hugues Buisson, trente-trois ans et Kamal Wadjilly, trente-quatre ans.

Une trentaine de prostituées, entendues dans cette affaire, ont reconnu qu'elles se rendaient dans ces hôtels sur appel de ces concierges qui les mettaient en contact avec de riches clients. Les tarifs pour la soirée allaient de 1 500 francs à 5 000 francs. Les jeunes femmes ont affirmé qu'elles remettaient 30 % de leurs gains aux concierges.

● *L'ex-FLNC revendique l'attentat à Bastia contre la chambre régionale des comptes.* — D'après des tracts retrouvés autour du bâtiment de la chambre régionale des comptes à Bastia, l'ex-FLNC revendique l'attentat commis dans la nuit du 8 au 9 novembre. Il a voulu ainsi exiger une *« moralisation de la vie publique »* (*le Monde* daté 10-11 novembre). Depuis juin dernier, cette action est la deuxième d'importance revendiquée par le mouvement clandestin, après celle, il y a environ un mois, commise contre un camp de vacances près d'Ajaccio.

● *Un passant accidentellement tué par un policier à Marseille.* — Un passant, Hamar Majezni, a été tué accidentellement par un policier en civil de la sûreté urbaine de Marseille, samedi 9 novembre, vers 16 heures. Une rixe avait éclaté entre deux revendeurs de drogue, Hamar Darfoui, vingt et un ans, et Patrick Capezza, vingt ans, le premier blessant le second d'un coup de couteau. Darfoui, après avoir sorti un revolver, tentait alors de fuir en menaçant de tirer sur ses poursuivants. Le policier, témoin de la scène, intima à Darfoui l'ordre de jeter son arme. L'enquête devra déterminer dans quelles conditions le policier fut alors amené à tirer et à tuer Hamar Majezni.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE JUDO PAR ÉQUIPES

Balayer devant le dojo français

De notre envoyé spécial

Bruxelles. — Championne d'Europe 1984, l'équipe de France de judo a été battue en finale du tournoi 1985 par l'équipe d'Union soviétique qui a pris, dimanche 10 novembre, sa revanche sur l'an dernier, par trois victoires à deux et deux nuls. La veille, l'équipe nationale féminine s'était imposée dans la première édition dames de cette compétition européenne, aux dépens de la formation d'Allemagne fédérale, par 4 à 3.

Le judo français est allé chercher en Belgique une réhabilitation. Le judo masculin, s'entend. Car le judo féminin se porte très bien. Ses sept représentantes, parmi lesquelles trois championnes du monde, Béatrice Rodriguez, Brigitte Deydier et Natalina Lupino; deux championnes d'Europe, Marie-France Colignon, et Pascale Doger, mais aussi deux remarquables espoirs, Céline Géraud, dix-sept ans, et Isabelle Paque, vingt et un ans, n'ont eu aucune difficulté pour conquérir le premier titre européen par équipes mis en jeu. La dynamique du succès continue de produire ses effets, chez les dames, depuis la première compétition mondiale en 1979.

En revanche, chez les hommes, c'est l'heure des remises en question après des résultats jugés de plus en plus médiocres depuis les Jeux olympiques de Los Angeles (une médaille d'argent, une médaille de bronze) et les championnats du monde de Séoul (une médaille de bronze).

Le retour de Corée du sud, fin septembre, a été l'occasion d'une sévère explication entre les différents responsables. La fédération, qui était citée en exemple depuis des lustres pour la permanence de ses résultats, allait-elle s'endormir sur ses lauriers fanés ?

Certes, il ne faut pas dramatiser. On ne remplace pas du jour au lendemain des champions comme Thierry Rey, Bernard Tchoullouyan ou Angelo Parisi, qui valaient à eux seuls cinq titres olympiques et mondiaux. Toutefois, sur les tapis les combattants français semblaient avoir perdu une certaine étincelle. *« A Séoul, nous avions de gros diesels, alors qu'il aurait fallu des turbos »*, disait Pierre Guichard, directeur technique national.

Habitué depuis dix ans à passer des « contrats » chaque année avec les athlètes de haut niveau prévoyant les engagements de la fédération et le programme des champions, Pierre Guichard a donc fait procéder à une remise en main énergique. *« Depuis que nous avions pris possession du nouveau dojo de l'Institut national des sports, nous n'avions pas réussi à adapter les entraînements à ce nouvel espace. On a rétabli fin septembre les principes anciens, pour ne plus laisser souffler les champions qui se plaignaient de ne plus avoir d'opposition. Maintenant, ils finissent à genoux, et tombent comme les autres »*, a expliqué Pierre Guichard.

Quelques semaines de ce régime pourraient-elles transformer des chevaux de labour en chevaux de course ?

On a vu à Bruxelles qu'il y a beaucoup de talents dans cette équipe qui, curieusement, réussit bien les années paires. Elle a notamment détenu les titres en 1978, 1980, 1982, 1984. Et en 1985, à 47 secondes du dernier combat opposant les poids lourds, elle était encore championne grâce à une pénalité accordée sur une attaque irrégulière. Laurent del Colombo menait en effet quand le champion d'Europe soviétique, Veritchev, fit faire une superbe roue en l'air au Français qui s'écrasa au sol.

Battue, l'équipe nationale s'est pourtant bien battue, à l'image d'Alexandre Melillo ou encore Nowak, qui alla au bout de ses forces contre l'ancien champion olympique, Habarelli. Ils sont assurément sur la bonne voie pour retrouver la plus haute marche des podiums.

« Ces derniers temps, il y avait un trop grand climat de camaraderie entre athlètes et entraîneurs. Nous y avons mis le holà. Il ne s'agit pas de faire du caporalisme. Mais le climat le plus propice à la performance est pour le champion une certaine insécurité », a dit M. Pierre Guichard, qui, a d'autre part, fait mettre en place un système de primes pour la reconversion des champions. *« Il n'y a pas de recette infaillible*, note-t-il. *Si on pouvait faire un champion simplement en offrant de l'argent, ce serait trop beau. »*

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

Basket-ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale I A

(Onzième journée)

*Stade Français b. Villeurbanne	87-81
*Antibes b. Avignon	76-75
*Limoges b. Le Mans	122-105
*Caen b. RCF Paris	81-74
Monaco b. *Vichy	89-75
*Orthez b. Challans	101-79

Classement. — 1. Villeurbanne, 21 pts ; 2. Monaco, 19 ; 3. Antibes et Orthez, 18 ; 5. Limoges, 17 ; 6. Le Mans, 16.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première division

(Match en retard de la dix-neuvième journée)

*Auxerre et Nantes	0-0

Classement. — 1. Paris-SG, 33 pts ; 2. Bordeaux, 27 ; 3. Nantes, 26 ; 4. Lens, Nancy et Monaco, 21 ; 7. Auxerre et Nice, 20.

Deuxième division

(Dix-huitième journée)

GROUPE A

*Saint-Etienne b. Sète	2-0
*Béziers b. Le Puy	2-1
*Alès b. Chaumont	3-0
*Red Star et Nîmes	1-1
*Montpellier et Lyon	2-2
*Thonon b. Martigues	3-1
*Montceau b. Tours	3-0
*Cannes b. Grenoble	1-0
*Istres et Gueugnon	1-1

Classement. — 1. Saint-Etienne, 25 pts ; 2. Alès, 23 ; 3. Le Puy et Sète, 21 ; 5. Nîmes, Montpellier, Lyon et Thonon, 20.

GROUPE B

*Besançon et RC Paris	0-0
*Guingamp b. Angers	3-0
Mulhouse b. *Rouen	3-2
*Dunkerque b. Reims	2-1
*Beauvais et Niort	1-1
*Lorient b. Abbeville	3-2
Caen b. *Sedan	3-1
*Orléans b. Quimper	1-0

Classement. — 1. RC Paris, 30 pts ; 2. Guingamp, 28 ; 3. Mulhouse, 23 ; 4. Reims et Niort, 20.

Tennis

TOURNOI DE STOCKHOLM

SIMPLE MESSIEURS

Demi-finales. — McEnroe (E-U) b. Edberg (Suè.), 6-3, 7-6 (7-4) ; Jarryd (Suè.) b. Nyström, (Suè.), 6-3, 7-6 (9-7).

Finale. — McEnroe (E-U) b. Jarryd (Suè.), 6-1, 6-2.

ENVIRONNEMENT

Le « Rainbow-Warrior » aux enchères

Des hublots sertis de cuivre, des appareils de navigation, mais aussi des morceaux de ferraille, des boulons... toute une série d'objets provenant du *Rainbow-Warrior* a été vendue le 9 novembre aux enchères, sur le bateau amarré dans le port d'Auckland (Nouvelle-Zélande). Le navire du mouvement Greenpeace, irréparable après l'attentat du 10 juillet dernier, commis par les services secrets français, devrait être bientôt envoyé par le fond, près de l'île Slipper, à l'est d'Auckland, pour devenir *« un monument sous-marin et un refuge pour les poissons »*.

Le produit de la vente — environ 14 000 dollars — servira à armer un autre bâtiment qui poursuivra la croisade anti-nucléaire de Greenpeace dans le Pacifique sud. — *(AFP.)*

MÉDECINE

Le malade de Laennec est mort

L'homme de trente-huit ans qui, atteint d'un SIDA au stade terminal, avait été le premier à recevoir à titre expérimental un traitement de ciclosporine vient de mourir.

Les professeurs J.-M. Andrieu et P. Even avaient souligné, lors de leur conférence de presse du 29 octobre, que le taux de lymphocytes de ce malade avait augmenté de façon spectaculaire, après ce traitement qui avait été commencé le 23 octobre.

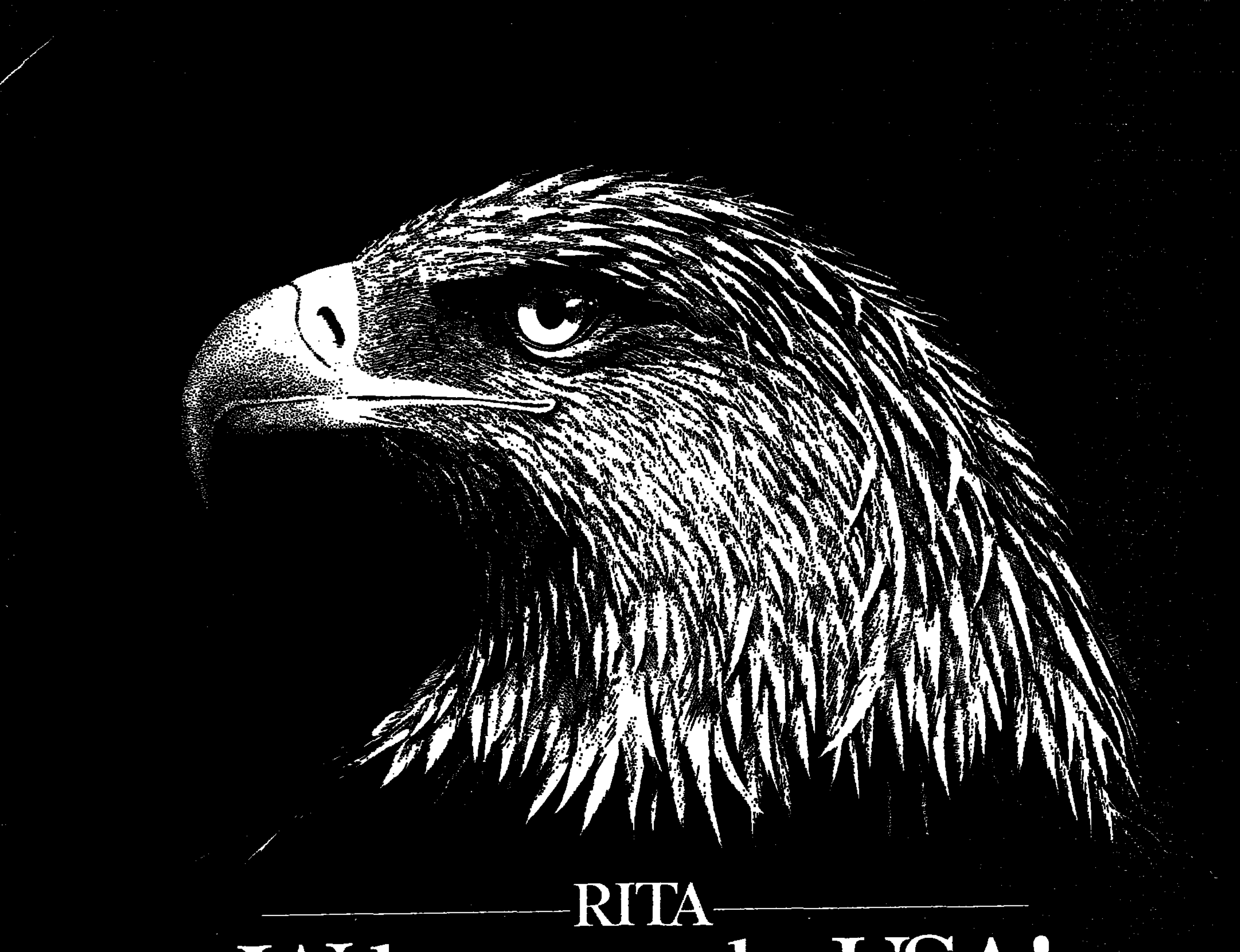
A la fin du mois d'octobre, six malades avaient été traités, chez lesquels le même résultat biologique fut enregistré. Il ne peut s'agir, en toute hypothèse, que d'une tentative visant, à titre adjuvant, à renforcer les structures du système immunologique directement atteintes par le virus du SIDA. En détruisant sélectivement les cellules dites T4, chez lesquelles ce virus se multiplie avant de les tuer, l'équipe de Laennec espère entraver cette prolifération. Le caractère spectaculaire et précipité de la conférence de presse convoquée pour annoncer et cet espoir et cette hypothèse continue de provoquer des remous — et des critiques parfois acerbes — dans les milieux scientifiques et médicaux français et américains (*le Monde* du 31 octobre).

ÉDUCATION

Des titulaires pour les Ikastolas

Les parents des huit cents élèves de Seaska, la fédération des écoles privées où l'enseignement se fait en langue basque, ont approuvé dimanche 10 novembre les propositions du ministère de l'éducation nationale concernant l'intégration des enseignants de ces établissements. Les soixante-treize maîtres exerçant de la maternelle à la classe de seconde seront admis dans la fonction publique avec un statut dérogatoire permanent garantissant le maintien des méthodes pédagogiques spécifiques aux Ikastolas. Il aura fallu quatre années de négociations, de manifestations (la dernière, samedi 9 novembre, avait réuni deux mille personnes dans les rues de Bayonne) et d'occupation de bâtiments administratifs pour que le gouvernement et les parents d'élèves basques arrivent à un accord. — *(Corresp.)*

هكذا من الأصل



RITA

Welcome to the USA!

L'Administration américaine vient d'acquérir pour ses forces armées le système RITA développé par THOMSON.

C'est une décision sans précédent et qui représente pour THOMSON un marché d'un milliard de dollars. Comme toute armée moderne, l'armée américaine avait un impératif : disposer d'un système de transmission fiable et inviolable. Une véritable opportunité pour qui saurait la détecter.

Dès 1982, THOMSON l'a saisie en proposant le système RITA. Réseau Intégré de Transmission Automatique, RITA est le système d'avenir de la communication militaire, utilisant l'informatique. Depuis 1983, il équipe les armées française et belge.

Pourtant, le plus dur restait à faire pour s'intégrer, et s'adapter aux exigences américaines.

THOMSON l'a parfaitement compris et n'a pas hésité à constituer une véritable « task force », à développer un véritable partenariat avec un leader américain, G.T.E.

Aujourd'hui, RITA vient de l'emporter malgré la très vive concurrence du système anglais qui lui était opposé. RITA s'impose donc sur le plus difficile des marchés, celui des U.S.A. et face au plus difficile des décisionnaires : l'armée américaine.

Que les Etats-Unis acceptent, pour la première fois de leur histoire dans le domaine des systèmes de communication, qu'une entreprise étrangère puisse équiper leur armée, c'est pour THOMSON une preuve éclatante de la justesse de ses orientations industrielles actuelles.

Décider, faire des choix parfois difficiles, relever le défi permanent d'être à la pointe des marchés. Entreprendre, se donner tous les moyens humains et techniques nécessaires pour atteindre son objectif. Réussir techniquement mais aussi commercialement et financièrement sur les marchés les plus performants dans le monde.

Telle est la force de l'entreprise THOMSON.



THOMSON-CSF

Pour nous, l'avenir a un sens.

culture

EXPOSITIONS

ACQUISITIONS RÉCENTES AU GRAND PALAIS

Mois des musées, mois des bilans

Où va l'argent de l'Etat ? Parfois dans l'acquisition d'œuvres d'art. L'exposition « Anciens et Nouveaux » au Grand Palais en montre de très belles qui, récemment, sont venues enrichir notre patrimoine.

En cinq ans, de gros efforts ont été faits pour l'enrichissement de l'ensemble des collections publiques françaises. Il était juste que cela soit dit et les résultats montrés, en particulier à l'occasion de ce mois des musées et des arts plastiques lancé par le ministère de la culture. C'est le propos de l'exposition qui, sous le titre « Anciens et Nouveaux », réunit au Grand Palais un choix d'œuvres acquises par l'Etat ou avec sa participation, et dont on sort fortement réjoui de la qualité et de l'intérêt de ce qu'on y trouve : des peintures, des dessins, des sculptures, des meubles, des objets, depuis l'antiquité égyptienne jusqu'aux toiles des artistes de la figuration des années 80 comme Barcelo ou Blais.

Deux cent trente neuf numéros très exactement ont été sélectionnés parmi plus de dix mille qui, dès 1981, sont entrés au Louvre, à Versailles, à Orsay, à Beaubourg, dans les musées classés et contrôlés, dans les nouvelles collections régionales d'art contemporain, cela grâce à la manne étatique : des crédits d'achats multipliés par trois pour les musées nationaux, par quinze pour les musées de province ; grâce aux nouvelles institutions – fonds régionaux d'acquisitions des musées (FRAM) et fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) créés en 1982 ; grâce aussi aux dations, les œuvres reçues en paiement des droits de succession ou de l'impôt sur les grandes fortunes, dont l'apport est particulièrement remarquable.

L'Astronome, trente-deuxième et dernier des Vermeer (dont on est sûr) à entrer dans une collection publique et qui est l'une des plus formidables acquisitions (en 1983) du Louvre depuis la guerre, est une dation. De même que le célèbre *Bouffon au Luth* de Frans Hals (l'un et l'autre de la collection Rothschild) qui l'a suivi au musée en 1984. Parmi les dations récentes (dont la liste est d'ailleurs publiée à la fin du catalogue) le beau *Portrait de Watelet* par Greuze et deux petits panneaux de Giovanni d'Ambrogio (également au Louvre) figurent aussi dans l'exposition. Ainsi que d'importantes peintures du dix-neuvième et du vingtième siècle –



« Le Bouffon au luth » de Frans Hals.

Orsay et le Musée national d'art moderne surtout en sont bénéficiaires. *L'Evasion de Rochefort* de Manet, des panneaux décoratifs de Bonnard, *la Voilette*, un crayon de Seurat, mystérieux comme un Redon, *la Rue Montorgueil* de Monet, par exemple, s'ajoutent à d'excellents achats pour Orsay ; une grande esquisse de *la Chasse aux lions* de Delacroix, le *Talisman*, la peinture fétiche des nabis, peinte par Sérusier sous la dictée de Gauguin, une bibliothèque fantasmatique de Rupert Carabin.

Quant au musée du Centre Georges-Pompidou, il aurait beaucoup moins de choses nouvelles à montrer sans les dations d'œuvres de Matisse (qui n'ont pas quitté d'ailleurs les cimaises de Beaubourg – l'inauguration des salles rénovées approche) Ernst, Calder, Léger, Braque, Lam, Cézanne, un grand Pollock, etc.

Les choses se gâtent...

L'exposition éclectique en diable, de cimaises en vitrines, de peintures en chaussures et de soupières en buffets, nous promène à travers les siècles selon un parcours en principe chronologique, mais qui admet ici et là quelques entorses et clins d'yeux, comme la grande *Anthropométrie*, d'Yves Klein, aux empreintes de corps bleus, placée dans la très belle salle des antiquités, ou, un peu plus loin, le fauteuil purulant (mais de style) de Robert Malaval parmi les peintures du dix-huitième siècle. Selon un accrochage bien mené jusqu'aux abords de l'art contemporain, où les choses se gâtent de manière très regrettable une fois passée la rotonde plongée dans le noir pour présenter la grande œuvre vidéo – *Moon is the Oldest TV* – de Nam June Paik (achat du Musée national d'art moderne).

Les salles sont trop étroites, mal découpées. L'architecte Italo Rota (qui est un assistant de Gae Aulenti), dont on avait pu s'étonner déjà au fil de la visite de certaines idées de béton, de ferraille et de tissus, y a perdu carrément la mesure, et propose des divisions et des montants de métal aux encoignures qui peuvent être interprétés comme une dérision de l'art minimal. Cela est du plus maladroit, en particulier dans un lieu comme le Grand Palais, où le public n'est pas acquis à l'art d'aujourd'hui, alors que de très bonnes œuvres ne peuvent même pas être vus, parce que accrochées trop haut, ou gênées par d'autres. Un ratage en somme.

Mais reprenons à l'étage des anciens. Car il faut parler des achats des musées nationaux et des musées de province. A commencer par ceux du Louvre. On y apprend, par exemple, que le dernier achat du département des peintures, en 1985, c'est *la Serinette*, de Chardin, la « bonne version », celle commandée par Louis XV ; du coup, celle de la collection Frick, de New-York, est fatalement postérieure.

Cela dit, le tableau a un petit côté étriqué, qui retient de s'emballer si l'on n'est pas absolument inconditionnel de Chardin. Inconditionnel ou pas de Saenredam, on constate que l'intérieur de l'église Saint-Bavon est une œuvre mineure de l'artiste hollandais. Et de se demander si le fait qu'il soit la seule peinture de l'artiste dans des collections françaises en justifiait l'achat à un prix très élevé (10 millions de francs).

En revanche, l'étrange, savant et habité, *Christ portant sa croix* de Lotto est une très grande œuvre, et le Serodine, un caravagesque du Tessin dont on ne connaît qu'une trentaine de peintures, une belle découverte. Pour le Louvre enfin, il ne faut pas manquer les dessins, notamment cette petite feuille pliée aux contours abîmés où l'on voit des femmes au vêtement drapé très architecturé converser sur fond de perspective urbaine. Son attribution à Antonello de Messine n'est pas contestée, et c'est l'un des plus anciens, des plus précieux et des plus beau fleurons du cabinet des dessins.

De grands et bons achats ont été faits pour les musées de province, dont beaucoup supportent allègrement la confrontation avec ceux des musées nationaux. Qu'il s'agisse des morceaux sculptés du Moyen Age pour Dijon, Moulins, ou Sens, des peintures siennoises du Petit Palais d'Avignon (les quatre médaillons de Simone Martini ne sont malheureusement pas exposés) ou des tableaux : une *Mélancolie* de Lucas Cranach du musée de Colmar, un très remarquable portrait de *Jeune Noir tenant un arc* de Rigaud (musée de Dunkerque), le *Reniement de saint Pierre* d'un caravagesque français (musée de Douai).

Quantité et qualité

D'autres œuvres méritent d'être encore signalées, qui ont une importance toute particulière – en regard des collections dans lesquelles elles viennent de s'insérer. C'est le Murillo qui complète les salles espagnoles du musée de Bayonne ; le Le Brun du musée de Caen, qui remplace celui détruit pendant les bombardements de 1944 ; la *Léda et le Cygne*, tableau ovale de Natoire qui réintègre le musée de Troyes (entré à la Révolution, il avait été vendu au milieu du dix-neuvième siècle) ; le *Jardin chinois*, de Boucher, un petit tableau du genre exotique d'une série de dix, dont neuf étaient déjà au musée de Besançon ; le portrait d'architecte peint par Trinquesse, un Bourguignon de la fin du dix-huitième siècle, contemporain de la construction du musée de Dijon, où il rejoint d'autres œuvres du même artiste.

L'exposition au Grand Palais met à juste titre l'accent sur les enrichissements des musées de province depuis l'institution décisive des fonds régionaux d'acquisitions, les FRAM en 1982. Dotés par l'Etat de crédits importants (complétés par les régions) ils ont permis des achats considérables, en quantité et qualité, de combler des lacunes, de renforcer des collections, de leur donner plus de cohésion, de spécificité, de modifier le profil de certains musées. Le catalogue des acquisitions réalisées avec l'aide des FRAM de 1982 à 1984, que publie la RMN pour le mois des musées, est à cet égard parlant. On y trouve 2 672 numéros et de tout (comme dans l'exposition d'ailleurs), mais en doses parfois massives d'objets pour un seul musée : vases de Daum pour Nancy, couteaux pour Thiers, horloges pour Besançon, ainsi que les acquisitions de certains musées des beaux-arts désireux d'ouvrir ou de consolider des départements du vingtième siècle, ou de musées exclusivement consacrés à l'art moderne et contemporain. Le Tanguy, *Inspiration* de 1929, acquis en vente publique à New-York pour le musée de Rennes, *Antille*, d'André Masson (1943) du musée Cantini, la suite des Brauner du musée des Sables-d'Olonne en sont de bons exemples.

La seule chose que l'on puisse finalement regretter dans l'exposition c'est la légèreté avec laquelle sont traitées ces œuvres contemporaines, qu'elles aient été acquises par les FRAM ou les FRAC (dont on ne montre qu'une œuvre par région, soit vingt-deux, ou vingt-trois, sur plus de cinq mille achetées depuis leur création – du grand *Triptyque du dragon* d'Hélion, au Stella du FRAC de Lorraine), qu'elles appartiennent au Fonds national d'art contemporain, comme le *Grand Burundun* de Matta, *la Cabane éclatée* de Buren, ou à Beaubourg, *le Cours des choses* de Dubuffet, entre autres. Libre à chacun de penser que ce ne sont là que cochonneries, il reste que parmi ces achats (et avec toute la marge d'erreur que l'on peut admettre plus facilement que pour des pièces historiques) il y en a que plus tard on sera très contents d'avoir faits quand il était temps.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Grand Palais, jusqu'au 3 février.

CINEMA

« Une femme ou deux », de Daniel Vigne

On se plaint, à juste titre, d'une crise du scénario dans le cinéma français. Là, il y en a un bien construit, excellent; il se réfère avec intelligence à *l'Impossible Monsieur Bébé*, de Howard Hawks; il remet à l'heure d'aujourd'hui les quiproquos farfelus de la comédie américaine d'antan. Ce scénario a été écrit par Elisabeth Rappeneau et Daniel Vigne. On devrait rire aux éclats des mésaventures de Julien Chayssac, paléontologue français qui a découvert le squelette complet d'une femme de deux millions d'années (dont il est fou) et se trouve aux prises avec une belle Américaine qu'il prend pour une mécène. Et bien, c'est tout juste s'il ne faut pas se tirer les lèvres pour s'arracher un sourire.

Aux commandes de la mise en scène, Daniel Vigne pratique la lenteur la plus exaspérante, joue des slows là où il faudrait swinguer, filme des bavardages plus qu'une action et se complaît dans le gag préhistorique, c'est-à-dire d'avant l'invention du burlesque. Gérard Depardieu et Sigourney Weaver font à peu près n'importe quoi. Les seuls moments amusants sont dus à Michel Aumont, Zabou et Ruth Westheimer, sexologue célèbre aux Etats-Unis, qui fait ses débuts d'actrice. Elle, on en redemande !

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LETTRES

Goncourt : les aléas de la sélection

Bernard Pivot est-il dans le secret des dieux, en l'occurrence des membres de l'académie Goncourt ? Ces derniers s'apprêtaient à rendre publique, samedi 9 novembre, à l'occasion de la Foire du livre de Brive, leur ultime sélection avant l'attribution du prix, le 18 novembre, chez Drouant. Dès le 8 novembre, au début d' « Apostrophes », Bernard Pivot a donné au conditionnel, il est vrai, les noms des cinq goncourables qui devaient rester en piste : Hector Bianciotti (*Sans la miséricorde du Christ*, Gallimard) ; Raphaëlle Billetdoux (*Mes nuits sont plus belles que vos jours*, Grasset), Michel Braudeau (*Naissance d'une passion*, Le Seuil), Andrée Chédid (*la Maison sans racines*, Flammarion), Yann Queffelec (*les Noces barbares*, Gallimard). Il est à noter que Raphaëlle Billetdoux et Michel Braudeau étaient vendredi sur le plateau d' « Apostrophes ».

Cinq est le nombre maximum habituellement retenu par les Goncourt pour leur dernier choix depuis l'institution récente du système des présélections. Pourtant, samedi, à Brive, les membres présents du jury ont révélé sept noms. Aux cinq cités par Pivot s'ajoutent Tahar Ben Jelloun (*l'Enfant de sable*, Le Seuil) et Guy Hocquenghem (*la Colère de l'agneau*, Albin Michel).

Que s'est-il passé ? Ce nombre de sept sélectionnés s'explique-t-il par la qualité exceptionnelle des livres en course cette année, comme le disaient plusieurs jurés, ou bien les Goncourt ont-ils rallongé la liste à la dernière minute pour démentir Bernard Pivot ? Michel Tournier, absent de Brive, se déclarait quant à lui « *heureusement surpris* » de la présence de Guy Hocquenghem dans cette sélection.

En tout état de cause, la sélection « pirate » donnée vendredi soir contraignait le jury à s'en démarquer d'une façon ou d'une autre sous peine d'apparaître comme le simple enregistreur d'une décision qui, à ce stade, lui échappait. Ne peut-on, dès lors, analyser cet incident minime comme le jeu de deux institutions qui ont pris l'importance que l'on sait, cherchant chacune à asseoir et à imposer son pouvoir ?

PATRICK KÉCHICHIAN.

THÉATRE

SUR TROIS SCÈNES

L'ultime habit du roi

Pour qui va au théâtre tous les jours que Dieu fait, sans en sauter un, la vie a des hauts et des bas. Il y a les soirs de fête, de gala, les soirs de première à Chaillot ou au Français, et il y a les petits soirs, dans de petits coins perdus, parmi de petits publics.

Ce qui frappe tout de suite le regard, au moment où les feux de la rampe s'allument sur ces scènes des « petits soirs », c'est que les comédiens ont mis de beaux costumes. Le théâtre ne perd pas courage, puisqu'il s'habille encore.

Saint-Simon nous raconte que le roi Louis XIV, dix jours avant de mourir, le 1er septembre 1715, *« ne marchait plus, ne pouvait plus rien avaler de solide »*, que *« les médecins couchaient dans sa chambre et dans les pièces voisines »*, mais qu'*« il voulut se choisir un habit pour quand il le pourrait mettre »*.

Ce costume imaginaire, qui sûrement devait être très beau, il pourrait figurer la pérennité du théâtre qui refuse de mourir.

La petite rue Scipion, à Paris, pas loin du Jardin des Plantes. Dans une longue galerie aux murs très épais, qui était encore, il y a peu, la boulangerie des hôpitaux, la comédienne Reine Courtois a revêtu une superbe tunique longue. Elle joue une patricienne romaine, dans les premières années du cinquième siècle de notre ère, qui n'a plus vingt ans et qui se souvient des hommes qui l'ont aimée. Par moments, elle retouche terre et elle note les achats qu'elle ne doit pas oublier de faire, chez l'herboriste, chez la mercière...

C'est tout, mais c'est fascinant. La pièce, *les Tablettes de buis*, a été écrite par Pascal Quignard, un homme qui sait tout de la Rome antique, et qui est à la fois un érudit, et un poète – amalgame d'une extrême rareté. Mise en scène de Daniel Zerki, label de garantie du Festival d'automne... et la tunique de Reine Courtois.

***

Passons sur la rive droite. Dans la salle dite Louis-Jouvet, tout en boiseries blondes, au premier étage du Conservatoire national d'art dramatique, treize élèves se sont taillé des costumes plus russes que nature, pelisses de barines, chemises de moujiks, chapkas mangées aux mites, bottes de feutre...

Ils jouent une pièce de Tchekhov, *Sur la grand'route*, presque inconnue parce Tchekhov l'avait écrite à ses tout débuts, et elle ne fut jamais jouée de son vivant : il l'oublia.

C'est la seule de ses pièces qui met en scène des misérables, des loqueteux, réfugiés une nuit de tempête dans une auberge sordide. Les élèves du Conservatoire, dirigés par l'un d'entre eux, Olivier Cruveiller, ont joué cela *« à l'ancienne »*, dans un style naturaliste. C'était juste un exercice, ils n'ont joué que quatre soirs, du 6 au 9 novembre, mais le cœur et la colère de Tchekhov y étaient... et quels étonnants costumes, comme sur les images des vieilles éditions de *Michel Strogoff !*

***

Dans un théâtre plus « régulier », mais l'un des plus petits, le Poche-Montparnasse, le comédien Claude Aufaure s'est mis sur son trente et un : magnifique complet-veston de tweed importé d'Angleterre, chaussures fines et un gilet de soir broché, un bijou.

Claude Aufaure interprète *Esquisses viennoises*, une suite de courts récits, d'impressions fugitives, de l'écrivain viennois Peter Altenberg, qui vivait au début du siècle.

Ce spectacle est un chef-d'œuvre. L'auteur raconte des histoires de petites filles, désobéissantes ou pas, ou bien le soir qui tombe sur l'eau calme d'un lac, ou la mort de sa mère, et tout ce qu'il dit est prodigieusement vrai, proche, vivant, et nous touche beaucoup.

L'acteur, Claude Aufaure, est un phénomène de théâtre ; il se métamorphose sans cesse, il a tous les âges, il est plusieurs femmes et pas mal d'hommes non plus, et des oiseaux, et des nuages, et même des fleurs. On peut y conduire les enfants, qui aiment la magie, ça leur fera un beau souvenir, et... quel magnifique gilet !

MICHEL COURNOT.

★ *Les Tablettes de buis*, hôtel Scipion, 13, rue Scipion, 20 h 30.

★ *Esquisses viennoises*, Poche-Montparnasse, 19 heures.

COMMUNICATION

L'avenir du satellite TDF 1

LE GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS FAIT PRESSION SUR LA FRANCE

M. Jacques Santer, président du gouvernement du grand-duché de Luxembourg, sera mardi 12 novembre à Paris, où il rencontrera M. François Mitterrand. M. Santer a l'intention d'aborder avec le président de la République l'épineuse question du satellite de télévision directe TDF 1. Les Luxembourgeois espèrent encore que la France respectera la déclaration commune d'intention signée le 26 octobre 1984, dans laquelle le gouvernement français s'engageait à octroyer deux canaux du satellite à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et accordait dans cette hypothèse l'exclusivité de la publicité à la CLT.

« Je vais dire à M. Mitterrand que nous sommes prêts à renégocier éventuellement certaines modalités, car les conditions ont quelque peu changé, a déclaré M. Santer le 8 novembre. *Néanmoins, j'espère que la signature apposée par un ministre français sous la déclaration d'intention vaut toujours.* » Le chef du gouvernement du grand-duché a en outre déclaré que si la France revenait sur ce projet d'accord il mettrait en question la coopération franco-luxembourgeoise dans le domaine audiovisuel et plus généralement culturel.

● *Pas de décodeurs belges pour Canal-Plus.* – Le tribunal de commerce de Bruxelles vient d'interdire à la société belge MVD, spécialisée dans les composants électroniques, de fabriquer et de vendre des décodeurs permettant de capter les programmes de Canal Plus sans souscrire d'abonnement. D'autre part, le même jugement a autorisé la quatrième chaîne à confisquer les bons d'achat et de commande provenant de clients français. Dans une première ordonnance du 25 octobre dernier, Canal Plus avait déjà obtenu la mise sous séquestre du matériel MVD. Le décodeur commercialisé par cette la société était vendu 13 500 francs belges, soit environ 2 000 FF, alors qu'en France son coût est d'un peu moins de 1 500 FF. Depuis onze mois, MVD a vendu entre cinq cents et six cents décodeurs en France et en Belgique.

La reprise de « l'Union » de Reims

M. PHILIPPE HERSANT DOIT REPASSER DEVANT LA COMMISSION CAILLAVET

Le quotidien régional *l'Union* de Reims n'est pas encore la propriété de M. Philippe Hersant. En effet, le jugement rendu à son avantage, le 29 octobre, par le tribunal de commerce de Reims (*le Monde* du 7 novembre) fait état d'une seconde version de son plan de reprise de *l'Union*, en date du 9 octobre, qui porterait le capital du journal à 30 millions de francs.

Or la première mouture du plan présentée par le fils de M. Robert Hersant, le 11 juillet, situait l'augmentation du capital à hauteur de 20 millions de francs. C'est cette somme précise que la commission pour la transparence et le pluralisme dans la presse a prise en compte, avant de décerner à M. Philippe Hersant le label de la transparence. La dizaine de millions de francs de différence crée une situation nouvelle et oblige M. Hersant à retourner à la case départ.

La commission pour la transparence et le pluralisme dans la presse, présidée par M. André Caillavet, doit donc passer son plan au crible.

Outre cet obstacle de taille, d'autres handicaps attendent M. Philippe Hersant. Les autres « repreneurs » potentiels de *l'Union* écartés par le jugement du tribunal de commerce de Reims se sont ressaisis. M. Bruno Bertez, PDG du groupe AGEFI-*la Vie française-la Tribune de l'économie*, a décidé de faire tierce opposition au jugement. Il emboîte ainsi le pas à M. Alain Thirion, industriel à Epinal, et à la majorité des douze associations de résistants propriétaires du journal, qui, eux, ont fait appel.

Y.-M. L.

● RECTIFICATIF. – La direction de l'AFP nous prie de préciser qu'elle n'a pas fermé ses bureaux à Lisbonne (*le Monde* du 9 novembre), mais simplement supprimé le service de traduction des dépêches françaises en portugais.

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

cinéma

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

HAUTE COIFFURE. Mise en scène E. Lewinson. Salon Joffo (46-71-94-22). 21 h.

L'OURS, UN JUBILÉE : salle Luther-King (43-70-48-88), 20 h 30.

MARIE, LA FLORIANE : Essaïon (42-78-46-42), 19 h.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE-FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : la Tragédie de Macbeth.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : *Débats/Rencontres : Cinéma-Vidéo :* 17 h 30, Great Weirton Steel/Al, de C. Pozzo di Borgo ; 16 h, la Conquête de l'Angleterre, de R. Leenhardt, J.-P. Vivet, Champollion ou l'Egypte dévoilée, de J. Vidal, J. Pappé ; 19 h, Romans d'amour, de J.-L. Roy. *Le cinéma indien à travers ses stars :* se reporter à la rubrique Festival de cinéma. *Danse*, Forum de la danse : *17 h 30 :* Cie Josiane Rivoire/Cie Anne Dreyfus ; 16 h, Cie Preljocaj/Ballets Jazz Art ; 19 h : Peter Goss Dance Company.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) : *Musique traditionnelle :* 20 h 45 : Nusrat Fateh Ali Khan (musique soufi du Pakistan) ; *Musique classique :* 18 h 30 : Gidon Kremer (violon) (Mozart, Mahler, Hindemith).

Les autres salles

☞ ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : L'amour en visite.

CLA (46-72-63-38), 21 h 15 : La Nuit suspendue.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 22 h 15 : le Kabbaliste d'East Broadway.

☞ ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Marie, la floriane.

☞ FONTAINE (48-74-74-40) *21 h : Rififoin dans les labours.*

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (42-49-30-80), à partir de 14 h 15 et toutes les demi-heures jusqu'à 17 h : Troupe Pepac ; *18 h 45 : Parade du fil.*

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h : Les Marraines de Dieu ; 21 h 45 : Diabolo's 1929-1939 ; II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : la Fête noire ; 22 h 15 : Shame.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), I : 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II : 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 30 : Il est niais le divin enfant.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Lysistrata-Salomé.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT - VIRGULE (42 - 78 - 67 - 03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; *21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances* ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DEUX-ANES (46-06-10-26) (Mer.), 21 h : la France au clair de l'urne.

La danse

Th. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Dance Theater of Harlem.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), 20 h 30 : Embrasse-moi idiot.

LA TANIÈRE (43-37-74-39), *20 h 30 :* N. Vassal ; à 22 h 30 : M. Ilianeck.

Les concerts

Athénée, 21 h : M. Ewing – G. Parsons.

Eglise Saint - Germain - l'Auxerrois, 16 h 30 : Chœurs de Provence, Chœurs de Paris, Orchestre de Jeunes Alfred Loewenguth, dir. A. Chouvet (Bach).

Saint-Louis-des-Invalides, 16 h 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. R. Boutry (Schubert, Debussy, Ravel).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALE (42-33-37-71), 23 h : M. Maria : Amar Sundy Band.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.

ELDORADO (42-08-23-50), à 21 h : Country Music Memorial.

MEMPHIS MELODY (43-29-60-73), 22 h : Jeremy. 0 h 30 : M. Maria.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h : Paco de Lucia.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : S. Guerault.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : A. Blakey.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : F. Bienan, Cl. Tissendier, A. Jean-Marie, P.-Y. Sorini, F. Laudet.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Spirit Level.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Relâche.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

15 h, Les Mauvaises Coupes, de F. Leterrier ; 17 h, Cinéma japonais contemporain : Histoire écrite de l'eau, de Y. Yoshida ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : les Bancals, de H. Lievre.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon (h.sp.), 5e (43-54-15-04) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

BRAS DE FER (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Français, 9e (47-70-33-88).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

ELSA, ELSA (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

LES ENVAHISSEURS SONT PARMI NOUS (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

LA FEMME PERVERTIE (It., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Républic, 11e (48-05-51-33). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HOLD-UP (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

HURLEVENT (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

Lundi 11 novembre

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LEGEND (A., v.o.-v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; *Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount* Odéon, 6e (43-25-58-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-00-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-32-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, (v.o.-v.f.), 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-74-93-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PALE RIDER (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (42-33-67-06) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bergère, 9e (47-70-77-58).

POLICE (Fr.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

PROFS (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum 1er, (42-97-53-74) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

QUEEN KELLY (A.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUE LA VÉRITÉ EST AMÈRE (Fr.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).

RAMBO II (A. v.o.) *: Forum*, 1er (42-97-53-74) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) : Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; *Convention St-Charles, 15e* (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) : Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-46-77-99) ; *Gambetta, 20e (46-36-10-96).*

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; *Athéna, 12e (43-43-00-65)* ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; Parnassiens (v.o. - v.f.), 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-79-33-00). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e *(42-71-52-36) ; Studio de la* Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *UGC Gobelins, 13e* (43-36-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RETOUR VERS LE FUTUR (Fr., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LES RIPOUX (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).

SHOAH (Fr.) : *Olympic*, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

LA TENTATION D'ISABELLE (Fr.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; *Impérial, 2e (47-42-72-52)* ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Athéna, 12e (43-43-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TROUS DE MÉMOIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BONS DÉBARRAS, film canadien de Francis Mankiewicz : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA PARENTÈLE, film soviétique de Nikita Mikhalkov (v.o.) : Reflet Médicis, 5e (46-33-25-97) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RETROSPECTIVE NIKITA MIKHALKOV, (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PORTÉS DISPARUS No 2, film américain de Lance Whool (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76). V.F. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

OUTRAGES AUX MŒURS, film français de Pierre Unia (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL, film franco-argentin de Fernando Solanas (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02). Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01). V.F. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

VERTIGES, film français de Christine Laurent : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bonaparte, 6e (43-26-12-12) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *14 Juillet Bastille*, 11e (43-57-90-81).

UNE FEMME OU DEUX, film français de Daniel Vigne : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Les grandes reprises

L'AFFAIRE CICERON (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (SAURA) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Hauteville, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LE CHEVALIER DES SABLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Gaité Boulevard, 2e (42-33-67-06).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LE FLIC DE BEVERLEY HILLS (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Action *Lafayette, 9e (43-29-79-89).*

LE GARÇON AUX CHEVEUX VERTS (Brit., v.o.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

HOTEL DU NORD (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

LOCAL HERO (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e *(43-26-58-00).*

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande *Hsp.* 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

POLICE ACADEMY II AU BOULOT (A., v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Champs-Élysées, 8e (45-62-20-40).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI, A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Écoles, 5e (43-25-72-07) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; *Reflet Balzac, 8e* (45-61-10-60) ; Action Lafayette, 9e (43-29-79-89) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; (v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

TOMMY *(A., v.o.) : Forum Orient* Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Paramount Mercury, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) : Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82).

VÉRITÉS ET MENSONGES, Panthéon, 5e (43-54-15-04).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

Les festivals

CARNÉ, Champo, 5e *(43-54-51-60)* : Hôtel du Nord ; Drôle de drame.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.) : Studio Bertrand, 7e (47-83-64-66) : 16 h : le Doulos ; 17 h 20 : Toto le Moko ; 18 h 30 : Providence ; 20 h 20 : la Femme flambée ; 22 h 05 : le Mépris.

LE CINÉMA INDIEN A TRAVERS SES STARS. Centre G.-Pompidou. Salle Garance (42-78-37-29), 17 h 30 : Kshudita Pashan, de T. Sinha : à 20 h 30 : Guide, de V. Anand.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) : l'Homme des hautes plaines.

KUROSAWA (v.o.). Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), 18 h 30 : Dersou Ouzala.

LOSEY (v.o.) : Olympic-Marylin, 14e (45-43-99-41) : The Servant.

MARILYN MONROE (v.o.). Ranelagh, 16e (42-88-64-44), 18 h 30 : Les hommes préfèrent les blondes ; 16 h 30 : Sept ans de réflexion : 20 h 30 : Niagara.

NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) : 22 h 30, l'Esclave de l'amour ; 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique : 16 h : Cinq soirées : 20 h, 22 h : Quelques jours de la vie d'Oblomov : + UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) : Partition inachevée pour piano mécanique.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07) : Dangereusement vôtre.

CINÉ - PEINTRES, Olympic - Entrepôt (45-43-99-41) : 16 h et 20 h : Les peintres qui peignent sur la pellicule.

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16), 22 h 10.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 20 h.

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 45.

LE BAL (It.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 16 h 10.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 15 h 30, 19 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 19 h 45.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33), 18 h 20.

GEANT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 17 h 50.

HAIR (A., v.o.), Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 18 h.

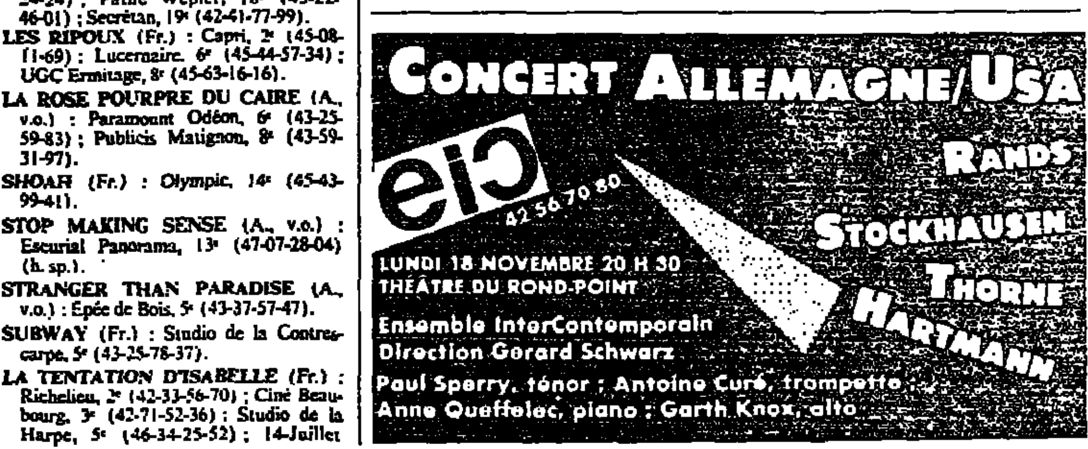
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (**) (Fr.) Boîte à films, 17e (46-22-44-21), 20 h 15.

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 22 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 22 h 35.

VIVA ZAPATA (A., v.o.) Denfert, 14e (43-21-41-01), mer., sam., dim. 19 h 10, *20 h 10.*



RADIO-TÉLÉVISION

Lundi 11 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Cinéma : 14-18.
Film français de J. Aurel et C. Saint-Laurent (1962).
L'histoire de la Grande Guerre reconstituée avec des documents d'archives qui étaient, alors, pour la plupart inédits. Un beau travail de montage. Le ton d'un pamphlet contre une guerre jugée fratricide et inutile.

22 h 5 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Rencontre avec John Berry, cinéaste américain condamné par le maccarthysme et installé en France ; portrait de l'acteur américain Mickey Rourke.

23 h 5 Journal.
23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Les règles du mariage.
De R. Rose, réal. M. Katselas. Avec E. Montgomery, E. Gould, M. Murphy... (1er épisode).
Mike et Joan forment ce qu'il est convenu d'appeler un couple parfait. En apparence du moins... Pour célébrer leur quinzième anniversaire de mariage, les Hager ont prévu une petite fête qui sera le début de leur rupture. Un téléfilm américain en deux parties.

22 h 10 Série documentaire : Le cerveau.
De M. Tosello, réal. J. Hemingway.
N° 3 : une machine extraordinaire.
1,5 kg de matière, 14 milliards de cellules nerveuses qui peuvent avoir chacune 10000 contacts avec les autres cellules — contacts électriques et chimiques. Comment le neurone collecte les signaux reçus, les évalue, les interprète ? Avec de nombreux spécialistes.

23 h 5 Journal.
23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : les Croix de bois.
Film français de R. Bernard (1931), avec C. Vanel, P. Blanchar, G. Gabrio, J. Galland, R. Aimos, A. Artaud, P. Azaïs, R. Cordy. (N. Redif.).
En 1915, un jeune bourgeois, étudiant en droit, s'engage et va se battre sur le front de Champagne. Il découvre les horreurs de la guerre, l'héroïsme et la fraternité des poilus. D'après un roman de Roland Dorgelès, un rappel du sacrifice des anciens combattants et un cri d'alarme : « plus jamais cela ».

22 h 25 Journal.
22 h 50 Boîte aux lettres.
Magazine littéraire de J. Garcin : le salon de la Foire du livre de Brive.
Jérôme Garcin réunit cinq écrivains corréziens qui partagent à tel point l'amour de leur région qu'on a pu parler, à leur sujet, de l'« école de Brive ». Ils s'appellent Jacques Peuchmaurd, Michel Peyramaure, Claude Michelet, Denis Tillinac et Christian Signol.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Suite liturgique pour voix d'enfants, cor anglais, violoncelle et harpe, *de Jolivet.*

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

16 h 5, Cycle chantons français : Nous irons à Monte-Carlo, film de J. Boyer ; **17 h 50**, Scott Ross interprète des sonates de Scarletti ; **18 h**, Mémoire de brume ; **18 h 45**, la Panthère rose ; **19 h 5**, Festival du film fantastique à Sitgess ; **19 h 35**, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Kramer contre Kramer, film de R. Benton ; **22 h 25**, Etoiles et buts ; **22 h 40**, *Double de Bercy* ; **23 h 20**, Football américain ; **1 h 30**, le Piège, film de D. Schmœller.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le Dernier Banquet, de Lionel Goetz. Avec J. Négroni, R. Crouzet, M. Sarfati...
21 h 40 Latitudes, magazine des musiques traditionnelles.
22 h 30 La nuit sur un plateau.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : œuvres d'Haendel par l'Orchestre baroque d'Europe et le chœur Tavernier, dir. A. Parrott, sol. J. Feldmann, M. Van der Sluis, sopranos, M. Cable, alto, N. Jenkins, ténor, P. Savidge, baryton.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Feuilleton « Brésil 85 » ; à 23 h 5, la musique au Parnasse — les maîtres : Leconte de Lisle, T. de Banville ; à 0 h 30 les Hollywoodiens — Victor Young.

Mardi 12 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 30 ANTIOPE 1, Canal FIT/TF1.
10 h 55 Le chemin des écoliers (CNDP).
11 h 15 La Une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : Les faucheurs de marguerites.
14 h 45 Transcontinental.
Magazine des voyages.
15 h 55 Reprise : Infovision (diff. le 7).
17 h La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Salut les petits loups.
18 h 30 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Expression directe.
La CGT ; le groupe PS du Sénat.
20 h Journal.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (INC).

20 h 35 Les grands écrans de TF 1 : Un hanneton sur le dos.
Enquête du commissaire Moulin, de P. Andreota, réal. C. Boissol. Avec Y. Régnier, G. Segal. (Rediff.)
Le commissaire Moulin avait fait condamner un innocent cinq ans auparavant. A sa sortie de prison, ce dernier rencontre le commissaire et s'affronte avec lui.

22 h 5 Chanteurs sans frontières.
Première partie de la retransmission du gala pour l'Ethiopie. Avec Johnny Hallyday, Barbara, Gérard Depardieu, Alain Bashung, Renaud...
La grande fête populaire à La Courneuve, en octobre dernier, dont le but était de rassembler de l'argent pour les victimes de la sécheresse en Ethiopie.

23 h 5 Journal.
23 h 35 C'est à lire.
23 h 50 Tify.
Magazine de l'informatique.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 Les carnets de l'aventure.
E pericoloso sporghersi.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Rancune tenace.
14 h Aujourd'hui la vie.
Les mères du dimanche, celles qui, après un divorce, n'ont pas revendiqué le droit d'élever leurs enfants.
15 h Série : Hôtel.
15 h 50 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 30 Récré A 2.
Ploom ; Image Imagine ; Superdoc ; Il était une fois le cirque ; Latulu et Lireli ; Robinson Crusoé ; C'est chouette...
18 h 25 Derby.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : La trappe.
20 h Journal.
20 h 30 Loto sportif.
20 h 35 Cinéma : Diabolo menthe.
Film français de D. Kurys (1977), avec O. Michel, E. Klarwein, V. Stano, C. Clément. (Rediff.).
En 1963, la vie quotidienne, dans un lycée parisien, d'une adolescente et de sa jeune sœur dont les parents sont divorcés. Chronique inspirée des souvenirs de jeunesse de Diane Kurys. Mise en scène un peu frêle ; climat socialement et psychologiquement juste.
22 h 20 Mardi cinéma.
Avec Marlène Jobert, Macha Méril, Alain Souchon et Jean-Louis Trintignant.
23 h 20 Journal.
23 h 45 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra, sur tout le réseau : « la Révolte des Haïdouks » ; à 17 h 15, « Dynastie » ; à 18 h 55, « la Panthère rose » ; à 19 h 35, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : Les entrechats.
20 h 5 Les jeux.
20 h 35 Cinéma : les Tartares.
Film italien de R. Thorpe et F. Baldi (1960), avec V. Mature, O. Welles, F. Lulli, L. Orfei, B. Cortez.
Au Moyen Age, des Tartares, installés en Russie, entrent en conflit avec les Vikings qui ont refusé de s'allier à eux contre les Slaves. Aventures historiques à l'italienne. Les scènes de bataille ont une certaines ampleur et Orson Welles en chef tartare, ce n'est pas rien !
22 h Journal.
22 h 40 Emissions régionales.
Chaque station régionale présente son propre programme. La région Lorraine-Champagne-Ardenne propose un festival de musique ancienne ; la région Aquitaine, un débat politique ; la région Paris-Ile-de-France, les musées et le marché de l'art suivi du « Bloc-notes » de François Mauriac, etc.
23 h 35 Prélude à la nuit.
32 variations en ut mineur, *de Beethoven, par Boaz Bixon, piano.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 15**, Cabou Cadin (et à 11 h 30 et 17 h) ; **7 h 40**, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; **8 h 30**, Rue Carnot ; **8 h 55**, Kramer contre Kramer, film de R. Benton ; **10 h 40**, Pavillons lointains ; **12 h**, Dessin animé ; **12 h 30**, Magazine : Direct ; **14 h**, Larry le dingue, Mary la garce, film de J. Hough ; **15 h 25**, Cinq pièces faciles, film de B. Rafelson ; **17 h 45**, 4 C + ; **18 h 25**, Les affaires sont les affaires ; **19 h**, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; **20 h 15**, Coluche ; **20 h 35**, le Maître d'école, film de C. Berri ; **22 h 15**, les Sous-Doués en vacances, film de C. Zidi ; **23 h 45**, Voulez-vous danser avec moi ? film de M. Boisrond ; **1 h 15**, Pavillons lointains ; **2 h 5**, Jazz à Juan-les-Pins (Chick Corea) ; **2 h 30**, Superstars.

FRANCE-CULTURE

1 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h**, Culture matin ; **8 h 15**, Les enjeux internationaux ; **8 h 30**, Les chemins de la connaissance : le surréalisme aujourd'hui (et à 10 h 50 : la lumière du Nord) ; **9 h 5**, La matinée des autres : Fez, une vie traditionnelle ; **10 h 30**, Musique : miroirs (et à 17 h) ; **11 h 10**, L'école des parents et des éducateurs : L'aide psychologique ; **11 h 30**, Feuilleton : Champavert, contes immoraux ; **12 h**, Panorama ; **13 h 40**, Instantané : magazine musical ; **14 h**, Un livre, des voix : « Aux mains de l'ennemi », de Serge Krebs ; **14 h 30**, La nouvelle et son adaptation (CRPLF-Montpellier 1985) : « les Jours de vin et de roses », d'A. Gerber ; **15 h 30**, Mardis du théâtre : John Cassavetes ; **17 h 10**, Nous tous chacun ; **17 h 30**, Le roman du cinéma, rêvé et raconté par C.-J. Philippe ; **18 h**, Subjectif : Agora, avec Gisèle Freund ; **19 h 30**, Perspectives scientifiques : M. Tompkins s'explore lui-même ; **20 h**, Musique, mode d'emploi : Saint-Saëns.
20 h 30 *Le journal du corps* : la maternité ; chirurgie cardiaque.
21 h 30 Diagonales : le musicien africain Ray Lema.
22 h 30 Nuits magnétiques ; à 23 h, *De l'autre côté de la Défense.*
0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Jean-Marie Leclair ; **7 h 10**, L'imprévu, magazine d'actualité musicale ; **9 h 5**, Le matin des musiciens : Autour d'Alexandre Boëly — « Débuter quand Beethoven a quarante ans » (1810-1815) : œuvres de Mozart, Mehul, Boieldieu, Beethoven, Clementi, Boely ; **12 h 10**, Le temps du jazz : Carmen Mac Rae ; **12 h 30**, Concert-lecture : œuvres de Schubert, Brahms, Caillat, Debussy par le Centre d'études polyphoniques et chorales de Paris et l'Ensemble vocal Stéphane Caillat, sol. Anne Renault, piano : **13 h 40**, Sonates de Scarlatti, par Scott Ross : **14 h 2**, Repères contemporains ; **14 h 30**, Les enfants d'Orphée : Métiers de la terre ; **15 h**, Les après-midi de France-Musique : Sena Jurinac, un portrait — les années 50 : Vienne, Munich, Hambourg ; œuvres de Mozart, R. Strauss, Weber ; à 16 h 30, Edgar Varèse ou le mythe de l'art-science : œuvres de Busoni, Beethoven, Varèse ; Entretiens ; Concert : « Moïse et Aaron » de Schoenberg ; **18 h 2**, Acousmathèque : Télépanaphonie ou l'art de tous les sons à distance, dans le temps et dans l'espace ; **18 h 30**, Jazz d'aujourd'hui : Lecture au laser ; **19 h 10** 17 mardis pour France-Musique. Concert-lecture : « Iter memor » de Mache par Alain Meunier, violoncelle, Martine Joste, synthétiseur Kurzweil.
20 h 30 Musique à découvrir : *A trois voix*, de Solbiati ; *Ala*, de Petrassi ; *Hungarian Rock*, de Ligeti ; *Jeux en prose II*, de Rosse ; *Récifs*, de Fourchotte, par L. Morabito, clavecin, N. Froger, soprano, P.-Y. Artaud, flûte, J. Vandeville, hautbois, J.G. Cattin, percussions.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Le chant de Brahms.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 11 NOVEMBRE

— *M. Philippe Mestre*, député UDF de la Vendée, est l'invité de l'émission « Face au public », sur France-Inter, à 19 h 20.

ÉCHECS

LA VICTOIRE DE KASPAROV

Un champion décidé à jouer... le jeu

De notre correspondant

Moscou. — Le vieil arbitre bulgare Andrejv Maltchev, celui qui a arbitré toutes les parties paires, avait perdu les derniers restes de son autorité. L'assistance scandait : « *Kasparov, Kasparov !* » et ignorait superbement ses appels répétés à un peu plus de retenue. Le panneau lumineux invitant au silence clignotait en vain. Le jeune challenger était sur le point de gagner la vingt-quatrième et dernière partie et de devenir champion du monde d'échecs.

Personne n'aurait pu calmer les nombreux Azerbaïdjanais présents dans la salle, qui attendaient la victoire imminente de l'enfant du pays, né à Bakou il y a seulement vingt-deux ans. Ce samedi soir, en tout cas, ils ne voulaient pas savoir que cet Azerbaïdjanais s'appelait Weinstein à sa naissance et avait un père juif et une mère arménienne.

Nul ne sait ce qu'est devenu le père. La mère, en tout cas, était bien là, le visage rayonnant et au bord des larmes lorsque Anatoli Karpov, le champion, qui venait d'être détrôné, se dressa au-dessus de l'échiquier pour serrer la main du jeune Kasparov et signifier ainsi qu'il reconnaissait sa défaite. Le premier geste du nouveau champion fut d'aller embrasser sa mère. « *Elle m'a beaucoup aidé* », a-t-il déclaré dimanche au cours d'une conférence de presse dans la même salle Tchaïkovski qui avait vu sa victoire et d'où Karpov avait filé à l'anglaise samedi soir.

La Fédération soviétique des échecs va avoir désormais à compter avec ce jeune homme fougueux qui n'a pas sa langue dans sa poche et qui n'est décidément pas russe pour un sou. Il suffisait de voir samedi soir la danse endiablée au son d'une flûte qu'exécutaient ses partisans venus d'Azerbaïdjan pour comprendre que l'Orient fêtait une victoire. Le contraste était d'ailleurs manifeste entre ces visages cuivrés couronnés de cheveux de jais qui manifestaient bruyamment leur joie et la pâleur des admirateurs — russes — du Russe Karpov...

Le nouveau champion du monde a cependant décidé, désormais, de jouer le jeu. Toujours au cours de sa conférence de presse, il a trouvé les mots qu'il fallait pour apaiser la tension née de ce match. Il a serré la main du président de la Fédération internationale des échecs, le Philippin Campomanès, qu'il avait baptisé par dérision il y a quelques mois « Karpomanès » en raison de l'inclination manifeste que celui-ci portait à l'ex-champion du monde. Kasparov a souri, serré toutes les mains et veillé à ne froisser personne.

« Tout cela appartient au passé »

« *Il y a une grande différence entre le prétendant au titre Kasparov et le champion du monde Kasparov* », a-t-il répondu aux correspondants occidentaux qui lui rappelaient ses colères du printemps contre les responsables de la Fédération soviétique des échecs, qui lui préféraient ostensiblement Karpov. « *Tout cela appartient au passé. Ce match s'est déroulé dans des conditions correctes* », a-t-il lancé aux journalistes étrangers qui évoquaient encore ses démêlés avec M. Campomanès.

Garry Kasparov, amateur de bonne chère, peu porté sur l'idéologie et souvent accompagné d'une petite amie qu'il n'a apparemment pas l'intention d'épouser, n'est guère un modèle d'« homme nouveau », comme on aime à les proposer aux jeunes générations en URSS.

« *Karpov est président du Fonds soviétique pour la paix et membre de la direction du Komsomol* [les Jeunesses communistes, qui comptent 42 millions de membres] ; *allez-vous être vous-même politiquement actif ?* », lui a-t-on demandé dimanche. Le jeune champion n'a d'abord pas compris la question. Il a tenu à préciser avec beaucoup d'énergie que Karpov restait président du Fonds soviétique pour la paix, et qu'il n'avait pas lui-même l'intention de le remplacer. Puis il a répondu très sobrement : « *Tout ce que je peux faire pour mon pays, je le ferai.* »

Garry Kasparov n'a pourtant pas fait de concessions excessives. On lui a demandé quel était son « *message* » aux jeunes du monde entier puisqu'il est après tout le plus jeune champion du monde de l'histoire des échecs. Il a parlé des « *succès* » qu'on remporte contre soi-même ; preuve de la réussite individuelle ...dont il est un bon exemple ...et non d'un quelconque avenir radieux collectif.

L'interprète soviétique, qui avait déjà à plusieurs reprises édulcoré à la fois ses réponses et les questions des correspondants étrangers,


Dessin de SZAKMANN.

s'apprêtait à oublier ce propos. Kasparov a insisté pour qu'on le traduise. Il donnait d'ailleurs l'impression, dimanche, de comprendre assez bien les questions qui lui étaient posées en anglais. Après tout, n'est-il pas étudiant en cinquième année à l'institut de langues étrangères de Bakou ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE TREIZIÈME TENANT DU TITRE

La notion de plus fort joueur du monde existait bien avant la création officielle du titre de champion du monde d'échecs. Dans ce sens élargi, les Arabes Al Suli, au dixième siècle, et Aladin Al Tabriz, à la fin du quatorzième siècle, de même que, plus tard, l'Espagnol Ray Lopez, l'Italien Greco, les Français Philidor, Deschapelles, de La Bourdonnais, l'Anglais Staunton, etc., furent successivement considérés comme les meilleurs joueurs de leur temps.

En 1866, l'Autrichien Steinitz, après sa victoire sur l'Allemand Anderssen, se proclama champion du monde, mais ce n'est qu'en 1886 que le titre fut officiellement reconnu. Depuis, treize joueurs seulement ont porté la prestigieuse couronne :

STEINITZ (en battant l'Allemand Zukertort), 1886-1894 ; LASKER (Allemagne), 1894-1921 ; CAPABLANCA (Cuba), 1921-1927 ; ALEKHINE (URSS), naturalisé français le jour de sa victoire, 1927-1935 ; EUWE (Pays-Bas), 1935-1937 ; Alekhine, jusqu'à sa mort en 1948 ; BOTVINNIK (URSS), en remportant un match-tournoi devant Smyslov, Kérès, etc., 1948-1957 ; SMYSLOV (URSS), 1957-1958 ; Botvinnik, 1958-1960 ; TAL (URSS), 1960-1961 ; Botvinnik, 1961-1963 ; PETROSSIAN (URSS), 1963-1969 ; SPASSKY (URSS), 1969-1972 ; FISCHER (Etats-Unis), 1972-1975 ; KARPOV (URSS), après le forfait de Fischer, 1975-1985 ; KASPAROV (URSS), 1985-19.. ?

LA 24e ET DERNIÈRE PARTIE

Risques mortels

« *Superbe* », « *magistral* », « *un écrasement* », « *digne d'un champion du monde* ». Les grands maîtres et les 1 500 spectateurs qui s'écrasaient dans la salle Tchaïkovski samedi n'oublieront jamais la 24e partie. Karpov devait gagner, donc, devait attaquer, donc, devait prendre des risques. Il le fit avec un certain panache mais « tomba » sur un Kasparov qui n'a peut-être jamais joué de meilleure partie.

Karpov avait choisi, une fois de plus, la variante de Scheveningue mais il avait décidé aussi de refaire la partie Sokolov-Ribli jouée le vendredi 1er novembre au Tournoi des candidats à Montpellier, que le jeune Soviétique avait brillamment gagnée. Jusqu'au 19e coup, rien ne changea. Au 20e coup, Karpov réfléchit quarante minutes avant de jouer Fç1.

A ce stade de la partie, Vassioukov, l'un des entraîneurs de Karpov était à la fois satisfait et inquiet : les Blancs exerçaient, certes, une « *pression désagréable sur l'aile roi* » mais l'avance g4, g5 lui paraissait « *un peu risquée* ». Cependant, jusqu'au 24e coup, Karpov augmentait sa pression. Kasparov, qui avait adopté la position du hérisson, ne pouvait plus attendre. Avec 25:f5 il se dégagea tout en donnant un pion. Avec 31:g5, il donna un second pion et passa l'attaque. Ce fut un enchantement. En quelques coups (Cç2, Fa8, Tb7), il fit voler en éclats Karpov. Le reste fut, comme on dit, une question de technique.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Vingt-quatrième partie
Défense sicilienne
Système de Scheveningue

1. é4	ç5	23. Fé3	Té7
2. Cf3	d6	24. Rg1	Tçé8
3. d4	çxd4	25. Td1	f5
4. Cxd4	Cf6	26. gxf6 e.p.	Cxf6
5. Cç3	a6	27. Tg3	Tf7
6. Fé2	é6	28. Fxb6	Db8
7. 0-0	Fé7	29. Fé3	Ch5
8. f4	0-0	30. Tg4	Cf6
9. Rh1	Dç7	31. Th4	g5
10. a4	Cç6	32. fxg5	Cg4
11. Fé3	Té8	33. Dd2	Cxé3
12. Ff3	Tb8	34. Dxé3	Cxç2
13. Dd2	Fd7	35. Db6	Fa8
14. Cb3	b6	36. Txd6	Tb7
15. g4	Fç8	37. Dxa6	Txb3
16. g5	Cd7	38. Txé6	Txb2
17. Df2	Ff8	39. Dç4	Rh8
18. Fg2	Fb7	40. é5	Da7+
19. Tad1	g6	41. Rh1	Fxg2+
20. Fç1	Tbç8	42. Rxg2	Cd4+
21. Td3	Cb4		Aband.
22. Th3	Fg7		

CARNET DU Monde

Décès

— Guy, Nane et Florence Jacob,
Les familles Bochu et Jacob,
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part de la mort de

Alain JACOB,

survenue au Havre, le 8 novembre 1985, dans sa vingt-sixième année.

Une réunion aura lieu le jeudi 14 novembre au funérarium du Havre, à 19 h 45, avant la dispersion de ses cendres en baie de Seine.

57, avenue Jean-Jaurès,
69007 Lyon.
344-B Balmont-la-Duchère,
69009 Lyon.
41, rue Pierre-Dupont,
69001 Lyon.

— M. Jean-Pierre Martinon,
son époux,
Mme Robert Lecas,
sa mère,
M. et Mme Henri Martinon,
ses beaux-parents,
M. et Mme Jean-Claude Baron et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Behin
et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean-Pierre MARTINON,
née Chantal Lecas,

ancienne pensionnaire
de l'Académie de France à Rome,

survenu le 8 novembre 1985 au Touquet, à l'âge de quarante-deux ans.

Les obsèques auront lieu à Amiens, le mardi 12 novembre à 16 heures, en l'église Saint-Martin.

Cet avis tient lieu de faire-part.

2, rue Danton,
75006 Paris.
79, rue Delpech,
80000 Amiens.

— M. Fernand Rouard, son époux,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Joséphine ROUARD,

survenu le 10 novembre 1985 à Montfauvet (Vaucluse).

L'inhumation aura lieu le mercredi 13 novembre à 15 h 30, au cimetière de Montfavet.

Route Nationale,
84140 Montfavet.

Anniversaires

— Il y a onze ans,
le 12 novembre 1974,
passait sur l'autre rive,

Georges ROCA,

qui aimait tant la vie
et vit dans toutes celles
et tous ceux dont la vie
lui était tout le sel,

familles et amis,
hier, aujourd'hui, demain
recréateurs de vie,
serviteurs de l'humain.

Mourette Roca,
32, cours de la Liberté,
69003 Lyon.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

Le Monde

ECONOMIE

CHINE : LES PROMESSES DU VIN

ET si les Chinois se mettaient au vin ? Rien qu'un litre par an et par personne. Marché fabuleux d'un milliard de litres, le sixième de la production française. L'objectif n'est pas irréaliste et le mouvement est en route. Il part de loin, deux mille ans avant Jésus-Christ, et aboutit aujourd'hui à des associations avec des entreprises étrangères, françaises surtout, comme Rémy Martin ou Pernod-Ricard.

Ces « joint ventures » sont autant d'aventures, car si la Chine s'ouvre au monde occidental, la porte reste étroite et les associés, derrière la façade de l'intérêt mutuel, ont en fait des objectifs contradictoires : pour les Européens, avoir un pied-à-terre, pour le jour où... ; pour la partie chinoise, recueillir et copier des techniques, produire des biens exportables et récupérer des devises. C'est le cas du vin, *dont la fabrication est sérieusement encouragée* depuis 1979.

Plusieurs raisons à ce renouveau : les brandys et autres solutions alcooliques sont considérés par le consommateur chinois comme des médicaments, aux vertus plus mirifiques les unes que les autres – d'où l'intérêt porté par les maisons de cognac au marché chinois. Ils présentent toutefois l'inconvénient d'atteindre quelque 50°, d'où un encouragement à la consommation de vin, qui demeure toutefois plus cher que la bouteille d'alcool ordinaire : environ 2 yuans (1 yuan = 3 francs).

Ensuite l'Etat tient au développement des cultures industrielles *: avec l'accroissement de la productivité, des millions d'agri*culteurs vont se trouver « libérés » des cultures céréalières traditionnelles. La vigne et le vin sont des productions, parmi d'autres, qui permettent de maintenir un emploi agricole et de développer *une industrie rurale, elle-même capable de fixer la main-d'œuvre.*

Enfin les devises. Le vin chinois, ou plutôt *made in China,* peut être vendu dans toute l'Asie, au Japon et jusqu'aux Etats-Unis à la diaspora jaune et rapporter ainsi les précieuses devises.

A Lu-Juan, la Peking Southern Suburbs Winery, ou Cave de la banlieue sud de Pékin, a été créée en 1980, au milieu de 56 hectares de vignes, surmontés par de curieux gabions destinés à la surveillance... Elle emploie cent vingt personnes, produit de 2 000 à 2 500 tonnes de vin par an, un blanc et un rouge, très sirupeux, qui vieillissent après fermentation dans des jarres en porcelaine.

Le directeur technique annonce fièrement que, sur une valeur globale de 3,5 millions de yuans, la cave paie à l'Etat un impôt de 1 million de yuans. Elle dispose en fait des 260 hectares de vignes *de la ferme d'Etat du district de Daxing. Rendement : 1 tonne par* mou, soit 13 tonnes à l'hectare, nettement plus que ne peut en absorber la cave.

La majeure partie du raisin est vendue pour la table, sur le marché. La variété dominante, muscat de Hambourg, n'est pas destinée à la vinification. Pour les assemblages, on fait venir d'autres variétés du Hebei voisin, et même 150 tonnes du Shandong, distant de quelque 500 km. Les raisins voyagent en camion, dans des corbeilles d'osier, enveloppés dans du papier. Il paraît qu'ils arrivent en parfait état...

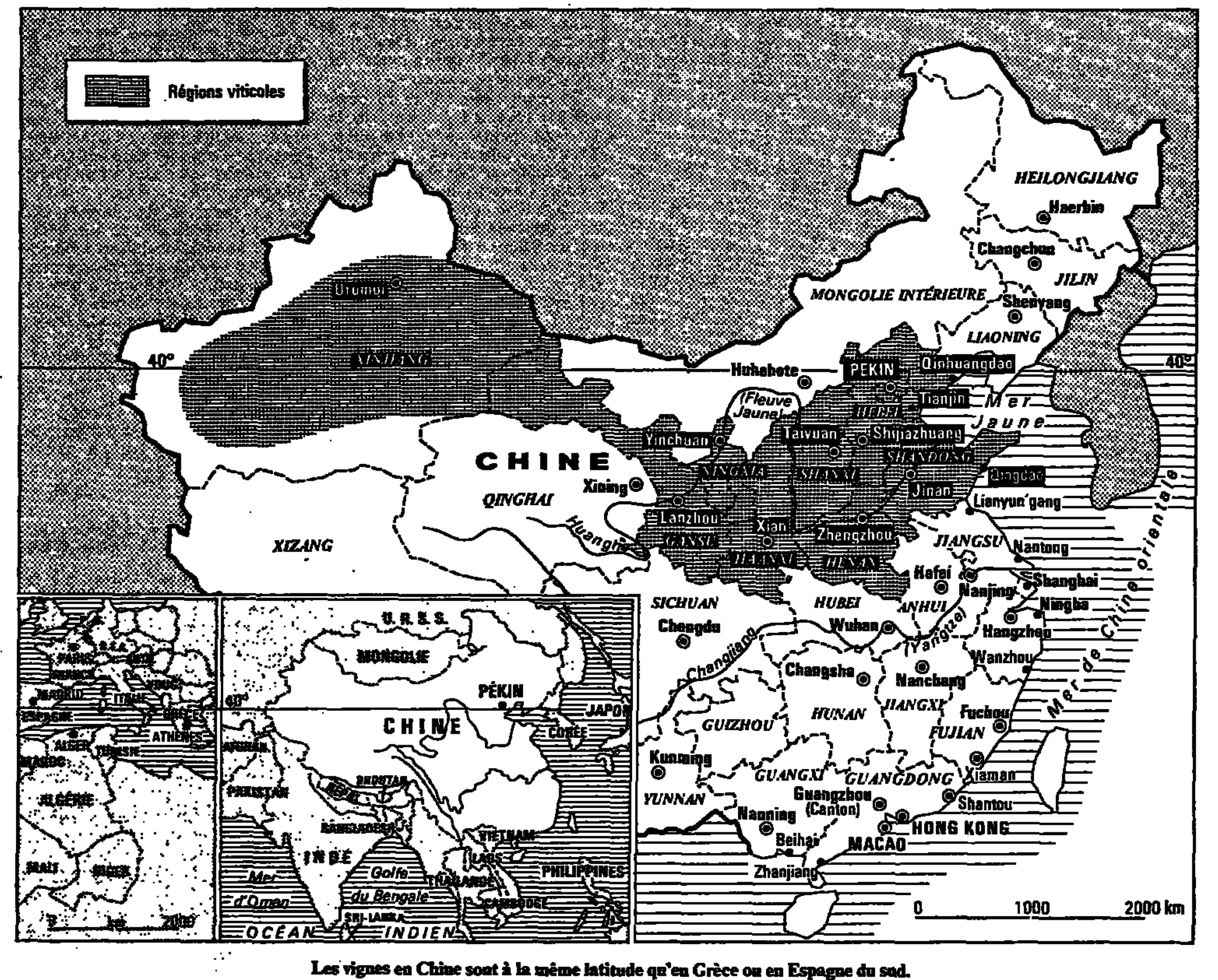
Cette cave envisage de planter 1 000 hectares de vignes d'ici à 1990, qui seront pris sur les rizières et les surfaces consacrées au blé. Plusieurs essais de variétés sont menés ; les vignes qui ont plus de vingt ans doivent être surgreffées. Quand et avec quels cépages ? *« C'est encore à discuter avec les équipes de production qui doivent donner leur accord »,* nous a-t-on répondu. Avec la nouvelle politique agricole, les paysans chinois peuvent produire ce qu'ils souhaitent, à la condition de fournir à l'Etat les quantités minimales demandées.

LE raisin est acheté de 0,6 yuan à 1,8 yuan selon la qualité, et le vin sort des jarres à 1,75 yuan la bouteille, ce qui le met à un peu plus de 2 yuans sur le marché. Il y a là comme un *« miracle » chinois* : la bouteille de vin, pour deux kilos de raisin environ ! Notre interlocuteur ne s'en laisse pas conter : *« Non, nous ne vendons pas à perte ; mais notre profit est très faible, 100 000 yuans seulement. En fait nous nous battons pour être les moins chers et prendre des marchés aux grandes caves plus anciennes. »*

Le miracle s'explique peut-être autrement : en moyenne annuelle, la cave achète 600 tonnes de raisin, et sans doute 900 en 1985 ; elle sort entre 2 000 et 2 500 tonnes de vin. Manifestement il est allongé.

Voilà *qui* corrobore une curieuse réponse que nous fit le directeur du crédit de la Banque agricole de Chine, qui recommandait d'installer les caves sur les lieux de production, *« là où il y a de l'eau de qualité ».* Selon un œnologue français, le vin chinois contient en réalité 20 % de vin de raisin, 60 % d'eau, 3 % de sucre et 17 % d'alcool.

JACQUES GRALL.



Les vignes en Chine sont à la même latitude qu'en Grèce ou en Espagne du sud.

Une association sino-française « exemplaire »

Les raisins trop verts de Rémy Martin et les tribulations de Pernod-Ricard

POUR Pierre et Sophie Delair, œnologues employés de Remy Martin, il n'est pas question d'allonger d'eau le fameux Dynasty, fleuron de la coopération franco-chinoise, présent dans les restaurants de Hongkong, de San-Francisco et même de Paris, promu vin officiel lors des réceptions du gouvernement chinois. Deux médailles d'or, l'une à la foire de Leipzig, l'autre au concours des vins de Ljubljana.

L'histoire commence en 1979. Par l'intermédiaire de Remy Martin Far East, le gouvernement chinois invite la direction de Remy Martin à discuter d'un programme de coopération. On trouve, comme dans tout projet de ce genre, l'inévitable entremetteur chinois de Hongkong, ici M. Beni Cheung. Pour son rôle de *marieur*, il a obtenu 4 % du capital de la sino-French Joint Venture Winery de Tianjin, troisième ville de Chine, à 120 kilomètres de Pékin, sur le même parallèle que la Grèce, le sud de l'Espagne ou la Californie.

A priori, tout baigne pour le mieux dans la meilleure des cuves possibles entre les deux associés : Remy Martin, qui détient 38 % apportés sous forme de matériel et de liquidités, et le Bureau agricole de la municipalité de Tianjin, *qui apporte la différence* sous forme de bâtiments et de services. La première cave fut achevée dès juillet 1980. L'objectif – produire un vin chinois correspondant aux standards internationaux – a été atteint.

La production est passée de 100 000 bouteilles en 1981 à 400 000 en 1984 : 60 % sont exportés, le reste vendu sur le marché intérieur, aux étrangers surtout. Et pour cause : à 6 yuans la bouteille, prix départ de la cave, *le Dynasty vaut 10 yuans dans* le commerce ; les salaires moyens vont de 100 à 150 yuans...

Cette joint-venture est surtout « exemplaire » par les difficultés qu'elle révèle : aucune maîtrise ni contrôle des investissements (constructions et personnel) qui représentent l'apport de la partie chinoise ; aucune maîtrise non plus de la matière première, le raisin, vendu au même prix que le raisin de table, 1 yuan le kilo. Lorsque nous avons visité la nouvelle cave – construite cette année à la demande de la partie chinoise, qui veut doubler la production de Dynasty et atteindre les 800 000 bouteilles (ce qui lui permet au passage de récupérer l'ancienne cave, qui a tout juste cinq ans, pour une autre entreprise), – Pierre Delair se battait comme un beau diable pour refuser une livraison de raisins invinifiables. Trop verts, ne titrant que 7 degrés d'alcool potentiel.

Beni Cheung, « M. 4 % », jouait, comme il se doit, les intermédiaires : *« Si on ne les prend pas, on n'aura pas assez de raisins, pour respecter les objectifs. »* Dans le camp adverse, les représentants des producteurs et le secrétaire du parti, silencieux et tout-puissant, qui au bout de plusieurs heures acceptera de signer un papier selon lequel ces raisins ne seront pas pressés pour faire du Dynasty.

J. G.

(Lire la suite page 12.)

MALAISIE : les feux de l'étain

Comme en Arabie saoudite, la tentation du « cavalier seul »

par PHILIPPE CHALMIN (*)

L'ÉTAIN fut, avec le caoutchouc, pendant près d'un siècle, l'un des piliers de l'économie malaisienne. Sa place a, certes, diminué et il ne représente plus aujourd'hui que 4 % à 5 % des recettes à l'exportation du pays, derrière le pétrole, l'huile de palme, le caoutchouc et les produits forestiers. Mais le secteur compte encore près de 25 000 emplois, pour l'essentiel occupés par des Chinois, héritiers de la première grande « ruée vers l'étain » au dix-neuvième siècle.

Contrairement au secteur minier traditionnel, concentré autour de quelques grandes mines, l'extraction de l'étain demeure artisanale. Le minerai est en effet contenu dans les sables alluvionnaires en général peu profonds : on utilise donc soit des dragues se déplaçant sur des lacs artificiels, soit encore plus simplement des pompes. Ces dernières, les plus *nombreuses (430 en activité en* 1983 réalisant 50 % de la production), sont utilisées par de petites entreprises employant quelques dizaines de personnes.

Demandant plus d'investissements, le secteur des dragues est traditionnellement plus capitalistique. Dominé autrefois par des intérêts britanniques (London Tin, Charter, RTZ), *il a fait l'ob*jet, à partir de 1975, d'une complète restructuration autour de la Malaysian Mining Corporation (MMC), contrôlée par des capitaux publics, qui assure aujourd'hui 30 % de la production d'étain malaisienne. Plus en aval, la MMC est aussi actionnaire minoritaire des deux sociétés de raffinage (Datut Keramat Smelting et Malaysian Smelting Corp.) *qui* traitent l'intégralité du minerai malaisien.

La constitution de la MMC a correspondu à la nouvelle politique économique mise en place par le gouvernement malais à partir du début des années 70. Il s'agissait de rendre aux Bumiputras (littéralement « fils du sol », c'est-à-dire les Malais d'origine) le *contrôle des richesses nationales* au détriment des étrangers et des autres minorités (Chinois et Indiens).

Cela a correspondu à une phase de nationalisme intense orchestrée par le premier ministre, le docteur Mahathir. Sur le plan des matières premières, outre la reconquête des plantations et des *mines contrôlées par* l'étranger, cette politique s'est manifestée par un soutien sans faille aux accords de produits (étain, caoutchouc), mais aussi par la volonté de doter la Malaisie d'outils de commercialisation à l'échelle mondiale, voire de concurrencer la Grande-Bretagne, victime d'une anglophobie latente des classes dirigeantes.

(*) Directeur du Centre de recherches sur les marchés des matières premières (CREMMAP) au Conservatoire national des arts et métiers.

(Lire la suite page 12.)

CHINE : LES PROMESSES DU VIN

Une association sino-française « exemplaire »

(Suite de la page 11.)

L'association dispose de vignobles plantés par les Soviétiques en muscat de Hambourg et dimiat (muscat de Bulgarie) qui ont un potentiel d'alcool normal de 9 degrés à 11,5 degrés. Mais l'année fut « pourrie », avec des pluies plus abondantes que d'habitude en août et septembre. Raisins pas mûrs, pas traités non plus contre le mildiou : *« Pourquoi faire un travail supplémentaire, alors que les paysans peuvent vendre le même raisin sur le marché pour le même prix ? »*

Le vignoble de 46 hectares appartient à la partie chinoise, qui l'a fait rentrer dans l'association depuis seulement 1984. Pour améliorer le revenu des paysans on cultive entre les rangs de vignes des arachides ou des melons : autre raison pour ne pas effectuer de traitements. Le complément de raisins est acheté sur d'autres vignobles qui dépendent selon les cas de la police de Pékin (on y fait travailler les délinquants), de l'armée, ou de l'administration des chemins de fer. *« La police m'a promis 200 tonnes. Si j'en ai 150... »*, dit Pierre Delair.

Produire un vin de qualité dans ces conditions relève de l'exploit journalier, mais, manifestement, les *missi dominici* de Remy Martin en terre chinoise sont fatigués de déplacer les montagnes. Surtout, la politique du bureau agricole de Tianjin est difficilement compréhensible.

Théoriquement, Dynasty, lancé pour rapporter des devises, devrait être prioritaire. Mais la partie chinoise fait peu d'efforts de qualité, pousse au contraire à la surproduction (130 hectolitres à l'hectare quand il n'en faudrait que 80) et vient de construire, à côté de la cave Dynasty, deux autres caves concurrentes, l'une de 800 000 bouteilles et l'autre de 200 000 bouteilles, qui pourront bénéficier de la technologie dévoilée par Remy Martin, voire des personnels à peine formés par la « joint-venture ».

En dépit de ces maladies infantiles, il paraît que Remy Martin gagne déjà de l'argent en Chine ; en fait, il est clair que son intérêt à long terme est de pénétrer le marché chinois (1), pour y vendre du cognac, mais aussi d'autres produits élaborés sur place (brandy, mousseux). Des essais de cépages spécifiquement vinicoles se poursuivent malgré la mauvaise volonté évidente de la partie chinoise, qui entend conserver son muscat de Hambourg, à deux fins et à gros rendements, qui épuise terres et vignes.

Tête en bas

Aussi le programme de développement du vignoble est-il incertain : des plants ont été importés de France, se sont perdus, ont été plantés tête en bas, ou encore mis en quarantaine, sans soins ni entretien, alors qu'ils étaient certifiés indemnes de maladie. Facile, dans ces conditions, de conclure au mauvais comportement des cépages nouveaux. S'ajoute à cela le manque patent de devises.

Dans l'ensemble du vignoble chinois, les rameaux sont recourbés et enterrés l'hiver sous un billon de terre qui les protège du froid. Mais cette technique, employée autrefois en Champagne, est aussi un vecteur de maladies.

Avec de nouvelles variétés résistantes au gel, on pourrait changer la taille et la conduite de la vigne et obtenir dans des collines crayeuses, distantes de 80 km, des raisins et un vin de qualité, affirme Pierre Delair.

Bref, l'avenir du vin franco-chinois passe par le contrôle de la filière de production, en partant du vignoble. Mais en prend-on le chemin ?

La première « joint venture » vinicole fut réalisée avec une société de Hongkong : c'est la Great Wall Wine Company, dans le district de Zhuolu, qui, depuis 1979 élabore le vin de la Grande Muraille, (3 000 tonnes en 1983 et 10 000 tonnes en 1985). Mais Remy Martin est la première société française à avoir « essuyé les plâtres » dans ce domaine. Cette expérience profite à d'autres entreprises telles que Pernod-Ricard, qui avance en Chine à « pas de fourmi ».

Ce groupe avait d'abord envisagé de produire du vin dans le Xinjiang, mais les 3 000 km qui le séparent des ports et la précarité des transports représentaient un handicap sérieux à l'exportation. Pendant deux ans, il fut en pourparlers avec la cave de la banlieue sud de Pékin. *« Elle attendait de nous qu'on l'indemnise pour rénover son vignoble »*, dit-on aujourd'hui chez Pernod-Ricard.

Puis ce fut le Henan, au bord du fleuve Jaune. Envoi de matériel, essai de vinification en 1983 débouchaient sur la signature d'un protocole d'accord dans le courant de 1984. Las, les raisins de cet automne-là donnèrent un vin qui ne dépassait pas 5 degrés. Et puis les exigences de la partie chinoise étaient trop fortes.

« La Chine, c'est vraiment pas l'Eldorado », estime le directeur du développement du groupe, André Silaire. Aux dernières nouvelles, l'œnologue prospecteur de Pernod-Ricard, Christophe Danoy, aurait trouvé un nouveau point de chute, dans la région autonome musulmane de Ningxia.

Un mystérieux groupe (2), rassemblé sous le sigle GETAC (Groupement des entrepreneurs français pour les échanges technologiques et commerciaux avec l'Asie), n'a pas les mêmes préventions que Pernod-Ricard pour installer dans le Xinjiang une cave de 5 000 tonnes, avec plantations de vignes d'origine française. La société Hennessy aurait, elle, des vues, sur la région de Yantai, dans le Shandong, et l'ombre de Martell aurait été aperçue à Tianjin tandis qu'un groupe italien envisage de s'installer au port de Tanggu (proche de Tianjin).

Après les Mongols, les moines, les missionnaires et les Russes, les Français seront-ils les concepteurs du nouveau vignoble chinois ? A voir ces projets nombreux, on peut le penser, mais l'expérience de Remy Martin et les tribulations de Pernod-Ricard en Chine montrent que la prudence s'impose.

Les réserves de devises de Pékin ont fondu au soleil du commerce international. Les associations, ou « joint-venture », sont un moyen habile d'acquérir à peu de frais une technologie et des devises par l'exportation. Mais, dans le même temps, la Chine referme ses portes à l'importation. Ce qui ne devrait pas faire l'affaire des marchands de cognac, de pastis et autres boissons, pour lesquels le vin franco-chinois n'était qu'un droit d'entrée.

J. G.

(1) Avec, en projet également, l'ouverture d'un magasin Nicolas, filiale de Remy Martin, à Pékin.

(2) Le projet est soutenu par le P. Boubals, œnologue à l'INRA-Montpellier, en collaboration avec la Sogexport-Equipalment, qui a déjà exporté une dizaine de caves dans plusieurs régions de Chine, et la société IMECA, spécialisée dans le matériel de vinification.

Une autre « banque verte »

BLUFFÉE ! Il n'y avait pas d'autre mot pour décrire la réaction de la délégation française représentant le Crédit agricole et les organisations professionnelles lors de la réception donnée dans la plus grande salle de l'Assemblée nationale populaire, le 4 octobre dernier, place Tienanmen, à Pékin.

A l'occasion de l'inauguration d'un bureau de représentation de la « banque verte » dans la capitale chinoise, la partie invitante, la Banque agricole de Chine, avait mis les petits plats dans les grands : banquet pour mille invités, cadeaux pour tous, banderole et badges au logo du Crédit agricole sur des centaines de poitrines. De mémoire de diplomate, on n'avait vu en cet endroit, le saint des saints de la République populaire de Chine, une réception pareille, en l'honneur d'une banque ou d'une entreprise commerciale.

Les autorités chinoises avaient voulu donner une dimension politique à cet événement, du fait notamment de la présence des principaux dirigeants de l'agriculture française. Mais on disait aussi, à Pékin, que, par cette manifestation, la Banque agricole de Chine se faisait sa propre publicité, pour bien indiquer à une autre institution de crédit, la Banque de Chine, qu'elle n'avait plus le monopole des contacts avec les institutions financières étrangères.

Cette Banque agricole de Chine, présidée par un jeune technocrate de quarante-trois ans, M. Ma Yongwei, est une énorme machine qui dispose de vingt-six mille bureaux et emploie trois cent vingt mille personnes. Elle a distribué, en 1984, le tiers des crédits domestiques, 140 milliards de yuan, qui se répartissent ainsi : 20 milliards pour l'agriculture (dont 70 % aux familles paysannes, 30 % aux structures collectives), 90 milliards pour le commerce rural, 20 milliards pour l'industrie rurale et 10 milliards pour les industries d'Etat.

L'évolution des crédits est significative de la politique suivie : en 1985, les prêts à l'agriculture devaient stagner, ceux du commerce diminuer et ceux de l'industrie rurale progresser, alors qu'ils avaient déjà doublé de 1983 à 1984.

Il existe aussi une Coopérative de crédit agricole, forte de cinquante-cinq mille guichets, qui emploie également trois cent vingt mille employés. Jusqu'en 1984, elle était rattachée à la Banque agricole de Chine. Depuis, elle est autonome, mais doit placer 30 % de ses dépôts à la « banque verte » chinoise. En 1984, cette coopérative a collecté 60 milliards de yuans, qui ont été utilisés comme suit : 40 milliards de prêts à l'agriculture, 18 milliards de dépôts obligatoires à la Banque agricole, 2 milliards de divers.

La Banque agricole de Chine tire l'essentiel de ses ressources des dépôts, soit 80 milliards de yuans, des 18 milliards en provenance de la Coopérative de crédit, et des 42 milliards empruntés à 5 % à la Banque populaire (Banque centrale). Elle doit aussi céder à cette Banque centrale 10 % de ses dépôts, soit 8 milliards, rémunérés à 4 %. Auparavant, ces taux étaient égaux, mais le resserrement du crédit est passé par là.

J. G.

L'interdit de T'ai Tsou

MÊME si la confusion est entretenue par le mot chinois *jiu* qui désigne tous les alcools, la tradition veut qu'un certain Yu ait introduit le vin de raisin en Chine au deuxième millénaire avant Jésus-Christ. La présence de vignes est attestée en 1122 dans l'actuelle province de Gansu.

Influence grecque, pépins provenant des environs de la mer Caspienne semés en 125 avant Jésus-Christ et voilà la région de Tai Yuan, l'ancienne capitale de la dynastie mongole dans l'actuel Shanxi, promue au rang de meilleur cru de l'empire.

Comme en Europe, les moines seront les promoteurs zélés de la vigne et du vin, dans le Xinjiang notamment, qui est peut-être aujourd'hui la seule région où le climat est propice à l'obtention d'un bon vin blanc sec. Sous la pression de l'islam, la vigne devra déménager vers l'est, dans le Gansu ; puis Marco Polo constate au treizième siècle que tous les monastères possèdent un vignoble. Dans le Shanxi, les variétés identifiées venaient de Samarcande, de Perse, du Tibet, de Cachgar et du Xinjiang aussi.

Mais voilà que T'ai Tsou, fondateur de la dynastie des Ming, interdit, en 1373, le vin (de raisin), qui conduit à l'ivrognerie. Il ordonne l'arrachage des vignes qui enlèvent des terres à l'agriculture. Néanmoins cette culture se poursuivra pour les raisins de table et raisins secs. Au dix-huitième siècle, lorsque chaque explorateur était accompagné de son naturaliste, des variétés nouvelles sont introduites dans de nombreuses provinces chinoises.

Au dix-neuvième siècle, les missionnaires, isolés, poursuivent l'action des moines et développent le vignoble pour leur vin de messe. Les premières caves seront créées dans le Shandong et à Shanghai. Avec la guerre contre le Japon et l'expulsion des missionnaires, les vignobles seront détruits.

Ils connaissent une nouvelle jeunesse, dans les années 50, sous la conduite des techniciens soviétiques. Le ministère des industries légères se charge d'agrandir les caves du début du siècle. Il en existe par exemple deux, à l'est et à l'ouest de Pékin, qui datent de cette époque et produisent chacune, dit-on, 10 000 tonnes de vin.

Autant dire que les chiffres sont aléatoires. Selon des sources chinoises, la production de vin s'élevait à 50 000 tonnes en 1952 puis à 80 000 tonnes en 1980. Selon d'autres auteurs, on avait 30 000 tonnes en 1980, ou encore 120 000 tonnes en 1984.

Le vignoble, dont la surface est inconnue, s'accroîtrait de 5 % par an. C'est l'essentiel à retenir. Le coup de fouet nouveau date des années 80, et la Chine de Deng Xiaoping renoue avec la dynastie mongole, bravant l'interdit de T'ai Tsou.

J. G.

MALAISIE : les feux de l'étain

(Suite de la page 11.)

Les dirigeants malaisiens ont toujours su faire preuve d'un grand pragmatisme : plutôt que de nationaliser des plantations ou des mines, et de se retrouver ainsi avec des coquilles vides, ils ont préféré racheter en Bourse les entreprises les contrôlant. De la même manière, ils ont laissé fonctionner à l'intérieur du pays une économie de marché pour des produits comme l'huile de palme, le caoutchouc ou l'étain, et ils ont encouragé la création de marchés à terme à Kuala-Lumpur pour le caoutchouc et l'huile de palme, rêvant du jour où un marché à terme de l'étain viendrait concurrencer la Bourse des métaux de Londres — London Metal Exchange (LME).

En attendant, la MMC faisait sensation en achetant en 1984 un siège au sein de ce même LME. Fermé, à la suite d'une spéculation mal contrôlée en 1984, le Kuala Lumpur Commodity Exchange a rouvert ses portes le 29 octobre dernier, quatre jours après la crise de Londres. Mais en même temps qu'ils encourageaient une économie de marché, plutôt sauvage d'ailleurs, les dirigeants malaisiens jouaient à fond le jeu de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) et des accords de produits, accueillant à Kuala-Lumpur le siège de l'Organisation internationale du caoutchouc (qui gère un accord lui aussi confronté à des problèmes de surproduction).

Cette volonté de dialogue s'est pourtant quelque peu émoussée au fil des difficultés et du fait du mauvais vouloir d'un certain nombre de pays consommateurs. En 1982 déjà, la MMC — et donc les autorités malaisiennes — avait été au cœur d'une manœuvre qui visait à déstabiliser le LME. En 1984, la Malaisie refusait de s'associer à un accord international sur le cacao, dont elle sera, à la fin de la décennie, le troisième producteur mondial.

Refus

Enfin aujourd'hui, la Malaisie — dont quelques grandes banques nationalisées, comme la Banque Bumiputra ou la Malayan Banking, sont parmi les premiers financiers du stock de l'étain — se refuse à envisager des mesures complémentaires de financement pour l'accord international. Au contraire, même, elle semble, par le biais des raffineurs, proches de la MMC, accepter une baisse des prix.

La Malaisie se trouve au fond aujourd'hui dans la position de l'Arabie saoudite sur le marché du pétrole ou du Brésil sur celui du café. La tentation est grande d'abandonner tout effort de stabilisation, de « laisser tomber ». Par rapport à ses concurrents, elle a d'importantes réserves de productivité : le point mort moyen du secteur des dragues est estimé à 19 dollars le kilogramme, mais à 13 dollars deux tiers d'entre elles seraient encore rentables. Quant au secteur artisanal des Chinois, il a des capacités d'adaptation insoupçonnées.

A ces prix, la plupart des autres producteurs mondiaux ne tiendront pas, sauf subventions gouvernementales. Ce pourrait être un moyen d'assainir le marché, de revenir à un réalisme des prix que certains experts placent entre 5 000 livres et 6 000 livres la tonne (contre 8 500 pour le prix plancher de l'accord international).

Le 25 octobre, M. Daim Zainuddin, ministre des finances de Malaisie, présentait le budget pour 1986 au Parlement. Il prévoyait encore des recettes sur les exportations d'étain de 1,3 milliard de dollars malaisiens (1), se basant seulement sur une baisse des prix de 14 %. Ces chiffres devront bien sûr être révisés. Mais les matières premières jouent encore un rôle essentiel pour la Malaisie (qui prévoit une croissance de 6 % en 1986 contre 5,2 % en 1985 et 7,6 % en 1984) : en 1986 les exportations pétrolières passeront de 430 000 barils/jour à 510 000, ce qui ne réjouira guère l'OPEP. Il en sera de même pour le cacao, l'huile de palme, le caoutchouc.

Dans une conjoncture de marchés mondiaux déprimés, la Malaisie risque d'être tentée de jouer la carte de l'efficacité de ses structures de production et de l'exportation à tout-va, abandonnant les voies du dialogue et de la solidarité des producteurs dont elle avait été jusque-là l'un des plus solides tenants. A Londres, prochainement, va se jouer non seulement l'avenir du marché des métaux, mais aussi de tout ce qu'il reste encore de coopération internationale sur les marchés des matières premières.

PHILIPPE CHALMIN.

(1) Le dollar de Malaisie est assez lié au dollar américain. Actuellement 1 dollar = 2,33 dollars malaisiens.

Krach ?

LE jeudi 24 octobre au matin, le directeur du stock du Conseil international de l'étain, Pieter de Koning, prévenait le président du London Metal Exchange (LME), le grand marché à terme des métaux de Londres, qu'il se trouvait dans l'impossibilité d'honorer ses engagements et lui demandait de fermer le marché de l'étain. Depuis, le monde de l'étain, et, de manière plus générale, celui des métaux se trouvent plongés dans l'une des crises les plus graves qu'ils soient connus depuis la guerre.

La mission de Pieter de Koning, un ancien négociant néerlandais, appuyé par le président du Conseil de l'étain, le Chinois de Malaisie Peter Lai, essaie en vendant ou achetant du métal de maintenir le prix mondial à l'intérieur d'une fourchette de stabilisation. Depuis quelques années, il s'agissait en fait pour lui de défendre contre vents et marées le seuil minimal de 29,15 dollars de Malaisie le kilogramme.

En effet, face à une consommation stagnante — en fer blanc notamment — le marché se trouve, depuis plusieurs années, en état de surproduction chronique. Les pays membres de l'accord international (Malaisie, Indonésie, Thaïlande pour l'essentiel) ont eu beau s'imposer des quotas d'exportation très sévères (ou réduction de 40 %), ils n'ont pu empêcher la constitution d'un surplus mondial estimé à quelque 100 000 tonnes (pour une consommation en 1985 de 186 000 tonnes), alimenté par l'augmentation de la production des pays non membres de l'accord (Brésil, Bolivie, Chine) et par l'étain de contrebande en provenance de Thaïlande.

Dès lors, le directeur du stock régulateur a dû peu à peu se porter acheteur afin de soutenir les cours à Kuala-Lumpur, mais surtout sur le LME (en livres). Un temps, sa tâche a été facilitée par la hausse du dollar par rapport au sterling, provoquant la remontée presque « naturelle » des cours de Londres. Mais, depuis janvier 1985 et le retournement du marché des changes, Pieter de Koning s'est retrouvé confronté à un marché baissier qu'il lui a fallu soutenir à bout de bras par ses achats.

Aux 62 000 tonnes d'étain physique que possède le stock s'ajoutaient, le 23 octobre, 68 000 tonnes d'étain-papier (c'est-à-dire d'achats à trois mois), représentant un engagement financier potentiel pour le stock de 600 millions de livres. Mais le marché jouait la mort du toréador : de 10 000 livres la tonne encore en juin, le LME était à 8 337 livres le 23 et baissait encore de 140 livres dans les premières heures de la matinée du 24.

Les banques, qui finançaient le stock en se nantissant sur l'étain acheté par celui-ci au prix fort, provoquèrent alors la crise, qui de toute manière apparaissait inéluctable. Les implications en sont considérables : la crédibilité du marché des métaux de Londres est remise en question, alors que quatorze des plus importantes maisons de négoce londoniennes sont menacées de faillite en cas de défaut du stock régulateur. L'ensemble des marchés des métaux se sont d'ailleurs inscrits en baisse tandis que l'on parlait de l'éventuelle fermeture de la cotation du nickel du LME.

Le gouvernement britannique, inquiet de voir disparaître l'un des derniers piliers de la City, a pris l'affaire très au sérieux. Pour l'accord international de l'étain, il s'agit aussi d'une totale remise en cause. Même si une solution honorable est trouvée, l'avenir de l'accord en tant que mécanisme de défense du prix apparaît bien problématique.

Le mercredi 6 novembre, alors même que le Conseil de l'étain, se réunissait sans parvenir à dégager de solutions, les raffineurs malaisiens qui approvisionnent le marché de Kuala-Lumpur annonçaient qu'ils reprenaient leurs ventes sur la base d'un prix minimum de 23 dollars, entérinant ainsi une baisse de 21 % du prix de base. Ils y ont finalement renoncé sous la pression du gouvernement. Mais le « réalisme » malaisien peut à nouveau jouer.

Ph. C.

...chronique de P

...lecture

...r Alfred Sauvy

EUGÈNE DESCAMPS

BERNARD DESCAMPS

هكذا من الأصل.

La chronique de Paul Fabra

Banquiers de mauvaise vie

AVANT d'essayer de mettre en lumière – ce que je ferai dans la prochaine chronique – une anomalie de calcul dont se rendent coupables la Banque de France et le Trésor, et qui a pour effet de retirer beaucoup de *signification aux « objectifs » de la politi*que monétaire tels qu'ils sont annoncés quasi religieusement depuis au moins dix ans par les ministres de l'économie et des finances successifs, commençons par rendre à César ce qui lui appartient. Par une série de mesures dont les premières datent de l'automne 1984 et dont les plus récentes font actuellement l'objet d'âpres discussions avec une profession bancaire d'autant plus rebelle aux changements qu'elle est profondément « cartellisée ». Pierre Bérégovoy *est en train de préparer les conditions* qui pourraient permettre à ses successeurs, dans les deux ou trois années à venir, d'introduire une réforme très importante pour l'économie française et son mode de fonctionnement. Cette réforme consisterait à moderniser ce qu'on appelle le marché monétaire afin de le mettre en mesure de jouer un plus grand rôle dans la détermination des conditions de crédit.

J'ai déjà dans les colonnes de ce jour*nal relevé que cette expression de « mar*ché monétaire » *(money market)* est de nature à rendre encore un peu plus opaques des phénomènes complexes. On doit d'autant plus le regretter que l'opinion publique ferait bien de s'y intéresser, tant ils influent sur les conditions de la vie courante (inflation, niveau des taux d'intérêt, disponibilité du crédit). Il serait à la fois plus simple et plus exact de parler de marché des créances à court terme. Ce marché est ouvert aux banques et autres établissements financiers, et bientôt aux très grandes entreprises. Emprunter n'est pas autre chose que vendre une créance sur soi-même (en contrepartie de l'argent que l'on reçoit, on remet au prêteur une promesse de remboursement) ; prêter revient à acquérir la créance souscrite par son débiteur. De même, le marché dit financier est le lieu où s'échangent des créances à long terme encore appelées obligations.

La présence de deux acteurs hors du commun marque profondément, mais d'une façon différente selon les pays, le fonctionnement du marché des créances à court terme (marché monétaire) : le Trésor public et la Banque centrale, ou institut d'émission, qui s'appelle chez *nous la Banque de France. Ce serait une* erreur de croire qu'à l'origine la Banque centrale a été fondée pour émettre la monnaie que les banques commerciales seraient en quelque sorte chargées de distribuer entre leurs clients. Pour peu qu'on y réfléchisse un instant, on s'aperçoit qu'il s'agirait là d'une situation tout à fait extraordinaire qui ferait des banques des entreprises radicalement différentes des autres. Quand une entreprise quelconque a besoin de ressources financières supplémentaires, elle n'a pas à sa disposition un organisme officiel auquel s'adresser. Si elle inspire confiance, elle trouvera auprès de ses actionnaires ou de prêteurs les fonds qu'elle cherche à obtenir.

UN pays se trouve dans un bon état de santé monétaire quand ses banques sont placées dans une situation aussi proche que possible des autres entreprises. On peut soutenir que cela devrait être d'autant plus facile aux banques qu'elles disposent par fonction d'un nombre de prêteurs quasi illimité : ce sont les centaines de milliers de particuliers et de sociétés qui déposent de l'argent chez elles. Cependant, les banques peuvent être mises dans l'obligation de prêter elles-mêmes à des clients dont le déficit est permanent. Cela est le cas, par exemple, chaque fois que l'État leur demande d'apporter *leur* concours à des secteurs d'activité comme la sidérurgie ou la construction navale. Mieux, ou pis encore : l'Etat lui-même est devenu au fil du temps le plus important de ces clients, qu'en stricte gestion financière on qualifierait d'insolvables dans la mesure où l'on voit mal comment ils pourraient rembourser leur dette sans contracter à cet effet de nouveaux emprunts.

Cependant, le Trésor public, tout au moins dans les pays développés, a ceci de particulier que, tout en étant le plus souvent très endetté (la seule exception notable est sans doute la Suisse), il offre aussi la meilleure signature du marché. Cela tient aux privilèges et aux pouvoirs particuliers qui lui sont reconnus.

Parmi ces prérogatives, il en est une qui est en la matière décisive, et qui ne figure nulle part dans la Constitution. Pour couvrir la fraction de ses dépenses qui excède les recettes d'impôt, l'Etat peut avoir recours aux services de... l'institut d'émission. La vieille métaphore de la « planche à billets » ne rend compte que d'une façon très naïve, et finalement erronée, de cette extraordinaire faculté dont l'usage immodéré est propre à bouleverser les conditions d'une saine gestion monétaire. La « planche à billets » ne correspond pas à la réalité parce que son existence supposée laisse entendre que la Banque de France, sur instruction du gouverne*ment, serait en mesure de créer* des billets de banque et autres moyens de paiement (ouverture de compte) sans aucune contrepartie.

Dans le monde policé mais non moins permissif dans lequel nous habitons et dans lequel le respect des règles comptables fait partie du code de conduite, dont nul, fût-il investi de l'autorité suprême, ne peut ouvertement s'affranchir, les choses se passent d'une façon plus élaborée, quoique le résultat ne soit guère différent. En voici le schéma ultra-simplifié : les banques souscrivent les bons du Trésor émis au nom de l'Etat, puis elles les cèdent (par des procédés qui portent dans le jargon le nom de « mises en pension »), à l'institut d'émission. Tout se passe comme si ce dernier ouvrait un crédit permanent (et croissant) à la puissance publique pour lui permettre de combler le déficit budgétaire. En France, environ le tiers de ce *déficit est couvert par l'inflation, ce qui* est une proportion considérable.

Ce qu'il convient de retenir est que, à partir du moment où l'appareil bancaire *est amené à financer des déficits (pas* seulement celui du secteur public), il faut un mécanisme spécial à travers lequel il peut lui-même se procurer des ressources qu'aucun prêteur ne serait normalement disposé à lui fournir. Telle est la raison fondamentale pour laquelle l'ensemble des banques françaises sont constamment endettées auprès de la *Banque de France* (phénomène dont la signification est marquée par l'existence de réserves obligataires). Il en est une autre : en France, tous les établissements financiers ne sont pas placés à la même enseigne pour attirer les dépôts de la clientèle privée. Le Crédit agricole, le Crédit mutuel disposent, c'est un exemple, de réseaux plus ou moins privilégiés (la faculté pour ce dernier d'ouvrir des Livrets bleus) de nature à fausser la concurrence.

ON comprend que, dans une telle situation, les interventions de la Banque de France sur le marché *dit monétaire soient à sens unique :* notre institut d'émission est en permanence acheteur net de créances, autrement dit fournisseur de liquidités. Dans d'autres pays (Etats-Unis et Allemagne) où le marché est plus large et où le Trésor recourt moins à l'inflation pour financer le déficit budgétaire, la Banque centrale peut se permettre plus de *souplesse : tantôt elle achète sur le* marché des titres (créances), ce qui est une façon de procurer aux banques des liquidités, tantôt elle en vend, ce qui est une manière de leur en retirer. De même, un ménage auquel on vend des obligations (ou tout autre titre) voit sa trésorerie s'appauvrir d'autant.

L'OBJECTIF assigné par Pierre Bérégovoy est de rapprocher la situation française de celle qui existe outre-Atlantique, outre-Rhin et outre-Manche. Cela suppose préalablement d'élargir le marché en supprimant les cloisonnements, en permettant aux grandes entreprises d'y participer (émission de « billets de trésorerie »). Telle est la tâche qui est en cours d'accomplissement, avec persévérance. *Une fois* qu'elle sera achevée (ce qui ne pourra certainement pas se faire d'ici aux élections), on pourra, comme disent les spécialistes, songer à substituer à un système d'encadrement du crédit un système de régulation par les taux. Disons, pour simplifier, que le problème est toujours le même : empêcher la prolifération des moyens de paiement par suite d'une émission excessive de créances (quand une banque consent un prêt à un client, elle met à sa disposition de la monnaie et obtient de lui une créance).

En France, on essaie d'y parvenir par un procédé de contingentement qui consiste à limiter le montant des prêts qu'une banque peut accorder. La régulation par les taux consiste à ne compter que sur les variations des taux d'intérêt pour régler la circulation monétaire, ce *qui suppose l'existence d'un véritable* marché.

A supposer que ces réformes soient menées à leur terme, on serait loin *d'atteindre à la perfection. Ce n'est pas* demain que les banques françaises cesseront d'être fortement endettées auprès de la Banque de France. Seules dans le monde, les banques suisses peuvent pratiquement se passer du concours de l'institut d'émission : *« Chez-nous,* me disait un des grands banquiers de Zurich, *solliciter les concours de la Banque nationale* [Banque centrale, à Berne], *c'est un peu comme aller au b... ».* Autre pays, autres mœurs.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

EUGÈNE DESCAMPS ET BERNARD DESCAMPS

Les sociétés multinationales. Pouvoir et contre-pouvoirs.

A la condamnation initiale, quelque peu manichéiste, a succédé une période de réhabilitation, qui appelle fatalement une critique plus nuancée. La voici précisément, publiée avec le concours du Centre natio*nal des lettres. C'est le meilleur ouvrage, peut-être,* d'une importante bibliothèque sur le sujet, depuis celui du professeur Gendarme (sans oublier les travaux continus du spécialiste Michalet), mais dans une tonalité assez différente.

Après un essai classique de définition, difficile et peut-être sans nécessité de précision absolue (signalons cependant la répartition entre entreprises ethno, poly et géo-centriques), cette association... familiale attaque franchement le sujet, en laissant de côté l'agriculture et les banques, mais en débordant, par contre, avec opportunité le cadre de cet ensemble, qui occupe directement une population active deux fois *supérieure à celle de la France sans avoir* toujours la forme franchement capitaliste (régie Renault, Air France, Club Méditerranée), exclusion faite, bien entendu, des firmes des pays socialistes.

Les deux militants visent, du reste, l'ensemble de la société *« occidentale »,* d'où certaines contradictions bien classiques : c'est ainsi qu'est préconisée l'intervention de l'Etat et critiquée la décision du président des Etats-Unis contre l'exportation, par la France, de Caravelle (contenant du matériel américain).

Bien nécessaires, évidemment, les contre-pouvoirs : parmi eux, les organisations syndicales internationales *(nous voici assez loin de* de Closets, mais assez près des tiers-mondistes). Une fois de plus, nous retrouvons la suggestion disculpante d'un plan Marshall, avec, malheureusement, moins de précisions encore que la commission Brandt ou les diverses suggestions ultérieures dans le même sens.

Soulignons, en revanche, le souci d'informer, si vital et si souvent oublié. Un ouvrage de poids qui appelle des compléments. *Petit lexique et bibliographie où ni* Levinson ni Turner ne sont oubliés, mais qui aurait gagné à citer *les Sorcières de l'économie : les multinationales,* du professeur Gendarme. Couverture de Charles Maccio.

★ *Chronique sociale de France.* Collection « Synthèses », Lyon 1985, 22 cm, 168 p., 95 F

ALAIN RÉMY

Un retour à l'or ? Analyse soviétique sur le système monétaire international.

En couverture (de Plantu), un homme barbu, qui évoque plus un vieux rabbin soviétique qu'un gnome de Zurich, lit, les yeux froncés le *Wall Street Journal.* Dans le domaine du « diable jaune » d'Anikin (et nous le voyons dès la préface de la célèbre spécialiste des *économies socialistes, Marie Lavigne), le paradoxe est* partout :

- l'or, que l'on considérait volontiers comme enterré, motive d'importants efforts pour le sortir de terre ;
- l'Union soviétique a des intérêts très voisins de ceux de... l'Afrique du Sud ;
- l'Union soviétique, productrice, s'oppose politiquement au retour à l'étalon or ;
- les Etats-Unis considèrent le métal avec intérêt, alors que le dollar prime dans le monde, sans qu'ils le veuillent et malgré leur double déficit, budgétaire et extérieur.

Tout en condamnant – avec d'autres – la théorie quantitative de la monnaie, Marx n'a pas émis de théorie monétaire positive. Du reste est rappelé par Borissov le jugement de Lénine : *« Nous ne considérons pas du tout la théorie de Marx comme quelque chose d'achevé et d'intouchable... Les socialistes doivent faire avancer dans toutes les directions s'ils ne veulent pas être dépassés par la vie. »*

Ainsi, en cette matière, le dogme est loin de jouer son rôle habituel. De cette liberté de penser, de cette absence de vérité révélée, découle une variété déconcertante d'opinions. Smyslov et Staditchenko divergent autant que Friedmann et Samuelson. Certes, le désarroi des Occidentaux devant la « crise » est unanimement savouré, mais un rapprochement peut, par contre, être tenté entre monétaristes des deux camps.

Tel est le degré d'abstraction que l'homme de base, producteur, consommateur, est parfois perdu de vue. Il n'est pas question ici de PIB ni même d'emploi. Par contre, est rappelé, avec soulagement, que presque tous les gouvernements et les banques centrales sont *« assis sur des coffres ».*

Zlobine, Konnek, ne sont pas seuls à estimer que l'abandon de l'or a entraîné une *« crise »* chronique. Ce terme vague est soulageant pour tous, à l'Ouest comme à l'Est.

Faut-il revenir à l'or ? Un point d'interrogation de plus. Une grande majorité est sceptique sur l'utilité de toute réforme monétaire. Et, en outre, la Roumanie, la Hongrie et (bientôt) la Pologne font partie du redoutable FMI. Quant au nouvel ordre économique international, il ne rencontre que scepticisme. Ainsi, en ce domaine, capitalistes et socialistes peuvent quitter *leur opposition classique, au détriment, peut-être, du* confort d'esprit.

★ *Economica,* Paris, 1985, 24 cm, 148 p., 85 F.

DENIS BRA KANON

Développement ou appauvrissement

L'agronome, expert en café et en cacao, promu ministre de l'agriculture, présente ici les conditions du développement de son pays, lequel a su, mieux que d'autres, faire face aux ravages de la sécheresse du Sahel. Les subtilités sur la différence entre *efficacité* et *efficience,* reprises par le postfacier Jean-Pierre Daloz, professeur à Aix-Marseille-II, ne nous paraissent pas propres à trouver une solution pratique. Que le marché *soit condamnable, immoral, que les termes de* l'échange soient défavorables au Sud, cela a été dit bien souvent ; l'important, c'est la solution pratique.

Du reste, les propositions formulées sont, comme si *souvent, des objectifs plus que des moyens. Quelle* que soit leur fragilité, quels que soient les échecs dans l'application, les accords internationaux sur les prix des matières premières conservent leur attrait par le soulagement provisoire qu'ils procurent. La seule proposition de valeur durable est le transfert des techniques (et non des technologies) en vue de transformer sur place les matières premières. Les difficultés de paiement et, plus encore, les délais nécessaires conduisent, le plus souvent, à leur préférer des soulagements de surface. Sur le Stabex, objections classiques.

Que penser, en conclusion, de l'*« incompréhension des pays du Nord » ? L'auteur semble oublier que* tout pays comprend des gouvernants et des gouvernes. Limitée est l'influence des premiers sur les seconds, particulièrement en termes de prélèvements obligatoires. Que l'intérêt profond des pays du Nord dicte des solutions plus saines que l'intérêt immédiat n'est pas contestable. Il faut donc souhaiter une large diffusion de cet ouvrage, non seulement en raison de sa qualité, mais aussi par les chances qu'il offre de voir le « Nord » mieux conscient de ses propres intérêts. Bibliographie qui s'attarde quelque peu sur Keynes, mais ignore René Dumont et J. Klatzmann.

★ *Economica,* Paris, 1985, 24 cm, 185 p., 85 F.

ANDRÉ CLÉMENT DECOUFLE

Les politiques du travail et de l'emploi en France. 1791-1981

La bibliographie est une technique, une science, un art, peu importe le terme, que l'on croit volontiers largement aidé par l'informatique et facile à pratiquer. *C'est ignorer les difficultés et la nécessité de la qualité* si oubliée qu'on appelle le jugement. Comme dans l'élaboration de toute œuvre, qu'il s'agisse d'une voiture ou d'une table de logarithmes, il faut, constamment, se mettre à la place de l'utilisateur éventuel ; lorsque diverses catégories sont intéressées, il faut redoubler de précautions. La construction d'une bibliographie sur un sujet donné doit être progressive, moins du fait de la mise à jour (il est toujours possible de s'arrêter à une date) que de la rectification d'erreurs ou d'omissions.

Le sujet adopté ici par le chargé de mission au service statistique du ministre du travail est particulièrement délicat. Divers utilisateurs sont, en effet, à servir : historiens, économistes, sociologues, démographes, syndicalistes (salariés ou patronaux), politiques et d'autres encore. L'avant-propos de M. Alidières, chef du même service, souligne l'intérêt, disons le besoin, d'un tel rassemblement.

L'introduction est suivie de la présentation des instruments de travail, des études de caractère général, puis de diverses parties correspondant aux initiateurs de chaque ouvrage, pouvoirs publics, patrons, syndicats. Assez arbitraire, cette distinction a dû, dans certains cas, donner bien des soucis à l'auteur ; quelque peu conventionnelle aussi est la distinction entre politique (court terme) et stratégie (long terme). Peut-être même est-elle responsable de quelques omissions.

Ce prototype devant, comme nous l'avons indiqué, être peu à peu corrigé et complété, il est utile que les divers utilisateurs adressent à l'auteur remarques et suggestions, en vue d'une nouvelle édition et d'une *mise à jour continue.*

★ Ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. Paris, 1985, 24 cm, 259 p., 70 F.

RENÉ SÉDILLOT

Histoire des marchés noirs.

Le célèbre historien de la finance, qui nous a si souvent emmenés au cœur des aventures de l'or et de la monnaie, nous fait parcourir, cette fois, l'histoire si riche des activités économiques illégales. Sans être, comme il est dit, le premier ouvrage en date sur le *sujet, celui-ci est d'une richesse exceptionnelle. Une* longue accumulation de documents permet un jaillissement continu.

Partant de l'Egypte ancienne (rappelons que M. Lacour-Gayet avait remonté à Sumer), nous parcourons le monde du clandestin, dans le temps et dans l'espace. Un trésor est, bien légalement cette fois, acquis et transmis. La douane joue, bien sûr, son rôle légendaire, la parenté étant étroite, d'ailleurs, entre gabelle et gabelou. *C'est que toute loi économi*que, tout règlement, toute gêne est plus ou moins violé ou tourné, grâce à une féconde imagination, doublée parfois d'héroïsme (Mandrin n'est pas oublié).

Si la lutte des corporations contre les « travailleurs libres » n'est que sobrement rappelée, par contre, nous sommes comblés pour la Révolution et le Blocus continental. Peu éclairés sur la traite des Noirs, nous trouvons une revanche grâce à la période 1939-1945, *qui a vu, en Europe notamment, une accumulation* sans précédent de contraintes dues aux besoins militaires et à la pénurie. Indulgence assez classique en France à l'égard du marché noir, considéré comme une forme de résistance à l'Occupation. Cette couverture morale a montré sa faiblesse à la Libération : pour revenir à la légalité, il a fallu le retour à l'abondance.

Alcool (la prohibition aux Etats-Unis), tabac, or, monnaies, prostitution (au Moyen Age, les prostituées *n'avaient-elles pas créé une association sous le patro*nage de sainte Madeleine ?), drogue, armes, tout le « noir » est passé – si l'on ose dire – au peigne fin. Et nous en venons au *travail noir* contemporain, avec les exagérations habituelles sur son étendue, puis aux paradis fiscaux, aux objets d'art (un vol récent souligne l'ampleur du trafic), au sport (documentation un peu attardée, tant le noir se blanchit dans ce domaine).

*Une fois le rideau baissé, survient un nouveau spec*tacle, le noir dans les pays socialistes. Bonne description du système économique hongrois et tableaux pittoresques du *Na Levo* (« à gauche ») soviétique. Tout voyage officiel n'est-il pas, en ces pays, une fortune ? Il faut se représenter un retour des Bolchoï à Moscou.

★ Tallandier, Paris, 1985, 22,5 cm., 365 p., 120 F.

J. BEAUJEU-GARNIER, A. GAMBLIN et A. DELOBEZ

Images économiques du monde 1985

Instruits par une expérience presque trentenaire, la géographe spécialisée et ses deux collègues mettent à jour la présentation annuelle de l'économie de divers *pays. Pour chaque matière, alternent textes et* tableaux : démographie, indices économiques agriculture, pêche, industrie, transports, puis monographie pour 86 pays, index de 595 mots-clés.

Une rétrospective, mise à jour de temps à autre, compléterait utilement cette précieuse collection.

★ SEDES, Paris, 1985, 24 cm, 237 p., 95 F

هكذا من الأصل

économie

REPÈRES

Dollar : en baisse

Le dollar a baissé le 11 novembre à Tokyo comme à Francfort (en l'absence de cotation à Paris). *Au Japon, il était coté 205,10* yens contre 207,80 yens vendredi en clôture, *tandis* qu'en Allemagne fédérale il s'échangeait contre 2,6180 marks (2,6275 DM vendredi). Cette baisse du dollar a suivi celles qui ont eu lieu sur d'autres marchés internationaux pendant le week-end en raison d'une intervention de la Bundesbank et de la prédiction, par un économiste américain, d'une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Afrique du Sud : les Etats-Unis accentuent les menaces financières prises contre Pretoria

Les sociétés américaines d'investissement, les fonds de pension et les brokers comme les banques et les caisses d'épargne ne pourront pas prêter d'argent au gouvernement d'Afrique du Sud. Cette mesure annoncée par le Département américain du Trésor accentue les décisions de « sanctions limitées » prises par le président Reagan en septembre dernier contre Pretoria. Cette mesure n'aura que peu d'effets sur des prêts, dont le montant a déjà fortement baissé. Au 30 juin les prêts d'organismes américains au secteur public *sud-africain étaient évalués à 217 millions* de dollars ; *ils étaient de 623 millions de dollars en juin 1982.*

ÉTRANGER

Les objectifs fixés par M. Gorbatchev
Doubler la production industrielle en quinze ans

Les objectifs fixés par M. Gorbatchev à l'URSS pour la période 1986-2000 ont été rendus publics le samedi 9 novembre. La Pravda en a publié le texte intégral (voir l'analyse du document dans le Monde daté 10-11 novembre). Voici le résumé chiffré de ces objectifs :

	Objectif 2000	Plan 1981-1985	Résultats	Plan 1986-1990
Revenu national	doublement	17-18,5	17	19-22
Revenu réel par tête (en %)	60-80	15-17	11	13-15
Produit agricole (en millions de roubles)	–	138,5-141	131	–
Céréales (millions de tonnes)	–	238-243	[190]	250-255
Logements (en millions de mètres carrés)	2 000	530-540	550	565-570
Productivité du travail (en %)	150	16-18,5	(3,8)	20-23
Electricité (en milliards de kWh)	–	1 575	(1 493)	1 860
Pétrole (en millions de tonnes)	–	620-645	(613)	630-640
Gaz (en milliards de mètres cubes)	–	600-640	[(630)]	835-850
Charbon (en millions de tonnes)	–	770-800	(712)	780-800
Production agricole annuelle (en %)	–	12-14	6	14-16
Viande (en millions de tonnes)	–	17-17,5	(16,7)	21
Production industrielle (en %)	doublement	26-28	(4,2)	–

Les chiffres entre parenthèses sont les résultats de l'année 1984 à défaut d'indications dans le texte de la *Pravda*. Les résultats entre crochets pour les céréales sont des estimations américaines ; ceux entre parenthèses et crochets une extrapolation pour 1985 à partir des résultats officiels des neuf premiers mois. – *(AFP.)*

AFFAIRES

LE QUINZIÈME SALON DE BATIMAT

Qui doit payer les échecs de l'innovation ?

Dans le panthéon païen de nos sociétés industrielles et développées, la déesse Innovation s'est taillé une place de choix : manifestation de dynamisme, elle est aussi source de progrès, de développement, de rentabilité, de bien-être. Batimat (1), salon biennal de la construction, sacrifie depuis 1975 aux rites en organisant un concours de l'innovation, dont les « pyramides » d'or, d'argent, de bronze, seront remises aux lauréats le 15 novembre. Sur un total de 3 381 exposants, 420 industriels ont présenté au préjury 514 produits, dont 465 ont été retenus. La cuvée 1985 de l'imagination est large : on recense en tout sur l'ensemble des stands plus de 830 nouveautés ou améliorations.

Il ne s'agit pas ici de briser les idoles ni de nier l'indispensable contribution de l'innovation au progrès, mais d'aborder un des sujets les plus tabous de l'univers si disparate de la construction : qui paie les échecs de l'innovation ? Dans le bâtiment, l'innovation est multiforme.

Il existe sur le marché français environ 18 000 industriels, dont les quatre cinquièmes sont français, qui proposent aux entreprises de bâtiment, aux architectes, aux promoteurs, aux usagers, leurs produits. Comme dans toute activité humaine, on trouve là des erreurs, des échecs.

Lors d'un colloque international qui s'est tenu à Paris en 1983 (2), un architecte britannique faisait état d'un *étude américaine selon laquelle* 60 % des innovations sont des échecs, au moins commerciaux. Sur le plan commercial, ce pourcentage grimpe à 75 % si l'idée vient du directeur du service de recherche et tombe à 35 % si le service marketing joint ses efforts à ceux du service recherche/développement. Sur la totalité des innovations, 6 % échouent pour des raisons purement *techniques (le produit est mal* conçu, mal adapté, se dégrade, ne rend pas les services qu'on attend de lui). C'est peu si l'on considère les améliorations que les 94 % restant apportent en permanence au bâtiment. C'est beaucoup pour les industriels responsables de ces erreurs toujours coûteuses. C'est énorme pour leurs clients directs (les entreprises du bâtiment). C'est insupportable pour l'utilisateur final qui s'est endetté pour vingt ans afin d'être propriétaire de son appartement ou de sa maison individuelle.

L'erreur en la matière peut être de gravité variable. Avoir accepté, pour des raisons d'isolation, que le maçon utilise des parpaings en polystyrène alvéolé où l'on a coulé du béton, ne semble pas très grave ; une fois l'enduit et le papier peint posés, tout est parfait... à condition de ne pas chercher à accrocher un tableau au mur : le clou s'enfonce sans tenir dans le matériau synthétique (entre deux parpaings) et refuse de s'enfoncer dans le béton. Exaspérant quand on n'a pas été prévenu. Découvrir qu'une cloison est et sera toujours incapable de supporter le poids d'un lavabo interdit tout simplement d'aménager la salle de bains à sa façon. Mais il est des échecs beaucoup plus cuisants, qui transforment en cauchemar le rêve longtemps caressé de se loger.

Trois exemples sont restés célèbres :

– L'usage des mousses urée-formol, injectées dans les vides fonctionnels entre parois intérieures et extérieures de maisons individuelles récentes pour en améliorer l'isolation thermique, s'est trop souvent révélé catastrophique. De l'humidité ou des mélanges défectueux, exécutés par une main-d'œuvre sous qualifiée..., et le formol se dégageait. Le procédé était peu coûteux, mais la maison devenait inhabitable, sans qu'on sache très bien comment chasser ces vapeurs nocives.

– Le procédé Roofmate, lancé par Dow Chemical France, filiale de la firme américaine mondialement connue, a valu à la société d'être condamnée, le 6 octobre 1982, par le tribunal de grande instance de Paris. Ce procédé d'isolation des toitures-terrasses qui avait échoué aux Etats-Unis, avait été lancé sur le marché français en octobre 1963.

– Quant à l'enduit extérieur d'imperméabilisation de façade Lutèce-Projext, fabriqué par Lambert Industries, son emploi de mars 1973 à mai 1981 pose, selon les experts, un *« problème de dimension nationale »*. Loin d'être étanche, l'enduit se fissure, cloque, tombe, laisant à nu des morceaux de murs ou des murs entiers : 150 000 maisons enduites avec ce produit, de 5 à 10 millions de mètres carrés de façades à reprendre, un coût moyen de réparation allant de 150 à 400 F le mètre carré... Au total un « sinistre », comme disent les assureurs, qui coûtera de 700 millions à 4 milliards de francs. Un véritable désastre.

Une information insuffisante

Dans tous ces exemples, du plus anodin au plus dramatique, plusieurs constatations s'imposent. D'abord, l'information donnée sur le nouveau produit, aussi bien au professionnel qui l'utilisera qu'à l'usager final, est tout à fait insuffisante, pour ne pas dire inexistante. Le professionnel à qui l'industriel vend son produit doit savoir avec précision quelles sont les conditions normales d'achat, de stockage, de mise en œuvre, de climat pour l'utilisation du produit. La formation du personnel, trop sous-qualifié, doit être assurée pour que le produit, une fois en place, donne satisfaction. Certains industriels le font (comme Placoplâtre, par exemple), qui méritent une « pyramide » de platine, car ils sont rares. L'agence Qualité Construction (3) prépare un guide spécialisé destiné aux entrepreneurs, aux promoteurs. C'est un premier pas.

Quant à l'usager final, il a le droit de connaître les avantages et les inconvénients du produit nouveau qu'on lui propose.

Dans le *bâtiment*, les *produits* nouveaux sont testés en laboratoire. Il n'existe pratiquement pas de longs chantiers expérimentaux qui permettraient d'en juger le comportement à long terme. Il faut reconnaître que ce serait très coûteux.

Le nombre des intervenants qui s'intercalent entre le concepteur du produit et l'usager final est tel qu'il ne peut se traduire que par une dilution des responsabilités. Le promoteur, l'architecte, le bureau d'études, l'entreprise générale, les entreprises sous-traitantes de gros œuvre (maçonnerie, charpente...) et de second œuvre (plomberie, peinture...), l'agence commerciale... autant d'écrans. Chacun de ces professionnels peut se renseigner.

Le Centre d'assistance technique et de documentation, ou CATED (4), tient à la disposition des professionnels une large documentation, enrichie jour après jour. Elle est forcément mince au tout début du lancement d'un procédé. Et si les professionnels n'ont pas cette prudence ?

Les produits nouveaux sont, certes, soumis à des procédures (avis technique, qui précise l'aptitude à l'emploi, mais aussi l'ATEX ou appréciation technique d'expérimentation, qui aide l'innovation à franchir plus vite les barrières administratives). Le Centre scientifique et technique du bâtiment, ou CSTB (5), y joue un grand rôle. Les assurances également donnent leur agrément. Le travail est sérieux. En cas de pépin et malgré les réserves émises, ce n'est pas suffisant.

En effet, le système de l'assurance-construction réformé par la loi Spinetta du 4 janvier 1978 est conçu pour garantir pendant dix ans les malfaçons qui peuvent se révéler à retardement, et faire réparer très vite les désordres constatés. Chacun des intervenants dans l'acte de construire doit obligatoirement souscrire une « assurance-responsabilité ». En cas de sinistre, le montant de la *prime augmente*. C'est normal quand il s'agit de ces manquements inévitables aux règles de l'art, puisque l'erreur est humaine et qu'elle se paie. Mais est-il normal qu'un sinistre dû à un produit nouveau renchérisse les primes d'assurance de tout un corps de métier ? La prime d'assurance des entreprises d'étanchéité coûtait en 1975 3 % du chiffre d'affaires. Après les sinistres Roofmate, elle en coûtait 6,6 %. Quant à l'acquéreur, il doit obligatoirement contracter une « assurance-dommages ouvrages », qui doit permettre de réparer tout de suite ce qui ne va pas.

Ce système est peut-être adapté aux techniques courantes de construction ; et il n'est pas question ici d'aborder les problèmes de l'assurance-construction. Mais il semble que traiter de la même façon les malfaçons classiques de la construction et les ennuis nés de l'expérimentation d'un produit nouveau ne soit pas la bonne solution. Un sinistre de l'ampleur de celui créé par Lutèce-Projext prouve qu'il faut inventer autre chose qui ressemble à une mutuelle des risques de l'innovation.

Pourquoi tous les partenaires de l'acte de bâtir ne profitent-ils pas de BATIMAT, où ils se retrouvent très nombreux tous les deux ans, pour se rencontrer autour d'une table et en discuter sérieusement ? Ils parviendraient sans doute à une solution satisfaisante... qui pourrait mériter le prix de l'innovation.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Quinzième Salon international de la construction et des industries de second œuvre. Au Parc des expositions de la porte de Versailles, jusqu'au 17 novembre, de 9 h 0 à 18 h 30, jusqu'à 21 heures le vendredi 15 novembre. Journées réservées aux professionnels les 12, 13 et 14 novembre.

(2) « Technologies innovantes dans le bâtiment », 8-10 novembre 1983. Colloque organisé par le CSTB, le Plan construction et l'Ecole nationale des ponts et chaussées. Actes du colloque publiés par les presses de cette école.

(3) 30, place de la Madeleine, Paris (8e).

(4) Créé en 1958 à l'initiative de la Fédération nationale du bâtiment, 9, rue Lapérouse, Paris (16e).

(5) 4, avenue du Recteur-Poincaré, *Paris (16e)*.

ENTREPRISES

Sacilor va émettre des obligations convertibles

Le groupe sidérurgique Sacilor s'apprête à émettre des obligations convertibles en actions pour *« un montant maximum de 20 milliards de francs, dont la souscription sera réservée à l'Etat ou à toute personne morale appartenant au secteur public »*, selon une annonce parue au *Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO)*. L'autre groupe sidérurgique français, Usinor, devrait également procéder à ce type d'opération prochainement.

Se trouverait ainsi résolu le problème du financement de la sidérurgie en conformité avec les exigences de la Commission de Bruxelles. En effet, les groupes français, encore déficitaires, ont besoin du soutien financier de l'Etat pour poursuivre leur restructuration. Les pouvoirs publics se sont engagés à leur *consacrer 30 milliards* de francs entre 1985 et 1987, tout en respectant les règles de la Communauté européenne, qui veulent que, au 1er janvier 1986, les Etats cessent toute subvention à la sidérurgie.

Les pouvoirs publics français ayant déjà attribué 10 milliards de francs à Sacilor et à Usinor pour 1985, restaient à trouver les modalités de versement, avant le 1er janvier prochain, pour les 20 autres milliards de francs.

Chevron vend quatre mille stations-service

La société américaine Chevron Corp. de San-Francisco a vendu à Cumberland Farms plusieurs de ses activités pour 500 millions de dollars. La transaction comprend notamment quatre mille stations-service exploitées dans dix Etats du nord-est des Etats-Unis. Cumberland Farms est une société dont le siège est à Canton, dans le Massachusetts.

INFORMATIONS « SERVICES »

AGRICULTURE

Céréales : la Commission européenne envisage de taxer la surproduction et d'abaisser les prix des blés fourragers

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). – La Communauté produit de plus en plus de céréales, bien au-delà de ses besoins, et il en résulte un coût exorbitant pour le Fonds européen agricole. Les quantités stockées atteignent aujourd'hui près de 19 millions de tonnes au lieu de 10 millions de tonnes l'an passé. Afin d'enrayer cette tendance la Commission européenne qui vient d'avoir jeudi un premier débat à ce sujet s'apprête à approuver un mémorandum où elle exposera ses idées sur la manière de réformer la réglementation en vigueur depuis vingt ans. Des propositions formelles suivront en décembre. Elle recommandera de faire appel à la combinaison de quatre moyens pour assainir le marché : la mise en œuvre d'une taxe de coresponsabilité afin que les producteurs prennent progressivement en charge les dépenses nécessaires pour résorber les surplus, la poursuite d'une politique de prix « réalistes », la pénalisation des céréales de qualité médiocre et la limitation des achats d'intervention.

L'application d'une taxe de coresponsabilité signifie que, progressivement, ce sera le producteur et non plus le contribuable qui paiera le coût du soutien. Le produit de la taxe devrait permettre à terme de *financer la résorption des quantités* commercialisées au-delà des besoins des Douze, diminuées cependant des produits de substitution des céréales (PSC) importés. La Commission *considère que ces importations qui* atteignent des niveaux très considérables constituent une anomalie due à une insuffisance du dispositif de protection du Marché commun et que les agriculteurs n'ont pas à en faire les frais. La taxe ne s'appliquera qu'aux quantités commercialisées ou portées à l'intervention. Autrement dit, la partie autoconsommée, par exemple par les éleveurs, n'y sera pas assujettie.

M. Frans Andriessen, le commissaire chargé des affaires agricoles, propose en outre une franchise pour les vingt-cinq premières tonnes commercialisées, ce qui correspond à la production de 4 à 6 hectares. On nous dit, à la Commission, qu'une telle franchise reviendrait à exempter de la taxe presque la moitié des exploitants français. Au-delà de cette franchise, la taxe dont le taux n'est pas encore précisé s'appliquerait de façon identique à tous, quelles que soient les quantités produites.

L'accroissement rapide des excédents au cours des dernières années est largement imputable à la production massive de blé fourrager. La Commission suggère de réduire de 5 % le prix d'intervention des céréales ne répondant pas aux normes de qualité fixées à Bruxelles. Une telle mesure frapperait surtout le Royaume-Uni, les Pays-Bas et certaines régions françaises de production à haut rendement comme l'Artois et la Picardie.

Le mémorandum reste discret sur les limitations qu'il conviendrait d'apporter à la possibilité offerte aux producteurs de porter leurs *céréales à l'intervention. Il faudra* attendre les propositions définitives pour savoir à quoi s'en tenir. Aujourd'hui, l'intervention est ouverte toute l'année. M. Andriessen *voudrait l'interdire en début de* campagne pour inciter les producteurs et leurs coopératives à faire davantage d'efforts pour commercialiser leurs céréales et, en particulier, pour exporter.

La Commission a écarté la voie d'un assainissement du marché fondé sur une diminution brutale des prix. Cependant, l'objectif visant à les rapprocher de plus en plus des prix pratiqués sur le marché mondial n'en est pas pour autant oublié. On s'attend qu'elle propose en décembre un gel ou bien un relèvement très modeste des prix, pour la campagne prochaine.

Cette réforme s'impose d'autant plus que la compétition sur le marché *mondial s'accentue. Les Etats-*Unis s'emploient, avec leur programme BICEP, de subventions en nature à tailler des croupières à la Communauté sur ses marchés traditionnels de *la* Méditerranée. La CEE, loin de se résigner, aligne ses prix et, malgré l'offensive américaine, a réussi depuis le début de la campagne à vendre 445 000 tonnes de farine à l'Egypte, 277 000 tonnes de blé à l'Algérie, 20 000 tonnes de farine au Yémen du Nord, au moins 110 000 tonnes de blé au Maroc et 123 000 tonnes à la Tunisie.

PHILIPPE LEMAITRE.

FINANCES

L'Union de garantie et de placement : le premier « pool » bancaire pour accéder aux émissions obligataires

Depuis que les établissements bancaires peuvent librement se concurrencer pour proposer leurs services lors des émissions d'emprunts obligataires – conséquence directe du « rapport Tricot » sur l'intermédiation bancaire, – la guerre des commissions est ouverte. Face aux monstres bancaires appuyés sur des réseaux imposants, les petites banques, ou celles, plus importantes, qui restent cependant handicapées par une faible capacité de placement, veulent aussi être de la partie. Mais il leur faut s'unir pour pouvoir prétendre négocier véritablement avec les émetteurs.

« Mieux vaut avoir 100 % d'une commission de placement d'emprunts de 0,8 % que 30 % d'une commission qui serait de 1,50 % », estime M. Alain Treppoz, président de la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) qui, avec cinq autres établissements, vient de créer officiellement le premier groupement de cette nature : l'Union de garantie de placement (UGP). Constitué autour de la BTP, de la Banque de Bretagne (dont le siège est à Rennes), de la Banque française de l'agriculture et du Crédit mutuel, de la Banque industrielle et mobilière-privée, de la Banque Louis-Dreyfus, qui a joué un rôle important dans l'opération et, enfin, de la banque Martin-Maurel, une banque marseillaise considérée comme le chef de file des banques familiales, l'UGP aura pour administrateur M. Jean Michaudet, président de la Banque de Bretagne.

Unis en Groupement d'intérêt économique (GIE), ces six établissements représentent ensemble 40 milliards de francs de total de *bilan* et *quelque 15 milliards* de francs de capacité de placement, soit environ 5 % du total des émissions obligataires. Celles-ci ont représenté environ 250 milliards de francs en 1984 et devraient dépasser les 300 milliards de francs cette année. Un chiffre qui est à comparer aux 106 milliards de francs réalisés en 1981 (et une cinquantaine de milliards en 1977), si l'on veut mesurer la véritable explosion du marché obligataire français, tant primaire que secondaire (après émission des emprunts).

Compte tenu des autre capitaux gérés par ces six établissements en dehors de leurs structures propres (Sicav et fonds communs de placement), ce sont quelque 30 milliards de francs supplémentaires qu'il faut ajouter aux 15 milliards précédemment évoqués, assure-t-on. Un volume qui permet pratiquement à l'UGP d'*« égaler sur le marché des établissements importants comme le Crédit industriel et commercial ou le Crédit commercial de France »*.

Pour se « roder » un peu, cet organisme a participé, comme contractant, à l'emprunt du Crédit national dont l'émission a eu lieu le 28 octobre dernier. D'autres opérations sont prévues avec des émetteurs aussi divers que les régions, les établissements publics et... le tunnel sous la Manche, dès que les pouvoirs publics auront tranché entre les divers projets présentés.

« Il ne s'agit pas de créer un simple club, mais de constituer un groupement opérationnel » qui, outre cette activité de proposition vis-à-vis des émetteurs, permettra d'offrir à la clientèle de ce GIE (personnes morales et physiques), ainsi qu'aux gérants d'importants portefeuilles, des outils collectifs pour leurs placements de capitaux. De leur côté, les investisseurs institutionnels très sollicités, en ce *moment*, pourront choisir dans toute la gamme des produits présents sur le marché, voire procéder à des arbitrages entre eux.

SERGE MARTI.

SOCIAL

M. Michel Delebarre au « Grand Jury RTL-*Le Monde* »

FO N'EST PAS SEULE A DÉCIDER DE L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a déclaré, le dimanche 10 novembre, à l'émission « Le grand jury RTL-*le Monde* » que même si FO se déclarait hostile au projet mis en chantier par son ministère sur l'aménagement du temps de travail, il appartiendrait au gouvernement de prendre position. *« Ce n'est pas au niveau du secrétariat confédéral de telle ou telle organisation syndicale que se décide la politique sociale de ce pays »*, a déclaré M. Delebarre, faisant allusion au refus possible de FO concernant ce projet. *« Je n'ai pas négocié avec les syndicats*, a ajouté le ministre du travail, *j'ai eu, ces jours derniers, des conversations (...). Il y a une certaine réticence, car les syndicats sont traumatisés par l'échec de la négociation sur la flexibilité, l'an dernier. Lorsque les consultations seront terminées, je rendrai compte au premier ministre, et il lui appartiendra de prendre position. »*

M. Delebarre a rappelé qu'il avait constaté des *« distorsions prodigieuses »* dans les accords signés dans les entreprises sur l'aménagement du temps de travail. *« Je crains*, a-t-il ajouté, *qu'on ne finisse par avoir n'importe quoi en matière de droit du travail. Ce que je souhaite, c'est qu'on puisse développer les accords d'entreprise, à condition qu'il y ait des négociations cadres au niveau des branches. »*

Parlant, d'autre part, du travail le dimanche, M. Delebarre a estimé qu'il fallait s'en tenir aux dispositions du code du travail. *« Je ne crois pas que le fait de décréter du jour au lendemain que l'on travaille le dimanche soit un progrès social »*, a-t-il déclaré.

CONJONCTURE

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

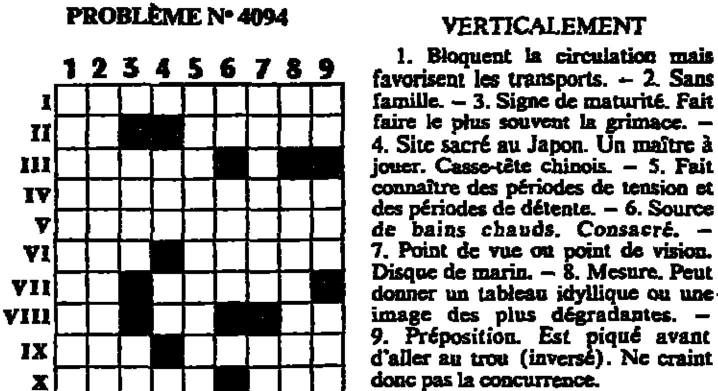
Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

ACTIF	Au 31 octobre
1) OR et CRÉANCES SUR L'ÉTRANGER	420 124
dont :	
Or	248 370
Disponibilités à vue à l'étranger	88 638
ECU	66 899
Avances au Fonds de stabilisation des changes	18 216
2) CRÉANCES SUR LE TRÉSOR	31 377
dont :	
Concours au Trésor public	23 680
3) CRÉANCES PROVENANT D'OPÉRATIONS DE REFINANCEMENT	166 497
dont :	
Effets escomptés	82 037
4) OR ET AUTRES ACTIFS DE RÉSERVE A RECEVOIR DU FECOM	74 613
5) DIVERS	10 392
Total	702006

PASSIF	
1) BILLETS EN CIRCULATION	207 476
2) COMPTES CRÉDITEURS EXTÉRIEURS	13 133
3) COMPTE COURANT DU TRÉSOR PUBLIC	32 055
4) COMPTES CRÉDITEURS DES AGENTS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS	82 601
dont :	
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	19 280
5) ECU A LIVRER AU FECOM	66 899
6) RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES AVOIRS PUBLICS EN OR	288 150
7) CAPITAL ET FONDS DE RÉSERVE	3 030
8) DIVERS	8 659
Total	702 006

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4094



HORIZONTALEMENT

I. *Est nettement meilleure dans* les œuvres pour « batterie » que dans les œuvres pour « piano ». – II. Lettres de Saint Dominique. Certaines le préfèrent chaud, d'autres en gelée. – III. Espèce de chapelet dans des endroits où l'eau est bénite. – IV. Morceau de glace apprécié des enfants. – V. Concerne l'essence ou les sens. – VI. C'est la patronne. Bonhomme de neige. – VII. Symbole chimique. Se dressent. – VIII. Deux ôtées de cinq. Oui ou peut-être. Les horreurs de la guerre. – IX. A donné ou a pris un mauvais coup. Nette ou pas très nette. – X. Se met facilement en boule bien qu'elle ait parfois un aspect bonhomme. Morceau de veau. – XI. Préfixe. Premier roi des Israélites.

VERTICALEMENT

1. Bloquent la circulation mais favorisent les transports. – 2. Sans famille. – 3. Signe de maturité. Fait faire le plus souvent la grimace. – 4. Site sacré au Japon. Un maître à jouer. Casse-tête chinois. – 5. Fait connaître des périodes de tension et des périodes de détente. – 6. Source de bains chauds. Consacré. – 7. Point de vue ou point de vision. Disque de marin. – 8. Mesure. Peut donner un tableau idyllique ou une image des plus dégradantes. – 9. Préposition. Est piqué avant d'aller au trou (inversé). Ne craint donc pas la concurrence.

Solution du problème n° 4093

Horizontalement

I. Résurrection. B.a. – II. Acariâtre. Elle. – III. Dali. Teinturier. – IV. Irène. Survenue. – V. Etreinte. Eider. – VI. Ses. Née. Séide. – VII. Tl. Supporte. Je. – VIII. Hep! Trahi. Estoc. – IX. Es. Geôlier. Air. – X. Voile. Reg. Lei. – XI. In. Ino. Pipa. Ost. – XII. Soin. Galérien. – XIII. Te. Faune. On. – XIV. Emerge. Ios. Lear. – XV. Semées. Noé. Esse.

Verticalement

1. Radiesthésistes. – 2. Ecartelés. Noème. – 3. Salers. Em. – 4. Urine. Goinfre. – 5. Ri. Einstein. Age. – 6. Rat. Neurologues. – 7. Eté. Tépale. An. – 8. Crise. Phi. Plein. – 9. Tenu. Soierie. Oô. – 10. Tr. Er. Reprise. – 11. Uvéite. Gai. – 12. Néréides. Eole. – 13. Linde. Talonnés. – 14. Bleue. Joies. As. – 15. Aérer. Ecritoire.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 NOVEMBRE

« Versailles : la cathédrale Saint-Louis et ses parties hautes », 14 h 30, façade cathédrale.

« Paris gallo-romain : des thermes aux arènes de Lutèce », 14 h 30, cour musée Cluny.

« L'Opéra, parties publiques », 15 heures, haut des marches.

« L'Institut Pasteur, appartement et tombeau du savant », 15 h 30, 25, rue du Docteur-Roux (Approche de l'art).

« Hôtels et églises de l'île Saint-Louis », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (G. Botteau).

« De Saint-Merry à la rue Quincampois », 14 h 30, métro Rambuteau (Paris pittoresque et insolite).

« La maison de Victor Hugo », 15 heures, 6, place des Vosges.

« Le *Marais pittoresque et insolite* », 15 heures, sortie métro Rambuteau (Paris et son histoire).

« Le Marais, hôtels et jardins », 14 h 30, grille Carnavalet (C.-A. Messer), *15 heures*, sortie métro *Saint-Paul* (Résurrection du passé) ; 14 h 30, métro Pont-Marie (les Flaneries).

1, rue Descartes, amphi Poincaré, 18 h 30, « La rationalité de la communication, critique pragmatique de l'évidence phénoménologique », conférence-débat avec Jean-François Lyotard.

6, *rue Ferrus, 17 h 30*, « Le problème des changes en 1985 » (Jean Denizet).

26, rue Bergère, 19 h 30, « La notion de secret appliquée par la Cabale phonétique ».

CONFÉRENCES

199 *bis*, rue Saint-Martin, 20 heures, « Reims, cathédrale du sacré » (Rose-Croix AMORC).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 9 novembre :

DES DÉCRETS

● Portant publication de quatre accords de coopération entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume d'Espagne, signés les 28 mai 1974, 21 mars 1978, 23 juillet 1979 et 16 mai 1980.

● Modifiant le décret du 2 février 1983 relatif au comité régional des prêts institué par l'article 68 de la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions.

∴

Sont parus au *Journal officiel* du dimanche 10 novembre :

UN DÉCRET

● Portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République populaire de Pologne relatif aux instituts français en Pologne et aux instituts polonais en France, signé à Varsovie le 19 juillet 1979.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux bruits aériens émis dans l'environnement par les installations classées pour la protection de l'environnement.

UNE CIRCULAIRE

● Relative à la mise en œuvre du transfert de compétences en matière d'enseignement public. Conséquences du transfert de compétences pour les collèges, les lycées et les établissements d'éducation spéciale au plan des responsabilités juridiques et règles de substitution dans les contrats d'assurance en cours.

UNE DÉCISION

● Autorisant des associations à assurer un service local de radiodiffusion sonore en modulation de fréquence.

EN BREF

PARIS

FESTIVAL 13. – Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Paris et la mairie du 13e arrondissement organisent le Festival 13. Jusqu'au 30 novembre, les Parisiens pourront assister à des concerts ou des représentations théâtrales à la salle des fêtes de la *mairie ou à la chapelle Saint-Louis* de la Salpêtrière.

La Salpêtrière doit son nom à une fabrique de poudre à canon. C'est en 1656 que Louis XIV publia un édit créant un « *hôpital* général » pour recueillir les nombreux mendiants et vagabonds. Saint Vincent de Paul fut consulté pour en établir le règlement. En 1684, elle devint, sur ordre du roi, maison de force, prison pour femmes et maison de correction pour les enfants. La comtesse de la Motte y fut *enfermée en* 1784 après *l'affaire* du Collier.

A la fin du dix-huitième siècle et durant le dix-neuvième , c'est un hospice accueillant les femmes âgées, aliénées, épileptique. Charcot y étudie les maladies nerveuses. En 1885, Freud vient pour six mois se mettre à l'école de Charcot. La chapelle Saint-Louis fut construite entre 1670 et 1677

★ **Renseignements : accueil mairie du 13e arrondissement. Tél. 47-07-13-13, P. 311-312, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.**

VOYAGES

RÊVER UN IMPOSSIBLE RÊVE. – L'homme de la Mancha a passé sa vie à « rêver un impossible rêve » comme le chantait Jacques Brel. Les lecteurs de Cervantès pour*ront réaliser le leur en suivant* pendant six jours la « route de Don Quichotte ». Ils visiteront entre autres la maison natale de l'écrivain à Alcala-de-Henares, El Toboso, patrie de Dulciné, Campo-de-Criptana et ses moulins à vents, Puerto-Lapice, Cuenca, ses maisons suspendus et son *vieux palais. Départs les* 15 novembre, 6 décembre, 24 janvier, 3 750 F, en pension complète.

★ **« Le Monde et son histoire », 82, rue Taitbout, tél. : 45-26-26-77.**



TIRAGE DU SAMEDI 9 NOVEMBRE 1985





19 29 32 37 38 44 — 28 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

PROCHAINS TIRAGES : MERCREDI 13 NOVEMBRE 1985 ET SAMEDI 16 NOVEMBRE 1985

VALIDATION : JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI POUR LES 2 TIRAGES DE LA SEMAINE

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	2	3 835 585,00 F
5 BONS N° + complémentaire	21	170 470,00 F
5 BONS N°	807	13 940,00 F
4 BONS N°	61 326	180,00 F
3 BONS N°	1 349 989	12,00 F

SUPER BONUS DE NOVEMBRE 116 492

3 BONS NUMEROS + COMPLEMENTAIRE : 12 F x 10 = 120 F

JEU GAGNANT N° 12

LOTO SPORTIF

	Equipe 1	Equipe 2	1	N	2
1	MARSEILLE	LAVAL	[X]	N	2
2	AUXERRE	NANTES	1	[X]	2
3	NICE	LILLE	1	[X]	2
4	BREST	TOULOUSE	1	[X]	2
5	NANCY	BASTIA	[X]	N	2
6	PARIS-S.G.	METZ	[X]	N	2
7	LENS	MONACO	1	[X]	2
8	SOCHAUX	STRASBOURG	[X]	N	2
9	RENNES	TOULON	[X]	N	2
10	LE HAVRE	BORDEAUX	1	N	[X]
11	RED-STAR	NIMES	1	[X]	2
12	ST-ETIENNE	SETE	[X]	N	2
13	CANNES	GRENOBLE	[X]	N	2
14	ORLÉANS	QUIMPER	[X]	N	2
15	LORIENT	ABBEVILLE	[X]	N	2
16	GUINGAMP	ANGERS	[X]	N	2

Tirage des "7 Numéros de la Chance" du Vendredi 8 Nov. 1985 : 4 6 8 9 10 15 16

هكذا من الأصل

Le Monde

En Colombie

Une commission d'enquête va être créée à la suite des sanglants événements de Bogota

Après l'occupation du palais de justice de Bogota par des guérilleros du M 19, qui a entraîné la mort de quatre-vingt-huit personnes, d'après le bilan officiel, le gouvernement colombien a annoncé la création d'une *commission spéciale chargée d'enquêter sur la* prise d'otages et les sanglants assauts qui ont suivi. Cette décision fait suite aux vives critiques adressées au président Betancur pour son refus de négociation avec les membres du M 19. Les magistrats de la Cour et du Conseil d'État qui ont survécu au drame ont tenu une réunion agitée samedi 9 novembre avec le ministre de la justice. Ils se sont indignés de la brutalité de l'armée, du refus de dialogue opposé par le gouvernement et du manque de protection policière dans leur lieu de travail.

Au terme d'une réunion extraordinaire du cabinet, le ministre de l'intérieur, M. Enrique Parejo, a indiqué que l'enquête sur ces événe*ments allait être menée par un juge spéciale*ment chargé de l'affaire ou par un organisme spécialisé.

Le M 19 s'explique

De notre envoyé spécial

Bogota. — Le commando qui a *pris d'assaut le palais de justice* pensait qu'il serait immédiatement attaqué par l'armée. Il prévoyait une bataille de plusieurs heures mais comptait que le gouvernement accepterait malgré tout le dialogue si la vie des magistrats était en danger. L'opération était destinée à organiser, avec le concours — forcé — des juges de la Cour suprême, un procès public pour établir qui, du gouvernement ou de la guérilla, avait failli dans le processus de paix engagé l'an dernier.

C'est ce qu'ont expliqué, le samedi 9 novembre, au cours d'une *conférence de presse clandestine*, sept militants du M 19. Seuls quelques représentants de la presse internationale étaient présents. A l'heure fixée pour la conférence, dans un appartement de Bogota, les guérilleros sont arrivés en Renault 4 avec des attachés-cases qu'ils ont ouvert une fois en lieu sûr pour en sortir leurs *instruments de travail*: des mitraillettes 9 millimètres de fabrication israélienne et une dizaine de grenades qu'ils ont posées sur une table basse à côté des chips.

Comme il y avait un photographe, *ils ont coiffé* leur casquette de combat et mis les brassards bleu blanc rouge frappés du sigle de l'organisation. L'un d'entre eux, ayant gardé sa cravate, le chef Alonso lui a demandé aimablement de la retirer.

« J'appartiens à la direction nationale, a expliqué Alonso. *Nous étions quarante-cinq au départ. Nous ne sommes plus que trente-cinq à présent. Cinq ont été tués dans le palais de justice, jeudi dernier. Cinq autres sont morts ailleurs. »*

Selon Alonso, la prise du palais a été imaginée il y a quatre mois environ par Alvaro Fayad, le chef politique du mouvement. *« L'idée de départ était de demander des comptes à Belisario Betancur et de se servir pour cela de la Cour suprême, qui est la réserve morale de la nation. Nous avons « saisi » les juges en procédant comme une organisation révolutionnaire, c'est-à-dire en nous servant de nos armes. Nous devions leur présenter la plainte que nous portions contre le gouvernement : un document d'une cinquantaine de pages qui sera publié prochainement. Le commando qui est entré dans le palais avait ce document en main. Si tout s'était passé comme prévu, le jugement du gouvernement Betancur aurait eu lieu avec l'aide des illustres magistrats et le résultat aurait été porté à la connaissance du public. »*

Manque de maturité

Mais les magistrats auraient-ils accepté de se prononcer sous la pression ? *« Nous n'aurions été que les surveillants en armes d'un procès qui se serait déroulé de façon impartiale. »*

Alonso précise qu'il n'a jamais été question de *« tuer les magistrats ». « La seule consigne des membres du commando était de lutter jusqu'à la mort. Nous savions que la bataille serait dure. Mais nous pensions que des pressions s'exerceraient sur le gouvernement pour préserver la vie des magistrats et que le feu laisserait la place au dialogue. »*

Erreur tragique dont le M 19 rend responsable l'*« adversaire »*, c'est-à-dire l'*« oligarchie »*. Quinze jours avant l'assaut prévu contre le palais de justice, le M 19 a tenté d'assassiner le chef de l'armée. N'était-ce pas se condamner d'avance à l'échec en radicalisant les responsables militaires ? *« Nous pensions au contraire les faire flancher »*, répond Alonso. Une réponse qui démontre immédiatement ce que d'anciens admirateurs du M 19 appellent le *« manque de maturité politique »* du mouvement.

A la mi-octobre, la presse avait révélé qu'un plan de la « subversion » avait été découvert visant à occuper le palais de justice pendant la visite de M. Mitterrand. Quelques jours après, des mesures de sécurité exceptionnelles furent adoptées, mais, le mardi 5 novembre, il n'y avait plus un seul policier dans le palais. Le lendemain, le M 19 passait à l'attaque.

Certains journaux de Bogota, comme *El Tiempo*, s'efforcent de convaincre l'opinion publique que le *gouvernement a essayé de dialoguer*. C'est le contraire qui s'est produit. Au plus fort des coups de feu, les guérilleros ont laissé sortir un magistrat, M. Reynaldo Arciniegas, qui est passé à travers les balles en agitant un mouchoir blanc. M. Arciniegas a demandé aux militaires d'envoyer un membre de la Croix-*Rouge et un journaliste pour discu*ter avec le M 19 du moyen de sauver les otages. Non seulement l'armée a refusé, mais aussi elle l'a empêché de revenir dans le palais.

CHARLES VANHECKE.

Charles et Lady Di à la conquête de Washington

Arrivés samedi 9 novembre en visite officielle à Washington, le prince Charles et son épouse ont été, le soir même, les hôtes à dîner du président et de Mme Reagan, à qui ils devaient rendre leur invitation, dimanche soir, à l'ambassade de Grande-Bretagne. Le couple princier se rendra, mardi, en Floride.

Correspondance

Washington. — D'après un récent sondage, les Américains, dans leur grande majorité, n'ont pas d'opinion sur le prince et la princesse de Galles. Mais le faible intérêt du pays contraste avec l'état fébrile dans lequel la visite du couple princier a jeté Washington.

Pendant quelques jours, les habitants de la capitale se sont offert une salutaire évasion aux difficultés du moment. Sans doute les vrais démocrates « en bras de chemise », comme ils s'appellent, renâclent à la profonde inclination devant le prince ou la princesse. Mais, ici comme ailleurs, les bons républicains restent fascinés par les représentants d'une monarchie contre laquelle leurs ancêtres se sont révoltés.

Curieusement, la monarchie britannique est celle dont les Américains se sentent les plus proches. Sans doute en raison de la communauté de langue et des liens culturels. Mais aussi, comme le note le *New York Times*, parce que, pour les descendants d'immigrants, pour les Blumefeld, les Schultz ou les O'Brien, la monarchie britannique représente malgré tout un lien avec la vieille Europe. Enfin, le goût de la romance et du spectacle, dans le meilleur style d'un film d'Hollywood, offert par les deux jeunes gens en tenue d'apparat, explique l'engouement de la capitale.

Pendant plusieurs semaines, Washington a vécu à l'heure anglaise. Pour apercevoir Charles et Lady Di, les hommes politiques, les gens du monde et des affaires ont fait toutes les bassesses, ont tenté toutes les possibilités de corruption. Certains ont rappelé leur contribution au parti républicain. D'autres se sont déclarés prêts à offrir jusqu'à 100000 dollars à la National Gallery où est organisée une exposition des « Trésors des châteaux britanniques ». Le téléphone a ainsi sonné sans arrêt à la Maison Blanche et à l'ambassade de Grande-Bretagne. En vain. Les listes d'invités étaient closes depuis longtemps. Nancy Reagan, pour sa part, n'avait prévu qu'un dîner de quatre-vingt personnes dont certains, des acteurs notamment, avaient été invités par le jeune couple.

Le prince et son épouse n'oublient pas qu'ils sont aussi là pour assurer une promotion commerciale. Les cinq cents magasins et chaînes de vêtements à bon marché sont aux couleurs du Royaume-Uni et les gardes de sécurité sont en uniforme vaguement britannique (ils ont refusé de se déguiser en hallebardiers). Tout cela pour vendre environ 50 millions de dollars de vêtements britanniques.

L'effort de promotion est également évident à la National Gallery. Après tout, les nobles habitants des demeures historiques britanniques espèrent attirer encore plus de touristes, dont ils dépendent pour l'entretien de leurs propriétés. Les spécialistes du trompe-l'œil s'en sont donné à cœur-joie pour présenter dans dix-sept salles « historiques » environ sept cents objets d'art. Dans la salle Waterloo, on trouve même des drapeaux français *« pris à l'ennemi »*. Mais, « honni soit qui mal y pense »... car, après tout, depuis 1940, le 18 juin a cessé d'être uniquement le souvenir d'une grande défaite française.

HENRI PIERRE.

LE RAPPROCHEMENT ENTRE AMMAN ET DAMAS

Le roi Hussein reconnaît que des Frères musulmans ont opéré contre la Syrie à partir du sol jordanien

De notre correspondant

Amman. — Un nouveau pas dans le rapprochement récemment amorcé entre la Jordanie et la Syrie a été franchi, dimanche 10 novembre, avec la publication à Amman d'une lettre dans laquelle le roi Hussein reconnaît que les Frères musulmans syriens ont mené des actions contre le régime de Damas à partir du territoire jordanien ces dernières années. Dans cette lettre, adressée au premier ministre jordanien, M. Zeïd Rifai, le souverain hachémite, qui, jusque-là, avait toujours rejeté les accusations syriennes à ce propos, affirme avoir été *« induit en erreur »*.

Cet étonnant *mea culpa* est assorti d'une mise en garde à l'adresse des Frères musulmans syriens qu'il accuse, sans toutefois les nommer, d'avoir *« utilisé l'islam à des fins politiques condamnables »*. Il n'y aura, désormais, plus de place dans son pays pour ces *« comploteurs »*, dit-il en substance, ajoutant qu'il ne permettra plus à quiconque de *« semer la discorde entre les frères arabes »*.

Ce sont précisément les activités des Frères musulmans syriens qui avaient été le point de départ de la dégradation des relations entre Damas et Amman à partir de 1979. C'est à cette époque que les autorités syriennes ont commencé à réprimer systématiquement les Frères musulmans après une série d'attentats meurtriers dont le massacre de dizanes de cadets de l'école militaire d'Alep. Un certain nombre de responsables du mouvement islamique syrien s'étaient alors réfugiés en Jordanie. Parmi eux, Adnan Okla, le chef de la branche militaire (l'avant-garde combattante), et celui de la branche politique « modérée », Adnane Saadouddine. Issam Al Attar, le chef « historique » des Frères musulmans, est réfugié, depuis 1967, en Allemagne fédérale. Mais un certain nombre de ses partisans s'étaient installés en Jordanie, où les uns et les autres ont, selon toute vraisemblance, bénéficié de complicités dans les milieux frères musulmans jordaniens. Après la féroce répression, en février 1982, du soulèvement de Hama par l'armée syrienne, qui mit pratiquement fin à la lutte armée des Frères musulmans sur le territoire syrien, ces responsables ont cependant continué à aller et venir entre les deux pays. Il y a quelques mois, les autorités syriennes auraient réussi à arrêter Adnan Okla au cours d'un séjour clandestin en Syrie. Les dirigeants de Damas ont demandé à plusieurs reprises à Amman, ces dernières années, de leur livrer les Frères musulmans syriens réfugiés dans le Royaume, mais sans résultat.

La déclaration du roi Hussein met donc fin en principe à un malentendu qui doit contribuer pour une bonne part à liquider le contentieux jordano-syrien, bien que ce ne soit pas le seul. Elle intervient à la veille d'une visite à Damas de M. Rifai, qui pourrait être le prélude à une prochaine rencontre entre le souverain et le président Assad. Mais on ne peut également s'empêcher de la rapprocher d'un passage particulièrement remarqué du discours du souverain au Parlement jordanien, le 2 novembre. Le roi Hussein avait alors lancé un vigoureux rappel à l'ordre à l'adresse de certains prédicateurs de mosquées, qui n'hésitent pas, depuis quelque temps, à critiquer ouvertement le régime jordanien.

EMMANUEL JARRY.

● *M. Pérès : « Le président Mitterrand appuie l'État juif. »* — S'adressant à Jérusalem aux délégués de l'Appel juif unifié de France, le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a remercié le président Mitterrand, qui a proposé que la France mette en place un pont aérien entre l'URSS et Israël, si Moscou se décidait à ouvrir la porte à l'émigration juive. *« Le président Mitterrand*, a dit M. Pérès, *est probablement parmi les hommes politiques français celui qui est le plus sensible au peuple juif. Je n'irai pas jusqu'à dire qu'il est un militant du mouvement sioniste, mais il appuie l'Etat juif et comprend son histoire »*. — *(AFP)*.

● *M. Arafat souhaite « plus de guérilla » dans les territoires occupés.* — Le chef de l'OLP, interviewé samedi 9 novembre par une chaîne de télévision à Abou-Dhabi, a expliqué que son engagement à ne plus recourir à la violence hors des territoires occupés (la déclaration du Caire) ne signifiait en aucun cas un abandon de la lutte armée. *« Je ne désire pas seulement, je veux plus d'opérations de guérilla, une intensification de la résistance à l'occupation israélienne jusqu'à ce que les Israéliens quittent notre terre. »*

Il a indiqué que la déclaration du Caire était une réponse diplomatique à la *« campagne contre l'OLP »* engagée par les Etats-Unis et Israël à la suite de l'affaire de l'*Achille-Lauro*. — *(AFP.)*

● *Les otages américains au Liban font appel à l'archevêque de Canterbury.* — Quatre des six Américains retenus en otage au Liban ont sollicité par lettre la médiation du primat de l'Eglise anglicane, le révérend Robert Runcie, archevêque de Canterbury. Un représentant personnel de ce dernier, M. Terry Waite, a offert, à la suite de cette lettre, de prendre contact avec les militants du mouvement Djihad islamique qui ont revendiqué les enlèvements. — *(AFP.)*

M. CHIRAC IRONISE SUR LA « GESTICULATION » DE M. FABIUS CONTRE PRETORIA

M. Jacques Chirac s'est déclaré choqué, samedi 9 novembre, par l'*« extraordinaire numéro de gesticulation »* de M. Laurent Fabius, qui, le 18 octobre, jour de l'exécution du nationaliste sud-africain Benjamin Moloïse à Pretoria, avait observé une minute de silence devant l'ambassade de la République sud-africaine en France, devant les caméras de télévision.

Au cours de son déplacement d'une journée dans le Haut-Rhin, M. Chirac a parlé sur un ton ironique de *« générosité à sens unique »*, en regrettant que le premier ministre n'ait pas fait la même chose devant l'ambassade de Pologne *« quand le Père Popielusko a été assassiné par le régime »*.

Le président du RPR a également cité l'Ethiopie, dont le chef d'Etat *« est le tyran le plus sanguinaire de toute l'Afrique » : « Ça n'empêche pas nos ministres des affaires étrangères d'aller se goberger à l'ancien palais impérial qu'occupe aujourd'hui le tyran, dans la cave duquel chacun sait qu'on torture vingt-quatre heures sur vingt-quatre. »*

● *RFA : visite de M. Honecker ?* — Selon le magazine ouest-allemand *Der Spiegel*, le numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, pourrait se rendre en visite officielle en RFA avant la fin de l'année. Ce voyage, qui devait initialement avoir lieu à l'automne 1984, avait été annulé sous la pression de l'Union soviétique. La présence, cette semaine à Berlin-Est, du ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine, permettrait de mettre la dernière main au programme de la visite, dont une partie aurait lieu en Sarre, terre natale de M. Honecker.

La « stabilisation » implique que soit résolu le problème des prisonniers politiques

estiment les évêques polonais

Varsovie *(AP, AFP)*. — Les évêques polonais, exprimant leur inquiétude à propos de la situation sociale en Pologne, ont demandé, samedi 9 novembre, aux autorités de résoudre le problème des prisonniers politiques et d'améliorer les relations entre l'Eglise et l'Etat.

« Le processus mis en route pour venir à bout de la crise économique et sociale rencontre des difficultés », constatent les évêques dans un communiqué publié à l'issue de deux jours de réunions présidées par le primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp.

« Le problème des prisonniers politiques doit être posé dans le contexte de la lutte pour la stabilisation sociale », ajoutent-ils, observant que la solution *« doit être recherchée en créant les possibilités et le cadre d'une activité sociale qui permettra l'engagement constructif de tous les citoyens dans des activités vouées au bien commun. »*

La publication du communiqué des évêques a coïncidé avec la fin de la « semaine du prisonnier politique » qui s'est déroulée du 3 au 10 novembre en Pologne. Une messe a été célébrée dimanche à Varsovie en la paroisse Saint-Nicolas (où repose le corps du Père Popielusko) sous le signe de la lutte pour le respect des libertés fondamentales et l'élargissement des prisonniers pour délit d'opinion.

De son côté, le gouvernement a annoncé de prochaines mesures de libération mais de caractère très sélectif. Selon l'agence de presse PAP, le procureur général de Pologne, M. Jozef Zyta, a donné le feu vert aux procureurs pour *« rouvrir tous les dossiers »* des personnes arrêtées ou emprisonnées pour délit d'opinion, laissant à leur discrétion la décision d'élargir les détenus en attente de procès ou de demander aux tribunaux de le faire pour ceux qui purgent des peines de prison.

Le procureur, ajoute PAP, a cependant exclu du pardon quatre catégories de détenus : 1) ceux dont le délit est particulièrement dangereux du point de vue social ; 2) ceux qui ont déjà un casier judiciaire ; 3) ceux qui ont bénéficié des amnisties de 1983 et 1984 ; 4) ceux qui ont profité d'une grâce à titre individuel.

Dans ces conditions, font remarquer les observateurs, bon nombre de détenus ne seront pas élargis, ayant déjà eu maille à partir avec la police. Les grandes figures du mouvement syndical et de la dissidence en Pologne pourraient notamment, *estime-t-on, ne pas bénéficier* du pardon.

Selon des statistiques officielles, il y a actuellement en Pologne trois cent soixante-huit prisonniers politiques. Les sources indépendantes font état de quatre cent quarante et un détenus.

De Gdansk, le fondateur de Solidarité, M. Lech Walesa, a vivement dénoncé l'attitude du pouvoir qui, dit-il, *« a recours à une vieille tactique consistant à diviser pour régner »*.

M. Walesa a, d'autre part, annoncé qu'il avait déposé plainte contre *« la conduite éminemment illégale »* du procureur de la République de Gdansk lors d'une enquête concernant ses déclarations sur les résultats des récentes élections législatives.

Le prix Nobel de la paix, qui n'avait pas répondu à une convocation du procureur, se plaint que ce dernier ait empêché son avocat de consulter les documents de l'enquête en cours. Surtout, le représentant de la justice n'a pas voulu considérer le certificat médical présenté par l'avocat de M. Lech Walesa et a envoyé la police à son domicile, où une altercation se serait produite avec le syndicaliste en présence de sa femme (enceinte) et de ses enfants.

La commémoration de l'Armistice

M. François Mitterrand a présidé ce lundi 11 novembre à Paris les cérémonies commémorant le 11 novembre 1918, mais aussi « l'année des tranchées » 1915, dont le souvenir était évoqué par la présence de cinquante soldats portant les uniformes de l'époque. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, le ministre de la défense, M. Paul Quilès, et le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, M. Jean Laurain, étaient présents à cette commémoration, ainsi que plusieurs représentants du corps diplomatique et des autorités civiles et militaires.

Après la revue des troupes sur les Champs-Elysées, M. Mitterrand a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de triomphe. Il a ensuite remis des décorations à neuf anciens combattants de la Grande Guerre. L'un d'eux est un ancien de la légion serbe, noyau de l'armée yougoslave, dont une délégation est venue participer aux cérémonies.

Le président de la République a ensuite déposé une gerbe devant la statue de Georges Clemenceau, au rond-point des Champs-Elysées. Puis il est allé aux Invalides, où quatre-vingt-six grands blessés des deux guerres sont actuellement pensionnaires.

Dimanche, une messe solennelle avait été célébrée en l'église Saint-Louis des Invalides, en présence du premier ministre. En début de matinée, ce lundi, M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, a présidé une cérémonie commémorative de la manifestation des étudiants parisiens du 11 novembre 1940, devant la plaque rappelant cet événement, rue de Tilsitt.

● *Besançon : deux ans de prison ferme pour une employée de préfecture.* — Prévenue de corruption, une employée de la préfecture du Doubs, Mme Rachel Cadoche, vient d'être condamnée à deux ans de prison ferme par le tribunal de grande instance de Besançon. Mme Cadoche, qui était accusée d'avoir délivré, entre 1983 et 1985, 115 récépissés de dépôt de demande de cartes de séjour à des Algériens en situation irrégulière, moyennant une « commission » de 2000 F, a été arrêtée à l'audience. — *(Corr.)*

Le numéro du « Monde » daté 10-11 novembre 1985 a été tiré à 399 311 exemplaires